L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1303-1304 - VENDREDI 09 JANVIER 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr





NOUVELLE JCB TM 320 MAX

NOUVEAU MOTEUR ecoMAX

Améliorez votre débit et confort de chantier

VENEZ L'ESSAYEZ !

JCB AGRI

Dans la gamme JCB AGRI, il y a 4 modèles et versions de 62 à 145 cv.

G. BUCHEZ

03 86 20 17 38

Toute l'équipe de
Bazolles Motoculture
Vous remercie pour votre fidélité
et
vous souhaite une bonne année
2015
MASSEY FERGUSON

Sommaire

Côte d'Or

04 • Trois agriculteurs témoignent: Qu'espèrent-ils en 2015 ?
05 • Élevage: Bien réfléchir avant de faire construire
06 • Reprise de l'exploitation familiale: Tu seras agriculteur mon fils (ou pas)
• Transmission d'exploitation: Et si la solution venait du stagiaire ?

Nièvre

07 • Ligne ferroviaire entre Arzembouy et Nevers: Le «chemin du grain» sur la voie de la fermeture
08 • Avenir Formation dans le Doubs: S'armer pour mieux se responsabiliser
• Syndical: La FDSEA a rencontré les services fiscaux
09 • Les vœux des présidents

Yonne

10 • Élevage: Alysé veut grandir et renforcer la compétitivité des éleveurs
11 • Lycée La Brosse: A l'heure de la remise des prix
12 • FDSEA 89: Les assemblées générales cantonales se multiplient

Bourgogne et ailleurs

13 • Emploi agricole: Le salariat non familial progresse
• Vœux des présidents: Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne

Filières

16 • Méthanisation: Un bilan en demi-teinte
• Chronique ovine: Pois, lupin ou féverole dans la ration des agneaux

Infos Services

17 • Firmes & machinisme
18 • Analyses et tendances
20 • Petites annonces
22 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Mutualité Sociale Agricole

Du 12 au 27 janvier: Votez!

Les élections MSA se dérouleront du 12 au 27 janvier 2015. Pour cela, chaque électeur a reçu ou va recevoir très prochainement son matériel de vote.

Pour ceux qui désirent voter par internet : rien de plus simple : il suffit d'aller sur le site www.jevoteenligne.com/msa2015 puis de suivre les consignes, en utilisant le numéro identifiant et le code confidentiel fourni avec le matériel de vote
Pour ceux qui préfèrent voter par correspondance :
Le courrier joint au matériel de vote comprend une partie détachable nommée carte d'émargement, qui porte au dos le nombre de candidats maximum à élire.
Ce matériel de vote comprend également 1 ou plusieurs bulletins de vote.
Le bulletin peut se présenter sous forme de liste ou être individuel.
Pour les exploitants et les employeurs de main d'œuvre des 1° et 3° collèges, iI est possible de rayer un ou des noms sur une liste.
Par contre, le bulletin individuel d'un candidat rayé, est nul.
L'essentiel est que, pour être valable, l'enveloppe ne doit pas contenir plus de candidats que le nombre mentionné.
Pour voter, il faut mettre votre ou vos bulletins de vote, dans l'enveloppe de couleur, insérer cette enveloppe de couleur dans l'enveloppe T, insérer également la carte d'émargement dans l'enveloppe T en veillant à positionner l'adresse MSA de façon visible, cacheter et signer au dos l'enveloppe T et enfin d'adresser ce pli par la poste. Il est inutile de mettre un timbre.

COMMUNIQUÉ MSA

PRI info

Côte d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Le Répertoire Départ Installation

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. L'accueil est financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation. N'hésitez pas à me contacter : Gaël PELLENZ au 03.85.29.57.33.

Yonne Le Point Info Installation : votre premier contact

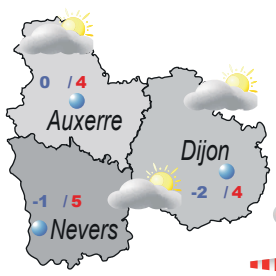
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 26 décembre au 4 janvier

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 26 Décembre

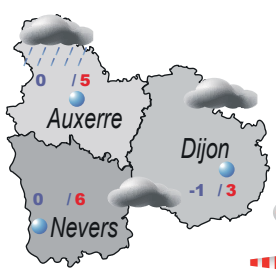


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

St Etienne
Soleil : 08:33 - 17:01
Lune : 11:16 - 22:48

Samedi 27 Décembre



Maussade
Un ciel couvert et quelques précipitations en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Sud 40 km/h

St Jean
Soleil : 08:34 - 17:02
Lune : 11:48 - N.C.

Dimanche 28 Décembre



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous de nombreuses averses et quelques flocons. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 30 km/h

St Gaspard
Soleil : 08:34 - 17:02
Lune : 12:19 - 00:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 31 Décembre :

De belles éclaircies et quelques chutes de neige en perspective.

Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : -4 à 2 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Janvier :

Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages.

Vents : Est-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -9 à -3 °C T° maxi. : -4 à -2 °C

clin d'œil



Perspectives de la nouvelle année agricole

2015 : un millésime d'incertitudes

Sans être extralucide, on peut pronostiquer que 2015 sera un millésime marqué par de nombreuses incertitudes. Qu'il s'agisse du lait, avec la disparition des quotas, de la production de viande bovine qui attend beaucoup de l'export, des grandes cultures avec une volatilité qui joue tantôt pour, tantôt contre, de la viticulture et des fruits et légumes dont le sort est étroitement dépendant des caprices du climat et de la consommation... 2015 peut réserver pas mal de (bonnes) surprises, c'est en tout cas ce que l'on souhaite à l'ensemble de la profession agricole.



L'année 2014 aura été marquée par quelques manifestations d'envergure comme ici à Nevers, sur fond de désespérance pour les éleveurs.

Premier fait marquant : l'économie des secteurs de production animale est aujourd'hui dominée par *«l'instabilité»*... C'est le constat que dresse l'Association permanente des Chambres d'agriculture (APCA). Le secteur laitier, en particulier, reste un bon exemple de cette incertitude, qui termine l'année avec des hausses de revenus grâce à des prix plus rémunérateurs, mais voit s'ouvrir un période d'incertitude avec la sortie des quotas en avril 2015.
Les premières secousses sont arrivées dès la fin de l'été avec le retournement du prix mondial du lait. Une baisse qui se fera certainement sentir dès janvier comme s'en inquiète Thierry Roquefeuil, président de la FNPL, qui entend parler *«d'une baisse de 10% sur le premier trimestre»*. La chute des cours mondiaux arrive à un moment charnière pour les éleveurs laitiers européens et notamment les éleveurs laitiers français, qui passent d'une gestion du marché par les quotas à une gestion par les contrats. La contractualisation et la capacité de la filière à jouer la solidarité vont être mises sans doute à rude épreuve.

Viande bovine : l'année de la reconquête de la qualité

Depuis l'automne les éleveurs bovins viande subissent les conséquences de l'afflux massif de vaches laitières de réforme dans les abattoirs. L'année se termine de façon maussade donc avec un revenu moyen en baisse et un moral en berne. En 2015, la filière va s'atteler à deux chantiers : la reconquête de la qualité de la viande et l'ouverture de nouveaux marchés à l'export. L'objectif affiché étant d'une part d'améliorer le rapport qualité/prix de la viande fraîche piécée et d'autre part, de mettre le pied dans la porte de certains marchés qui s'ouvrent ou se confirment à l'export comme la Chine, la Turquie, l'Algérie... La création d'une société mixte franco-algérienne pour *«la structuration et le développement d'une filière bovine»* mixte elle aussi va dans ce sens.

Porcs : peu de perspectives encourageantes

Douchés par les conséquences de l'embargo russe, les producteurs de porcs sortent aussi d'une mauvaise année. Pas de signes de redressement du côté européen où la surproduction menace face à une consommation peu dynamique et les incertitudes restent nombreuses, sur le plan des marchés, des cours des matières premières et face aux difficultés rencontrées par la filière dans le secteur de l'abattage notamment.

Volailles : à la reconquête du marché intérieur

Les volailles de chair semblent résolument décidées à repartir à la conquête du marché intérieur pour sortir par le haut de la crise. Les objectifs sont ambitieux mais réalisables compte-tenu du potentiel car 42% des volailles achetées en France sont issus d'importation.

Grandes cultures : pour une meilleure gestion des risques

Pour les grandes cultures, l'année 2015 restera marquée par la poursuite du décrochage des cours du grain et un revenu en berne. *«L'entame de la nouvelle année est rendue compliquée par la chute des prix en 2014 et des situations parfois dramatiques dans les exploitations de grandes cultures»* confirme le président de l'AGPB, Philippe Pinta qui précise : *«en zones intermédiaires, la récolte céréalière passée conjugue des volumes en baisse et une valorisation réduite par la qualité»*. 2015 s'annonce comme une année difficile pour nombre de producteurs de grandes cultures alors que le long terme inciterait plutôt à l'optimisme pour certains responsables professionnels comme Gérard Tubéry, président de la Fop.
Afin d'anticiper la prochaine Pac, les producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux s'en remettent à la gestion des risques, que ce soit pour la volatilité des prix ou les incidents climatiques. On attend beaucoup ainsi de l'adaptation du régime fiscal de déduction pour aléas (DPA) et du nouveau produit d'assurance annoncé cet été sous la forme d'un projet de contrat-socle. Autre attente importante : une meilleure accessibilité aux outils d'aide à la décision pour répondre aux normes environnementales et optimiser l'utilisation des intrants.

Fruits et légumes : ne pas subir 2015 comme 2014

Après une année 2014 minée par des prix en berne, une consommation insuffisante et surtout un bras de fer perpétuel avec la grande distribution, les producteurs de fruits et légumes ne sont pas prêts à subir la même chose en 2015. Ils demandent notamment un engagement de la grande distribution sur des volumes et des prix. *«Arrêtons de brader l'origine France, nous devons contractualiser, avoir un revenu»* prévient Jacques Rouchaussé de Légumes de France. Confrontée à de fortes incertitudes, les filières fruits et légumes restent *«en ordre de marche»* et *«dynamiques»*.

Filières bio : un marché en croissance mais des incertitudes aussi

Les filières bio tirent un bilan plutôt positif de l'année écoulée et voient en 2015 une année de transition. D'une part, parce qu'il revient désormais aux Conseils régionaux de définir les régime d'aide à la bio et d'autre part, parce que la fin des quotas laitiers pourrait avoir des conséquences sur la filière laitière bio, tout aussi concernée par la libéralisation du marché. Les professionnels bio restent particulièrement préoccupés par les aides au maintien à l'agriculture biologique.

D'APRÈS AGRA

Loi d'avenir

Evolution des critères de transparence des Gaec au 1er janvier

Les aides Pac seront désormais attribuées aux Gaec dits *«totaux»*. Le principe de la transparence s'appuiera sur la contribution de chacun des associés au renforcement de la structure du groupement.

La loi d'avenir transpose la définition communautaire des Gaec. Au 1er janvier 2015, pour la nouvelle campagne Pac 2015, les nouveaux critères de transparence des Gaec seront pris en considération. En d'autres termes, l'attribution des aides ne se fera qu'à un Gaec total et *«les associés devront avoir contribué par leurs apports (de parts sociales), au renforcement de la structure du groupement»*, selon une note technique parue au bulletin officiel de l'agriculture le 22 décembre. Ces critères ne sont pas rétroactifs et *«ne permettent pas de reconsidérer la situation des Gaec au regard de la transparence par le passé»*. Attention, le critère de l'activité minimale (Ama) n'entre plus en application du principe de la transparence économique.
Pour faire simple, la surface minimum d'installation (SMI), la notion de parts économiques, le plafonnement de la transparence, etc., ne sont plus d'actualité. Un seul critère valide la transparence des Gaec : la répartition des parts sociales détenues par chaque associé du Gaec et mentionnées dans les statuts à jour.

Définition d'un Gaec total

Un Gaec total met en commun l'ensemble des activités de production agricole de ses associés. Il peut compléter ses activités de production par des activités dites *«de rattachement»*. C'est-à-dire celles exercées dans le prolongement de l'activité de production (transformation et/ou conditionnement des produits agricoles, vente de produits de l'exploitation...) ou les activités ayant pour support l'exploitation (activités d'accueil touristiques à la ferme, tables d'hôte, fermes-auberges si exercées avec des produits de l'exploitation...).
Les activités dites *«par détermination de la loi»* sont aussi acceptées dans la définition d'un Gaec total. Ce sont les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation (à l'exception des activités de spectacle) ainsi que les activités de production et, le cas échéant, de commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50% de matières provenant d'exploitations agricoles. À noter que si le Gaec fait le choix d'externaliser totalement ses autres activités agricoles, hors production, dans le cadre d'une structure dédiée, il ne fait pas perdre au Gaec total le bénéfice de la transparence. *«Cette ouverture du dispositif, sans préjudice pour la qualification du Gaec total, constitue une nouveauté majeure de la loi d'avenir»* note le ministère de l'Agriculture dans son instruction technique du 23 décembre.

Les instructions techniques des Gaec sont en ligne sur www.agrapresse.fr



► A noter

Aide aux ovins et aide aux caprins 2015

A compter du 1er janvier 2015 et jusqu'au 2 février 2015, les éleveurs détenant au moins 50 brebis éligibles et/ou 25 chèvres éligibles peuvent demander à bénéficier de l'aide PAC Aide aux Ovins et Aide aux Caprins.
Aucun formulaire papier ne sera adressé aux exploitants pour la campagne 2015.
La demande d'aide peut être réalisée par télédéclaration sur le site TELEPAC www.telepac.agriculture.gouv.fr à partir du 1er janvier 2015.
Les notices sont en ligne sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante http://www.cote-dor.gouv.fr/droits-a-paiement-unique-et-aides-couplees-r1098.html et seront prochainement en ligne sur TELEPAC. Si vous êtes nouveau demandeur et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT: Chantal Magnon au 03 80 29 43.20 . Les éleveurs qui souhaitent être accompagnés dans la démarche de la télédéclaration peuvent trouver une assistance téléphonique ou prendre RDV auprès des structures suivantes:
DDT : 03 80 29 43 20, FDSEA: 03 80 68 67 67, Syndicat contrôle laitier : 03 80 68 67 17, Chambre d'agriculture (Pouilly) : 03 80 90 89 09, Elvea (Vitteaux) : 03 80 49 67 12.
Attention, lors de la campagne 2015, la DDT ne tiendra pas de permanence en dehors du site de Dijon. COMMUNIQUÉ DDT

Trois agriculteurs témoignent

Qu'espèrent-ils en 2015 ?

Trois agriculteurs ont été invités à prononcer des vœux agricoles pour la nouvelle année.

Le nouvel an approche. S'il avait un vœu à formuler, Patrick Gérard, producteur laitier à Fontenelle dans le canton de Fontaine-Française, souhaiterait *«enfin»* assister à la fin de *«la guerre des prix»* : *«Il faudrait trouver un compromis entre les industriels et la production et arrêter d'attirer les consommateurs dans les grandes surfaces par les prix alimentaires tirés vers le bas. Tout le monde doit pouvoir manger, y compris les éleveurs. Si l'on veut conserver un tissu de producteurs laitiers en zone intermédiaire, le travail doit être rémunéré. Les besoins en main d'œuvre sont conséquents et les normes ont des incidences importantes»*. L'éleveur de 130 vaches Montbéliardes (1 008 000 litres) souhaiterait voir le prix du lait rester au même niveau que 2014 (base de 365€): *«malheureusement, je ne pense pas que cela soit réalisable. Nous sommes bien partis pour nous ramasser une grosse gamelle... Dans le meilleur des cas, nous allons redescendre au niveau de 2013 (337€), soit une perte de presque 30€/1000l. On nous dit que les charges vont baisser, mais j'ai beaucoup de mal à croire qu'elles le feront dans les mêmes proportions...»*
Le son de cloche est le même à quelques kilomètres de là, à Til-Châtel dans le canton d'Is-sur-Tille : *«Atteindre la barre des 400€/1000 litres ferait vraiment du bien aux producteurs, c'est certain»* lance Florence Pelletier. Installée depuis 2011 au Gaec de la Tille, la jeune Côte d'orienne de 27 ans souhaiterait assister à une baisse du prix des tourteaux et en savoir un peu plus sur l'après-quota.
Christian Girard, qui s'occupe de l'atelier céréales sur la même exploitation, vote quant à lui pour une remontée importante du prix du blé : *«100€/t de plus, c'est bien ce qu'il faudrait à tout le monde aujourd'hui, car le prix de 130 euros ne passe pas. J'espère aussi que 2015 ne sera pas une année propice aux produits phytosanitaires, cela limitera les charges. Moins de normes environnementales serait également fort appréciable ! Certaines choses sont de plus en plus aberrantes dans notre métier»*.
Pour la Politique agricole commune, l'agriculteur de 30 ans sait déjà à quoi s'attendre avec une baisse de soutiens qui devrait tourner autour de 3 000 euros pour son exploitation : *«Nous nous en sortons encore bien par rapport aux purs céréaliers. Chez nous, l'élevage a compensé les productions végétales»*.

AURÉLIEN GENEST


Patrick Gérard, à Fontenelle.


Christian Girard et Florence Pelletier, à Til-Châtel.



Bovins

Une «Journée» de perdue

Un élevage du canton d'Arnay-le-Duc recherche désespérément l'une de ses génisses.

Denis Gagnepain, éleveur charolais à Antigny-la-Ville, a perdu quatre de ses génisses début décembre. Si trois ont été retrouvées assez rapidement, l'une d'elle, nommée «Journée», est encore introuvable. *«Elles venaient d'être sevrées et n'avaient qu'une envie : retrouver leur mère»* commente l'Arnétois. Deux des quatre génisses avaient effectivement rejoint «Maman» dans un pré situé à deux kilomètres de l'exploitation. La troisième avait parcouru sept kilomètres pour rejoindre une pâture de la commune de Mimeure, n'appartenant pas à l'EARL Gagnepain. *«Un éleveur avait repéré l'animal et aussitôt téléphoné à l'EDE en leur indiquant le numéro. C'était bien la mienne»* commente Denis Gagnepain. Pour sa quatrième et dernière génisse, c'est la grande interrogation : *«le plus probable est qu'elle soit dans un pré où il y a encore des animaux. Il y en a encore beaucoup dehors. Elle peut passer inaperçue si elle se trouve dans un lot de 20 ou 25 veaux. Sur une route, elle peut aller loin si elle est poussée par une voiture. Les chasseurs du coin sont au courant mais n'ont rien trouvé pour l'instant»* ajoute l'Arnétois.

AURÉLIEN GENEST


Il manque encore une génisse de huit mois à Denis Gagnepain. Les jeunes bovins sont passés sous cette barrière et sont arrivés à sortir de la stabulation, dont la porte était pourtant fermée.

Élevage

Bien réfléchir avant de faire construire

Des éleveurs reviennent sur les démarches entreprises avant la construction de leur nouvelle stabulation.


Le bâtiment du Gaec Loiseau sera opérationnel l'hiver prochain.

Les journées porte-ouvertes bâtiments de la Chambre d'agriculture se dérouleront du 26 au 30 janvier. Organisées conjointement avec Côte d'Or Conseil élevage, le syndicat d'élevage ovin, le GDS et la Frcuma, ces moments d'échanges sont une nouvelle fois très attendus par les agriculteurs du département. Les dates, horaires et lieux des visites, une fois finalisés, seront aussitôt communiqués dans Terres de Bourgogne. *«Nous avions fait le plein l'an passé. J'espère que ce sera à nouveau le cas cette fois-ci. Les ovins, les bovins lait et viande ainsi que les caprins seront représentés»* confie Édouard Bénayas, conseiller à la Chambre d'agriculture, qui vante les bénéfices de telles rencontres: *«beaucoup d'agriculteurs me contactent à la suite de ces journées pour monter des dossiers. Ces visites les aident à peaufiner leur projet. Chacun garde le positif de ce qu'il voit et entend. Le but est d'obtenir le meilleur résultat possible et réaliser la construction qui leur correspond le mieux»*.

Direction Meilly

Il y a deux ans, les membres du Gaec Loiseau, à Meilly-sur-Rouvres dans le canton de Pouilly-en-Auxois, participaient à ces journées portes-ouvertes en tant que visiteurs. *«Nous avons vu des choses intéressantes, des éléments que nous souhaitions refaire ou, à l'inverse, ne pas faire chez nous»* commente Guy Loiseau, naisseur-engraisseur charolais âgé de 57 ans. L'installation de sa nièce Flora a la suite du départ en retraite de son frère Yves a motivé la construction d'une stabulation de 96 places pour 1 700m². Les travaux ont débuté au mois d'août et la rentrée des bovins est prévue l'an prochain. *«Nous étions encore à l'attache et notre ancienne stabulation n'était pas équipée pour les naissances. Il était grand temps de faire quelque chose, d'autant qu'il y avait encore des animaux dehors»* commente Guy Loiseau.

Vaccinés contre la grippe ?

La ventilation et la fonctionnalité ont été deux aspects très recherchés par le Gaec. *«Nous rencontrons pas mal de problèmes de grippe chez nos bovins à cause d'une mauvaise aération et d'un volume d'air insuffisant. Nous avons étudié plusieurs systèmes et l'un d'eux nous a séduits. L'un des éleveurs chez qui nous sommes allés n'a plus connu le moindre problème dès la rentrée de ses bovins dans son nouveau bâtiment. J'espère qu'il en sera de même pour nous»* poursuit Guy Loiseau. L'aspect fonctionnel et le confort de travail n'ont pas été négligés non plus : le nouveau bâtiment comprendra plusieurs allées d'alimentation, des boxes de vêlages, des parcs à veaux et divers équipements pratiques. *«Les visites extérieures ont été très utiles pour nous donner des idées dans l'agencement. Nous avons passé énormément de temps à réfléchir aux plans. En plus des journées portes-ouvertes, nous avons téléphoné à plusieurs éleveurs pour nous renseigner sur des points bien précis»* explique Flora Loiseau, qui évoque ensuite l'aspect économique : *«rien que pour la structure, une dizaine de personnes sont venues, laissant chacune un devis. Au départ, nous voulions une structure bois, mais la facture était bien trop élevée après nos simulations qui intégraient les subventions. Sur les murs fabriqués, nous sommes tombés d'accord sur un prix de 53€/m² alors que le coût initial était de 80€/m². L'année qui précéde de tels travaux est très chargée mais je pense que chacun s'y retrouve à la fin, le but étant de limiter des erreurs qui seraient impossibles à corriger une fois les travaux réalisés»*.

AURÉLIEN GENEST


Guy, Yves et Flora Loiseau, à Meilly-sur-Rouvres.

Bâtiments

Cinq ans en bois, ça donne quoi ?

Un jeune éleveur dresse un bilan assez satisfaisant de sa stabulation construite en 2009.


Olivier Lobreau dans sa stabulation avec ici Lili, le premier de ses 78 veaux prévus cette année.

A l'approche des journées techniques bâtiments de la Chambre d'agriculture, plusieurs exploitants ayant un projet en tête se posent peut-être la question du futur matériau qu'ils utiliseront. A Magnien dans le canton d'Arnay-le-Duc, Olivier Lobreau avait choisi le bois pour sa stabulation de 80 places, opérationnelle depuis 2009 (seule l'armature est métallique). Cet éleveur charolais de 31 ans recherchait un bâtiment *«sain»* pour ses bovins et s'était inspiré de plusieurs visites d'exploitation pour mener à bien son projet. Olivier Lobreau ne regrette pas son choix cinq années plus tard : l'atmosphère recherchée à l'intérieur du bâtiment est parfaitement au rendez-vous. Le prix d'achat n'était pas supérieur à celui des autres matériaux, ce qui avait conforté l'éleveur dans sa décision d'opter pour le bois. Aucun entretien particulier n'a été apporté à la structure à ce jour. Côté esthétisme, la stabulation a des atouts et se fond bien dans le paysage. *«Pour les pathologies, les problèmes respiratoires que j'avais sur les petits veaux ont continué malgré tout. Mais heureusement, ils ont eu tendance à baisser»* commente le Côte d'orien. Un des autres points négatifs, qui n'est pas une surprise ni un élément spécifique aux bâtiment bois, fut la quantité de paille supplémentaire à se procurer chaque année : *«J'étais préalablement à l'attache, cela change nettement le travail. Les veaux tètent seuls et c'est fort agréable. Mais la mise en place d'une aire paillée engendre une facture supplémentaire de 5 000 euros l'année. C'est à considérer lorsque l'on change de bâtiment. Cela représente un coût considérable, surtout par rapport à ce que nous produisons et vendons en viande. Là, la tendance est baissière, sans parler des soutiens Pac qui viennent de chuter de ce même montant de 5 000 euros dans mon propre cas»*.

AURÉLIEN GENEST



▸ Agenda

27-30/01 Instants santé canton de Beaune

La MSA propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles du canton de Beaune, âgés de 25 à 74 ans. Ces bilans se dérouleront du 27 au 30 janvier, de 7h30 à 11h30, à la MSA Bourgogne, Antenne de Levernois, 16, rue du Golf - 21200 Levernois. Si vous n'êtes pas pré-inscrit, contactez le N°vert gratuit : 0800 888 108.

▸ Formations

21 Pac 2015 évaluer son impact sur mon exploitation

Maîtriser les mécanismes de la future Pac et ses évolutions pour la période 2015-2020, évaluer les impacts sur sa structure (équilibre économique et fonctionnement) et identifier les opportunités offertes
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 20 et 23/01 à Dijon, 27 et 30/01 à Créancey ou 3 et 5/02 à Châtillon sur Seine
Public concerné : Agriculteur(trice)s de Côte d'Or
Contact : Cathie Cuisin (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or) 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 28 81 29
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

21 Conduite d'un autoclave pour une stérilisation optimale

Maitriser la conduite de son autoclave pour optimiser la stérilisation de ses conserves et minimiser les risques sanitaires
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 21 janvier 2015 à Autun
Public concerné : Producteurs utilisant ou souhaitant utiliser un autoclave
Contact : Mathilde Schryve 03 80 68 66 31
mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Séverine Gautier (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 50
severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

Reprise de l'exploitation familiale

Tu seras agriculteur mon fils (ou pas)

Un couple d'éleveurs n'entend pas de la même oreille la volonté de leur fils de s'installer en agriculture.



Gabriel et Martine Verne, dans le canton de Saint-Jean-de-Losne, ont des points de vue divergents sur le devenir professionnel de Pierrick.

C'est une question qui se pose dans de nombreuses exploitations : les enfants doivent-ils prendre le même chemin que leurs parents ? A Symphorien-sur-Saône, un an et demi après l'annonce de Pierrick de vouloir s'installer sur l'exploitation familiale, c'est toujours *«chaud»* entre Gabriel et Martine Verne. *«Personnellement, je suis très content que Pierrick souhaite s'installer et reprendre un bien que nous avons construit au fil des années»* lance le père de famille aujourd'hui retraité, *«je préfère lui laisser l'exploitation plutôt que la vendre pour un agrandissement. Je pense que le projet est viable, mais ma femme ne pense pas la même chose»*. Pour Martine, prochainement à la retraite, la ferme est *«bien trop petite»* avec ses 80 hectares: *«Il en faut 150 aujourd'hui pour bien vivre… Alors certes, Pierrick souhaite développer l'atelier laitier mais avec les astreintes, ce sera compliqué pour lui d'avoir une vie familiale. Pour ces deux raisons, je lui conseille vivement de faire autre chose»*. Pierrick Verne souhaiterait passer de 25 à 60 laitières, au détriment des 40 vaches allaitantes déjà sur l'exploitation. *«La mise en place d'un robot pourrait être une solution à ces problèmes, mais il reste le financement»* relève Gabriel Verne, *«notre métier manque cruellement de visibilité : d'un mois sur l'autre, on ne sait pas combien on vendra le produit»*. Le retraité ne nie pas les difficultés et annonce une prochaine baisse du prix du lait qui pourrait atteindre 70€/1000 litres dès le début d'année : *«un tel montant est énorme, c'est vrai, alors qu'il nous faudrait un prix constant autour de 400€/1000 litres pour voir l'avenir sereinement. Il y a aussi une interrogation sur l'arrêt des quotas : on ne sait pas du tout ce que ça donnera»*. Pierrick Verne, actuellement en classe de BTS Acse, est conscient de cette problématique mais souhaite *«se lancer malgré tout»* dixit son père : *«il nous a fait part de sa volonté de devenir agriculteur assez tard, mais je pense qu'il a cette idée dans la tête depuis bien longtemps et il a bien raison. Il a fait une année à l'Université de Bourgogne mais il ne se voit pas travailler derrière un bureau toute sa vie. Qu'il fasse ce qu'il a envie de faire. Je pense qu'il arrivera à ses fins : nous sommes deux contre une aujourd'hui !»*

AURÉLIEN GENEST

Transmission d'exploitation

Et si la solution venait du stagiaire ?

Un éleveur du canton de Pouilly-en-Auxois aborde sa future succession.



Julien Bandonny et Gérard Lucotte, la semaine dernière à Arconcey.

Accueillir des scolaires sur son exploitation peut parfois déboucher sur de bonnes surprises. Visiblement sans successeur, Gérard Lucotte pourrait vendre sa ferme dans les prochaines années à un actuel élève de la MFR de Liernais. *«Adrien et Jules, mes deux fils, ne semblent pas être intéressés à l'idée de reprendre l'exploitation»* explique l'éleveur d'Arconcey, *«la solution pourrait venir de Julien, aujourd'hui 16 ans. Il habite le village et affiche une grande volonté de devenir agriculteur»*. Julien Bandonny, actuellement en classe de Capa *«productions animales»*, sait visiblement ce qu'il veut : *«l'agriculture est ma passion depuis que j'ai quatre ou cinq ans. Les animaux, le matériel agricole et les moissons m'attirent depuis très longtemps. C'est ça que je veux faire, c'est certain»*. Le jeune homme a déjà imaginé d'éventuels aménagements si la ferme de Gérard Lucotte devenait un jour la sienne : *«je vendrais les moutons au bénéfice des vaches que je voudrais voir plus nombreuses. Je réaménagerais la cour pour avoir plus de place pour manœuvrer en tracteur. L'idéal serait aussi un nouveau bâtiment, plus fonctionnel pour arrêter le système d'attache. Mais bon, on n'en est pas encore là !»* Conscient des difficultés du métier, Julien Bandonny, fils d'un agent du Service de remplacement Côte d'Or, veut malgré tout se lancer : *«les périodes de vêlages et la comptabilité sont sans doute les deux postes les plus compliqués dans le métier mais tant pis. Je sais aussi que les cours de la viande sont en baisse, je l'ai lu dans les journaux, mais la passion est vraiment trop grande !»* Gérard Lucotte et Julien Bandonny ont encore le temps de peaufiner leur projet : le premier a encore sept années de travail à effectuer avant de faire valoir ses droits à la retraite. Le second fait part de son souhait d'obtenir son baccalauréat à la MFR de Liernais avant de s'installer.

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Ligne ferroviaire entre Arzembouy et Nevers

Le «*chemin du grain*» sur la voie de la fermeture

Peu d'agriculteurs nivernais le savent mais une ligne de chemin de fer dessert encore aujourd'hui les deux silos du groupe Soufflet et d'Axereal à Arzembouy et Guérigny. L'acheminement des grains vers Nevers est le point de départ de ces sociétés vers leurs clients à l'export. Sauf que la ligne semble menacée à très court terme pour des raisons de sécurité...



Par endroits, et à certains moments de l'année, les rails montrent des signes tangibles de faiblesse.



La ligne de chemin de fer entre Arzembouy et Nevers dessert les silos à grains de Soufflet et Axereal à Arzembouy et Guérigny.

Réseau ferré de France (RFF), qui depuis le 1er janvier s'appelle désormais SNCF Réseaux, le confirme par la voix de son chef de pôle clients et services de la direction régionale à Dijon : *«l'obsolescence avancée, les ruptures de rail et le risque pour la sécurité font que nous envisageons l'arrêt de la circulation sur cette ligne au début de 2015. Nous faisons tout pour maintenir l'infrastructure le plus possible mais l'investissement nécessaire devient trop important»*. Cette ligne de chemin de fer (lire historique en encadré) dont parle Raphaël Lefèvre, c'est celle qui va d'Arzembouy, via Guérigny, à Nevers. Inexploitée entre Clamecy et Arzembouy, elle permet encore de rallier les silos de Soufflet et Axereal, à Arzembouy et Guérigny, au chef-lieu du département, point de départ vers les clients internationaux de ces deux sociétés bien connues des céréaliers nivernais. Entre 2 et 3 convois par semaine, en moyenne, font le trajet tout au long de l'année, sur ces 40 kilomètres de voie ferrée, rudimentaire et bucolique, puisque sans caténaire, qui sillonne la campagne nivernaise entre nature envahissante et haies à peine protectrices... L'image de ce tortillard qui ondule au gré de la campagne par tout temps et à toute saison a quelque chose d'emblématique, pour les agriculteurs du département comme pour les cheminots qui le manoeuvrent.

Convoi chargé séparé en deux

Selon Emmanuel Bonnin, technicien cultures du groupe Soufflet, *«à la mauvaise saison, la présence de feuilles ou de givre sur les rails oblige les équipes SNCF, c'est-à-dire un conducteur, un agent de circulation et deux personnes équipées de tronçonneuses à cause des chutes d'arbres, à faire un aller avec une rame de 20 wagons à vide (350 t) puis le retour avec seulement 10 wagons pleins (700 t) et à retourner chercher les 10 autres wagons restés en bout de ligne»*. Pour faire 40 km, les deux locomotives diesel ont un temps de parcours, plus ou moins incompressible, de 2 heures. Sans parler des passages, plus délicats, où les machines semblent s'engager sur du sable ou la pente de la Côte de Feuilles, juste après Guérigny, où l'humidité fait parfois patiner les essieux... Irremplaçable -économiquement- pour l'importance du service rendu aux chargeurs (Axereal et Soufflet), la ligne semble -techniquement- s'être endormie au XIXè siècle quand, à son apogée, les voyageurs pouvaient se rendre de Nevers à Auxerre en moins de quatre heures. Depuis, les risques sont multiples -même s'il n'y a plus de passagers- entre les chutes d'arbres, la présence de bétail, l'affaissement de la voie... sauf de croiser un autre train puisqu'il n'y a qu'une voie et que seuls les convois de grains l'empruntent 2 ou 3 fois par semaine. Raphaël Lefevre, de SNCF Réseaux, confirme que *«pour pérenniser cette ligne, il faudrait un investissement important, de l'ordre de 11 millions d'euros, un montant qui n'est à la portée d'aucune des parties concernées (chargeurs, Conseil régional, SNCF Réseaux...)»* Et il s'agit là d'une fourchette basse dont la mise en œuvre ne viendrait que rendre acceptable un transport dont les normes européennes et nationales se sont, là aussi, énormément durcies.

2500 camions en plus sur les routes nivernaises ?

Des travaux ont tout de même été réalisés ces dernières années, notamment des plans de voie et des rails soudés sur le tronçon Nevers-Guérigny, mais le problème reste entier au-delà, jusqu'à Arzembouy. Faute d'investissements, le *«chemin du grain»* semble sur la voie de la fermeture. Et sans doute assez rapidement. Les responsables d'Axereal, qui rencontraient le préfet de la Nièvre le 3 décembre au silo de Pouilly-sur-Loire, s'en sont ouvert à lui. Au-delà de l'impact logistique et financier qu'aurait immanquablement la disparition du Nevers-Arzembouy, pour les collecteurs de grains, c'est tout un problème économique et environnemental qui se poserait. Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, mobilisé sur le sujet, fulmine : *«Quelle est cette habitude de tout vouloir faire remonter par la Région parisienne ? Ce serait cohérent sur un axe Nord-Sud mais là, Axereal et Soufflet exportent vers leurs clients meuniers italiens (ndlr : et vers les Moulins Storione de Marseille ou les ports de Sète et Fos-sur-Mer). Vu l'état de la voie, on n'est pas obligés de faire une ligne à 130 km/h mais il faut absolument pouvoir continuer à faire transiter les quelques 200 000 tonnes annuelles de grains sur cette ligne !»* 200 000 tonnes, ce sont plus de 100 trains par an, soit l'équivalent de 2 500 camions qui n'utilisent pas et n'usent pas les infrastructures routières du département. *«Je ne veux pas parler au nom de Patrice Joly* (ndlr : le président du Conseil général de la Nièvre) *mais étant donné le budget départemental des routes, je doute que le Conseil général soit OK pour livrer ses routes à un tel trafic. Et le bois est aussi concerné»* insiste le responsable consulaire. A SNCF Réseaux, on tente d'apaiser le débat. *«On travaille sur la possibilité de lever encore les fonds nécessaires auprès de l'Agence des infrastructures terrestres (FIT), qui finance des projets de transports terrestres depuis la privatisation des sociétés autoroutières»* confie Raphaël Lefèvre. Mais les finances publiques contraintes et l'abandon de l'Ecotaxe -source financière avortée- permettront-ils de sauver la Nevers-Arzembouy ? Et pour combien de temps ? *«Les discussions avec l'Etat et avec l'ensemble des partenaires est engagé. Nous entrevoyons une esquisse de solution»* essaie de positiver le responsable régional de l'ex-RFF.

La pérennisation de l'exportation des grains nivernais est-elle, encore, sur la bonne voie ?

EMMANUEL COULOMBEIX

Déclarée d'utilité publique par un décret impérial de 1861

Partie essentielle de l'itinéraire Auxerre-Nevers, la ligne ferroviaire de Clamecy à Nevers, d'une longueur de 75,1 km, avec une déclivité maximale de 11 pour 1 000, a fait l'objet d'un décret impérial d'utilité publique le 14 juin 1861. Puis, en 1863, la ligne a été concédée par le ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux public de l'époque, à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Cette convention a été approuvée par un nouveau décret impérial le 11 juin 1863. Ligne ferroviaire à écartement standard, non électrifiée, la ligne N° 754 000 du réseau ferré national a officiellement été ouverte aux voyageurs, entre Clamecy et Nevers, à partir du 2 juillet 1877, jusqu'à sa fermeture aux passagers le 5 mai 1938. Elle a continué à être utilisée pour le transport de marchandises, jusqu'au 1er juin 2000 entre Clamecy et Arzembouy puis jusqu'à aujourd'hui entre Arzembouy et Nevers. Seuls des convois de grains, à raison de 2 à 3 par semaine en moyenne, circulent sur ce tronçon à voie unique, pour le compte de deux chargeurs habituels : le silo d'Arzembouy du groupe Soufflet et celui de Guérigny de la coopérative Axereal. L'actuel propriétaire est la société RFF (Réseau ferré de France qui est devenue SNCF Réseaux depuis le 1er janvier dernier) et l'exploitant, la SNCF (Société nationale du chemin de fer français).

▶ Agenda

13 et 14/01 Instants santé à Parigny-les-Vaux
La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Pougues-les-Eaux, du 13 au 14 janvier 2015, à la salle polyvalente (le bourg) de Parigny-les-Vaux.

19 au 23/01 Réunions locales Pac
La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec la DDT, organise des réunions d'information locales autour de la Pac, du 19 au 23 janvier prochains. Les rendez-vous prévus sont:
- Région Bourgogne nivernaise, le lundi 19 janvier de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Ciez.
- Région Sud nivernais, le mardi 20 janvier de 14 à 17h, au dessus de la mairie de Saint-Pierre le Moutier.
- Région Centre nivernais, mercredi 21 janvier, de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Saint-Jean aux Amognes.
- Région corbigeoise nord Morvan, jeudi 22 janvier de 14 à 17h, à la salle de la mairie de Corbigny.
- Région sud Morvan, vendredi 23 janvier de 14 à 17h, à la salle polyvalente de Saint-Honoré les Bains. Contact : Marie-Anne Sennepin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 38.

20, 21 et 22/01 Instants santé à Prémery
La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Prémery, du 20 au 22 janvier 2015, à la salle sociale (2, rue A. Croizat) de Prémery.

22/01 Enchères "vêlage facile" au Marault
Pour la 6è année consécutive, le Herd Book Charolais organise sa vente aux enchères annuelle, issue du programme *«vêlage facile»*, le 22 janvier prochain, à l'agropôle du Marault. 46 veaux seront présentés et mis en vente sur le ring, à partir de 14h. Des portes ouvertes se tiendront les mercredis 7 et 14 janvier, de 10h à 16h, afin de voir les animaux. Les éleveurs auront la possibilité de faire l'achat à distance via le site .
Renseignements auprès du HBC au 03 86 59 77 08.

Avenir Formation dans le Doubs

S'armer pour mieux se responsabiliser

JA, au niveau national, propose une opération annuelle appelée Avenir Formation. Il s'agit de 6 modules de trois jours, répartis entre novembre et mars, pour former les cadres de l'agriculture à leurs futures responsabilité. Le dernier en date a eu lieu la semaine dernière dans le Doubs, un jeune Nivernais, Florent Point était de la partie.



Parmi les participants à cette nouvelle session d'Avenir formation, le Nivernais Florent Point a trouvé toute sa place aux côtés des jeunes du Doubs et du Jura.

Florent Point de la Nièvre, Vincent Monnier, Jérôme Benoît et Sébastien Colin du Jura d'un côté ; de l'autre, Maxime Mouchart, Lucas Parguey et Virginie Bôle pour le Doubs auraient pu ne jamais se rencontrer. Ils sont jeunes et agriculteurs, installés ou en projet d'installation, ils sont déjà présidents ou administrateurs à divers échelons, ce qui les unis et va les souder en équipe tient en deux mots : Avenir formation. Une opération menée chaque année et qui consiste à organiser six modules de trois jours répartis entre novembre et mars. Cette mi-décembre a vu la présence de têtes inconnues au sein du Groupe rural du Doubs, à Besançon, pour le deuxième module... Parmi les avantages de cette formation, outre la possibilité de mûrir leur engagement, les jeunes responsables sont amenés aussi à rencontrer d'autres jeunes, issus d'horizons très différents souvent. C'est le cas de Florent Point, éleveur de vaches allaitantes de race charolaise et cultivateur associé en EARL avec sa mère à Verneuil dans la Nièvre. *«Ces modules vont nous apprendre et nous préparer à prendre des responsabilités»* confirme-t-il *«et pas seulement au sein des JA»*.D'ailleurs, l'engagement il sait déjà ce que c'est, au sein du comité des fêtes de son village et dans son conseil municipal. *«Cette formation va probablement être un atout supplémentaire en termes d'expérience et de confiance»*.De quoi envisager de se lancer -pourquoi pas ?- à prendre des responsabilités dans la coopérative qui vend ses charolaises.

Du local à l'international

Un autre aspect, plus personnel, a séduit ces jeunes responsables. *«J'étais stressé par la prise de parole en public»*, reconnaît Florent Point. *«Et moi, je voulais pouvoir me débloquer plus facilement pour trouver les arguments adéquats»*, ajoute une jeune agricultrice du Doubs Virginie Bôle. En ce sens, le premier module a joué pleinement son rôle. Il ne reste plus qu'à se mettre en ordre de marche sur la rampe de lancement concoctée par Avenir formation. D'abord s'intéresser à son entourage, *«et découvrir le monde para-agricole avec lequel nous devons travailler»*, précise Virginie Bôle. Puis monter les marches les unes après les autres, *«mieux connaître les acteurs territoriaux»*, nationaux et internationaux, *«en allant à Genève par exemple»*. Rien n'interdit ensuite de reprendre pied dans son quotidien en partageant son expérience qu'il s'agisse *«de visiter les caves d'affinage pour les faire découvrir à Florent»* propose l'un ou *«d'inviter ses collègues à découvrir un autre production»* envisage un autre. Tous, en tout cas, reconnaissent qu'Avenir formation leur apporte *"une grande ouverture d'esprit"*.

D'APRÈS DOMINIQUE GOUHENANT (LA TERRE DE CHEZ NOUS)

Pistes à creuser

Savoir communiquer, une première étape avant de s'adresser au grand public quand il s'agit de parler de ses différents métiers et de l'agriculture en général, mais il ne faut pas rester dans son pré carré. L'agriculture a toute sa place dans les projets de développement local. Et c'est toute la nécessité d'organiser une séquence sur les métiers de la communication -télévision, radio et presse quotidienne- pour s'adresser à un public plus large. Il faudra encore gravir un autre échelon en se penchant sur les instances internationales : OMC, FAO et ONU... Avant de faire vivre le projet décidé collectivement en groupe.



Syndical

La FDSEA a rencontré les services fiscaux

Dans le prolongement des actions initiées pour l'accompagnement des trésoreries, la FDSEA a rencontré les services fiscaux de la Nièvre, à Nevers, à la mi-décembre.

Philippe Guillien, le président de la commission fiscale de la FDSEA de la Nièvre a, le 16 décembre dernier, dans le cadre de la crise de trésorerie qui frappe les exploitations agricoles Nivernaises, rencontré le directeur des services fiscaux du département afin d'évoquer les voies d'accompagnement de la trésorerie affectée des exploitations.
Rappelant les éléments de conjoncture qui ont impacté le revenu, toutes productions confondues, au cours de la campagne écoulée, le responsable professionnel a lourdement insisté pour que des mesures d'accompagnement puissent être mises en place au profit des agriculteurs, tant sur le volet des impôts fonciers que sur l'intégralité des taxes dont doivent s'acquitter les paysans.

En l'absence d'un cadre national décidé par le gouvernement, les services fiscaux ont assuré prêter une oreille attentive aux problématiques de revenu des exploitants et ont proposé d'étudier avec attention toute demande individuelle de dégrèvement qui pourrait être transmise par les agriculteurs.

Aussi, et tout en regrettant le manque de volonté flagrant du ministre, qui se contente d'annoncer un accompagnement au cas par cas (ni plus ni moins une manière polie de s'excuser de n'avoir aucune ambition pour les ressortissants de son ministère), la FDSEA met à votre disposition un courrier-type de demande de dégrèvement à déposer auprès de vos SIE (Service des Impôts des Entreprises).
Celui-ci est disponible sur simple demande auprès de notre secrétariat (03 86 93 40 92)

S.L – FDSEA 58

Les vœux des présidents

Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA



Chers lecteurs, pour la première fois depuis que m'a été confiée la présidence de la FDSEA, je vous souhaite une bonne année.
En 2015, le sens de mon engagement sera de renforcer la FDSEA pour qu'elle soit toujours plus digne de notre métier si important à la vie des hommes et qui est un des plus beaux métiers. Notre agriculture nivernaise est diverse, il n'y a pas une agriculture, il y a plusieurs agricultures. Mais pour autant, un syndicalisme agricole digne de ce nom s'il veut inspirer la confiance, s'il veut réunir le maximum, sinon tous les agriculteurs, doit traiter de toutes les questions. Il doit obtenir des Pouvoirs publics la réponse à vos problèmes, quels qu'ils soient.
Nous sommes chaque année confrontés à deux incertitudes majeures, météorologique et commerciale. Que 2015 nous épargne les rigueurs du temps et des marchés qui nous ont durement éprouvés en 2014. Si ce n'était pas le cas, vous pourrez compter sur la FDSEA pour vous aider à trouver dans vos fermes et auprès des Pouvoirs publics et des partenaires agricoles les réponses adaptées.
Nous travaillerons en 2015 pour une FDSEA à votre service, dévouée et disponible dans les épreuves, déterminée face aux problèmes, attentive à la diversité de vos situations.
Que 2015 vous préserve en bonne santé et vous donne, entourés de vos proches, la joie de vivre et le goût de l'avenir, si déterminants dans toute réussite. Soyez assurés de mon dévouement, de celui du conseil d'administration et du personnel de la FDSEA.

Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre



2014, année de toutes les incertitudes pour les agriculteurs nivernais. Incertitudes habituelles, liées à notre activité (météo,...) quelle sera notre production, en quantité, en qualité et dans quelles conditions économiques pourrons nous acheter nos intrants et vendre nos productions. La boule de cristal ne peut pas être le seul outil de gestion des marchés agricoles. Nous devons arriver à une organisation des marchés plus sécurisante, des filets de sécurité doivent être réinventés à tout prix. Et incertitudes intolérables sur la définition d'une politique agricole (française et européenne).
Quelles missions nous demandent la société : produire une alimentation toujours moins chère, entretenir et produire une alimentation toujours plus sûre, faire vivre nos territoires, que sais-je encore ?

En 2015, nous devrons bien sûr nous remettre encore en cause dans l'organisation de nos exploitations, dans l'innovation dans nos systèmes de production, dans la gestion des nos entreprises.
Mais puisse cette nouvelle année nous apporter quelques certitudes : celles d'avoir, une fois n'est pas coutume, un revenu décent qui puisse nous permettre avec nos familles d'envisager l'avenir plus sereinement.

L'avenir d'un territoire, d'une profession, ce sont ses femmes et ses hommes, aussi sachons donner l'espoir, ouvrir des perspectives à celles et à ceux qui veulent encore vivre et travailler au pays.

Que cette nouvelle année vous apporte tout le bonheur auquel vos familles et vous aspirez.

Bonne Année à tous.

Patrick Tétard, président de la région Nièvre et membre du bureau d'Axéréal



Certaines années,dans une vie d'agriculteur restent dans les mémoires. 2014 en sera sûrement une !
Récolte prometteuse en juin en qualité et en quantité, juillet avec son lot de pluies et de températures basses a boulversé la donne. Mais la nature ensuite nous a aidé en donnant une pousse d'herbe et une récolte de maïs exceptionnelle.
Votre coopérative Axéréal a dû faire face et s'adapter pour vous servir au mieux.
Notre outil coopératif, qui depuis quelques années a évolué fortement, a su se donner les moyens pour répondre à vos demandes tout en préservant la confiance de ses clients.
Le monde change, et le monde agricole évolue. Nous nous devons d'avoir une coopérative qui puisse affronter les défis de demain et c'est ce que vos représentants de région et le conseil d'administration avec les 3000 salariés du groupe s'attachent à réaliser.
Retrouvons nous le 13 janvier 2015 à Orléans pour en parler ensemble.
En attendant de vous rencontrer , je vous souhaite une bonne et heureuse année, qu'elle apporte , joie, santé et prospérité à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Alexandre Lorré, président des JA de la Nièvre



Les Jeunes Agriculteurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Que 2015 vous apporte la santé, la prospérité, la réussite et l'épanouissement privé et professionnel ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.
2014 est achevé et tant mieux. Une année qui laissera un goût amer dans toutes les bouches. Une conjoncture économique difficile associée à une météo exceptionnelle qui transforma les moissons 2014 en grande déception.
De plus, 2014 aura été l'année de fortes mobilisations syndicales et d'actions qui montèrent en puissance aussi vite que l'urgence d'intervenir pour sauver le monde paysan. Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont investis dans toutes nos actions, mobilisations pour faire entendre la spécificité de nos zones intermédiaires si durement malmenées. Malgré tout cela les Jeunes Agriculteurs sont et resteront convaincus que notre profession est une profession d'avenir, je dirais même de nécessité publique. Quoi de plus précieux, de plus noble que de travailler pour nourrir les hommes.
2015 sera une fois de plus une année où nous nous battrons pour faire entendre cela et défendre les femmes et les hommes qui façonnent ce si beau métier. Le renouvellement des générations, l'installation des jeunes agriculteurs, la solidarité, l'entraide, l'opiniâtreté sont des valeurs qui nous sont chères et nous perpétuerons leur promotion. Bonne année 2015.

Dominique Thibault, vice-président du Crédit agricole Centre-Loire



Inquiétudes et Espoir
Pour cette année 2014 qui vient tout juste de s'achever, le monde agricole aura connu son lot de difficultés.
Une crise bovine persistante, une météo capricieuse qui a altéré la qualité des céréales, des prix mondiaux orientés à la baisse, une réforme de la PAC défavorable à l'agriculture nivernaise…, des contraintes environnementales supplémentaires…
Les trésoreries d'un grand nombre d'agriculteurs ont été mises à mal avec des situations très hétérogènes et de grandes disparités, voire préoccupantes pour certains.
Le Crédit Agricole Centre-Loire s'est engagé dés la fin de l'été pour répondre au plus vite aux interrogations de chacun. Les Caisses Locales se sont largement mobilisées afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.
Cette spécificité coopérative, regard croisé élus-salariés, confère au Crédit Agricole cette légitimité de Banque différente. Son rôle est bien d'accompagner l'ensemble des agriculteurs en période faste, mais également, comme cela est malheureusement le cas aujourd'hui, d'être présent lors de grands bouleversements.
L'urgent est de répondre individuellement aux besoins de trésorerie des agriculteurs. Plusieurs possibilités sont offertes : un financement à court terme, ou bien un report d'échéance de prêts ou bien encore une restructuration de l'ensemble des prêts.
Le but premier est bien de passer ce cap difficile et de redonner confiance et autonomie financière pour faire face aux échéances futures. Cette réactivité, nous la devons collectivement aux équipes présentes sur le terrain par l'intermédiaire des Caisses Locales et des Agences de proximité.
2015 sera l'année du vingtième anniversaire de la création de la Caisse Régionale de Centre-Loire, réunissant les Caisses du Cher, du Loiret et de la Nièvre, dans cette même entité, pour devenir la première Banque de financement du territoire.
Le Crédit Agricole Centre-Loire assure pleinement cette responsabilité vis-à-vis du territoire et de ses habitants.
C'est dans la difficulté, dans l'adversité, que l'on évalue la Fidélité et la Relation dans la durée. Centre-Loire reste fidèle à ses valeurs et garde son attachement à ses racines agricoles.
L'année 2014, avec ses inquiétudes et ses mauvais souvenirs est finie, et c'est tant mieux !
Que 2015 voit renaître en chacun d'entre nous Espoir, Sérénité et Confiance en l'avenir !... Bonne Année et Meilleurs Vœux à Toutes et à Tous.

Patrick Seguin, président Groupama



Bonne Année 2015 avec Groupama
Au cours de l'année 2014, Groupama a affiché ses ambitions pour :
- être plus que jamais un acteur de l'innovation au service de ses clients avec par exemple le site Granvillage dédié aux producteurs et prestataires de services pour valoriser leurs offres auprès des internautes.
- être un acteur de l'économie locale, attaché au territoire, à la proximité, cela passe par la mise en place de partenariats comme celui signé avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Nièvre.
Groupama restera toujours un défenseur du monde agricole et rural au côté des autres OPA.
Élus et collaborateurs vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

► Formations

14/01 Formation à la rédaction du document unique d'évaluation des risques

La FDSEA de la Nièvre organise le 14 janvier 2015, de 9h à 17h, une formation à destination des agriculteurs (employeurs de main d'œuvre ou non) visant à faire acquérir la méthodologie nécessaire à la rédaction du Document unique d'évaluation des risques (Duer). Contact: Clément Villain au 03 86 93 40 94 ou emploi.fdsea58@orange.fr.

22/01 Formation "Communiquer sur son métier d'agriculteur"

La FDSEA 58 organise une formation gratuite sur la communication autour du métier d'agriculteur. Au programme : travail sur les stéréotypes liés au monde agricole, développement d'une communication positive autour du métier, techniques de base pour mieux communiquer, astuces pour se sentir en confiance en prenant la parole en public. Cette formation a lieu le 22 janvier 2015 à la Chambre d'agriculture, à Nevers (salle 2), de 9h30 à 17h30. L'intervention est assurée par Antoine Part, chargé de communication de Passion Céréales. Vous pouvez vous renseigner et/ou vous inscrire dès à présent au 03 86 93 40 96 ou par mail: fdsea58@wanadoo.fr, de préférence avant le 12 janvier.

27/01 «Réforme de la PAC, 1ère approche»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une première formation sur le thème de la *«réforme de la Pac, 1ère approche»*, le 27 janvier 2015 à Cosne-sur-Loire. L'objet de la journée, qui sera suivie par d'autres, vise à mesurer les impacts de la Pac sur les systèmes d'exploitation et les pistes d'adaptation. Contact : Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.



▸Agenda

Instants Santé MSA pour le canton de Toucy

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Toucy, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 3 au vendredi 6 février et du mardi 10 au jeudi 12 février, de 7 h 30 à 11h 30, à la Salle polyvalente, Café Fournier, 7 rue Paul Defrance à Toucy.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

13/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 05 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

AG cantonales FDSEA 89

Prochaines Assemblées générales cantonales :
Canton de Ligny-le-Châtel : vendredi 9 janvier à Ligny-le-Châtel (Salle de la Justice), à 9 h 30
Cantons de Pont sur Yonne/ Sergines : mardi 13 janvier à Pont sur Yonne (Salle des Fêtes), à 9 h 00
Canton de Chablis (élargi à tous les viticulteurs du département) : mercredi 14 janvier à Chablis (Cave du Foyer), à 17 h 30
Canton de Tonnerre : jeudi 15 janvier à Tanlay (Salle communale), à 14 h 00
Canton d'Auxerre Ouest : vendredi 16 janvier à Auxerre (Grande salle de réunion au siège de la FDSEA), à 9 h 30
Cantons de Cerisiers/Villeneuve l'Archevêque : jeudi 22 janvier à Villeneuve l'Archevêque (Salle Pasteur), à 14 h 00

Élevage

Alysé veut grandir et renforcer la compétitivité des éleveurs

La coopérative Alysé a organisé ses assemblées départementales annuelles. L'occasion de faire le bilan d'une année qui a vu les productions de lait augmenter, mais où le contexte reste précaire


Lucie Tanneau

De nombreux éleveurs étaient présents lors de ces assemblées départementales.

Après deux ans d'activité, la coopérative inter-départementale Alysé, spécialiste du contrôle de performance des bovins, ovins et caprins parvient à garder le cap malgré un contexte difficile.

A l'occasion de ses assemblées de sections dans le Loiret, l'Yonne et l'Aube en début de mois, Alain Boulard, président d'Alysé, a rappelé les freins à l'élevage en ce moment en France. *«Au niveau économique d'abord, l'embargo russe impacte le prix du lait, or les coûts de production des éleveurs restent élevés»*.
Les éleveurs peinent aussi sous le nombre de contraintes environnementales en hausse. *«L'application de la cinquième directive nitrates est pour nous un non-sens. Ici, avec toutes les terres de grandes cultures, nous avons la place pour épandre donc cette directive ne nous paraît pas adaptée…»* regrette Alain Boulard.
Malgré cela, certaines productions ont amélioré leur productivité, notamment le bovin lait (8 324kg/ par vache et par an en 2014).

Autre source d'inquiétude pour Alysé : la réforme de la Politique agricole commune, *«défavorable à l'élevage dans nos zones intermédiaires»* selon le président d'Alysé.

3 300 éleveurs, 1980 exploitations bovines

Dans ce contexte, Alysé veut encore développer son activité de services (70 offres actuellement pour tous les éleveurs dont 13 nouvelles en 2014) *«pour apporter aux éleveurs un «plus» technique»*. 3 300 éleveurs (dont 1 687 professionnels) sont actuellement adhérents de la coopérative. *«On constate une concentration de l'élevage, qui n'est pas nouvelle, mais qui s'accentue avec - 4% d'exploitations cette année»*, note Dominique Lavalley, directeur-adjoint d'Alysé.
La coopérative compte encore 1 980 exploitations bovines contre 2 060 l'an dernier.
La production laitière, activité majeure de l'entreprise, reste par contre stable, avec une augmentation de 7% de la production par exploitation bovine. La production n'est pas encore au niveau de 2012 mais remonte petit à petit (8 324kg par vache et par an, contre 7 963 kg en 2013 et 8 500 kg en 2012).
Reste deux difficultés pour les élevages laitiers : la qualité cellulaire du lait et le logement, qui provoque des infections mammaires.

Au niveau du pôle viande, Alysé a misé sur la formation de conseillers et la mise en place de groupes de travail avec les éleveurs, qui doivent être développés pour le lait. En cours d'avancement aussi, le chantier *«dématérialisation»* des documents de circulation des animaux. *«Demain, nous n'aurons plus de cartes vertes ou de cartes roses pour les bêtes donc nous devons nous y préparer et savoir utiliser les outils dès maintenant»*, prévient Alain Boulard. Aujourd'hui 59% des exploitations bovines de la zone Alysé font leurs notifications via des logiciels spécialisés.

Fusion en vue avec la Côte d'Or

Principaux projets pour 2015 : apprécier la complémentarité possible avec l'Ile-de-France et mettre en place une organisation commune avec la Côte d'or, département qui compte de nombreux éleveurs laitiers. *«Même si juridiquement, il faudra un peu plus de temps pour acter la fusion à cause des contraintes juridiques et fiscales, le fonctionnement sera commun entre nos cinq départements (Aube, Cher, Nièvre, Loiret et Yonne) et la Côte d'Or dès les mois prochains»* se réjouit Alysé. La coopérative tiendra son assemblée générale plénière ordinaire **mardi 20 janvier** prochain dans l'Aube


Le président d'Alysé : Alain Boulard.

LUCIE TANNEAU

▸Zoom sur...

Un projet innovant sur la santé du pied chez les vaches

Alysé s'est ouvert sur la recherche en partenariat avec Gênes Diffusion et la Cecna. Le but : améliorer la santé du pied des vaches. *«Le béton prend de plus en plus de place dans les exploitations et contribue à détériorer les pieds des bêtes»*, justifie Dominique Lavalley, directeur-adjoint d'Alysé, qui présentait l'étude devant l'assemblée auboise. Actuellement 70% des vaches présentent des lésions nécessitant des soins de parage (dermatite, décollement de la sole, bleime, ouverture de la ligne blanche...), blessures qui réduisent le bien-être animal et peuvent contribuer à diminuer la production laitière ou le nombre de vêlage. L'étude menée depuis 2011 par les trois organismes en coopération avec la Wageningen University and Research center (Pays-Bas) avec des données issues de 584 cheptels (par Alysé, Optival et Oxygen conseil élevage) vise donc à connaître précieusement ces lésions pour en estimer la composante génétique et mettre en place une sélection. L'hérédité a également été étudiée : le besoin en parage se révèle deux fois plus héréditaire que la mammite, selon Alysé. Deux index sur la santé du pied ainsi que sur la robustesse du pied seront publiés afin de mettre en place de nouveaux prédicteurs génétiques, et de les intégrer aux objectifs de sélection. *«Une révolution»* pour Alain Boulard, le président d'Alysé qui permettra d'améliorer la sélection des taureaux les moins affectées par les lésions ou les plus résistantes (avant parage), avant l'achat et avant même la naissance des veaux.

Lycée La Brosse

A l'heure de la remise des prix



Joël Chaperon

Photo de famille à l'issue de la cérémonie.

La traditionnelle cérémonie de remise des prix a réuni elèves, parents et enseignants, le 13 décembre dernier, dans l'amphithéâtre du lycée La Brosse.

Depuis son arrivée à la tête de l'établissement en 2011, Jean-Marie Baillard a remis au goût du jour la cérémonie de remise des prix, qui se tient désormais chaque année en décembre, réunissant à chaque fois de nombreux élèves, accompagnés pour certains de leurs parents, ainsi que des membres du corps enseignant. Un moment convivial apprécié de tous et qui permet aussi de voir ce que sont devenus les diplômés de l'année, comme l'a rappelé dans son introduction, Jean-Marie Baillard : *« c'est beaucoup plus efficace qu'une enquête statistique en ligne comme on le fait souvent dans l'enseignement, où on demande à 6 mois ou 1 an, un point sur les sortants diplômés… »*



A tour de rôle, les lauréats de chaque filière étaient invités à monter sur la tribune, pour y recevoir leur diplôme.

Si nombre d'élèves ont fait le choix de poursuivre leur scolarité au sein de l'établissement, les parcours pour certains, au fil des témoignages sont des plus divers : sapeur pompier, carrière juridique, fac de géographie environnement, licence de psycho, BTS gestion et maîtrise de l'eau, BTS Technico Commercial vins et spiritueux… La preuve s'il en était besoin, que la filière générale dans les lycées agricoles, ouvre à des poursuites d'études les plus diverses et offre un solide bagage pour entamer un cursus professionnel. Ce samedi matin, 71% des étudiants reçus en BTSA étaient présents pour se voir remettre leur diplôme. Parmi eux, 40% poursuivaient leurs études (L3, L3 pro), 40% étaient entrés dans la vie active et 20% en recherche d'emploi. Soit un taux d'insertion global de 80%.

Les majors de promotion ont reçu du lycée un ouvrage de leur choix, ainsi qu'une sacoche d'ordinateur de la part de l'amicale des « Anciens Brossards », qui a également récompensé le major du lycée, Maxime Boucher, d'un chèque de 250 €.

DOMINIQUE BERNERD

Les majors de promotion des différentes filières

Classe de 3e : 12 admis pour 15 élèves. Note moyenne : 11,67
9 mentions AB
Major : **Damien Roulet** (13,79)

BEPA Travaux Agricoles Conduites Engins : 27 admis pour 30 élèves. Note moyenne 11,94
Major : **Valentin Paulvé** (14,9)

Bac Pro CGEA Systèmes à Dominantes Cultures : 18 admis pour 22 élèves. Note moyenne 11,97
8 mentions : 5 AB et 3 B
Major : **Julien Naulot** (14,23)

BEPA Travaux de laboratoire : 9 admis pour 9 élèves. Note moyenne 13,24
Major : **Lucas Verger** (15,3)

Bac Pro LCQ (Laboratoire Contrôle Qualité) : 13 admis pour 13 élèves. Note moyenne 11,31
3 mentions AB
Major : **Julie Mischiatti** (13,3)

Bac Techno STAV Aménagement et Valorisation des Espaces :
9 admis pour 16 élèves. Note moyenne 10,91
1 mention AB
Major : **Laura Delagneau** (13,23)

Bac Techno STAV Productions Animales : 11 admis pour 16 élèves. Note moyenne 11,18
2 mentions AB
Major : **Thomas Clériot** (13,74)

BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
8 admis pour 13 élèves. Note moyenne 11,79
4 mentions AB
Major : **Yannick Salomon** (13,25)

BTSA Anabiotec : 24 admis pour 26 élèves. Note moyenne 12,39
14 mentions : 11 AB et 3 B
Major : **Hélène Rocheteau** (15,47)

BTSA Agronomie Productions Végétales : 10 admis pour 10 élèves. Note moyenne 13,8
7 mentions : 5 AB et 2 B
Major : **Maxime Boucher** (15,81)

▸ Formations

Les Maec «*Systèmes*»: une opportunité à saisir? (grandes cultures et monogastriques)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation de deux jours et demi, les jeudi 15 janvier, mercredi 11 février et vendredi 17 avril, afin de vous accompagner dans la lecture du cahier des charges des Maec «systèmes» monogastrique et grandes cultures et l'évaluation de la faisabilité technique du déploiement de ce cahier des charges sur votre exploitation.
Lieu : Auxerre - Public : Agriculteurs céréaliers et/ou possédant un élevage de monogastriques
Contact : Tiphaine Trousson au 03 86 94 22 21
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

21/01 Bas volume: bien utiliser les adjuvants

Mercredi 21 janvier, venez vous perfectionner dans l'utilisation des adjuvants : des experts de l'adjuvantation vous aideront à identifier les grandes familles d'adjuvants disponibles sur le marché, leurs propriétés et les résultats attendus. La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose cette formation d'un jour afin de vous permettre de caractériser les situations de pulvérisation et les solutions qui s'offrent à vous
Lieu : Auxerre - Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 45 65
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes



▸Formations

L'utilisation des ferments en transformation fromagère

Formation de 2 journées, organisée par le Centre Fromager de Bourgogne et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 14 et mardi 27 janvier.
Objectifs : S'y retrouver dans la diversité des ferments. Etre en capacité de choisir les ferments adaptés à sa production fromagère, dans l'élaboration comme dans l'affinage, afin de maîtriser la régularité et la qualité de son produit
Lieu : Auxerre - Public : Producteurs de fromages, toutes espèces laitières
Contact : Guillemette Allut, au 03 85 35 89 40
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

23/01 L'azote dans tous ses états: optimiser ma fertilisation

Le 23 janvier, la Chambre d'agriculture de l'Yonne fait intervenir Konrad Schreiber dans une formation autour de la gestion des engrais minéraux. Expert confirmé des TCS, vous approfondirez avec l'intervenant les leviers disponibles sans un système de culture afin de minimiser le recours aux engrais minéraux: couverts d'interculture, légumineuse, fumure organique…
Lieu : Auxerre
Public : Agriculteurs céréaliers
Contact : Camille Noilhan au 03 86 94 22 15
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes

28/01 M'approprier l'outil Boviclic pour mieux gérer mon troupeau

Formation d'1 journée organisée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mercredi 28 janvier
Objectifs : découvrir et maîtriser toutes les fonctionnalités de l'outil Boviclic pour gérer son troupeau. Etre capable de valoriser toutes les données enregistrées. Faire le lien avec les obligations règlementaires
Lieu : Venoy - Public : Eleveurs bovins lait et viande, utilisateurs de Boviclic
Contact : Jean-François Barroche au 03 86 92 36 47
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demandes.

FDSEA 89

Les assemblées générales cantonales se multiplient

Les assemblées générales cantonales battent leur plein en ce début d'année. Retour sur celle qui s'est déroulée à Jussy et regroupait les cantons de Coulanges-la-Vineuse et Vermenton.



Frédéric Blin, secrétaire général FDSEA 89, Marianne Ranque, animatrice productions animales, Alain Duruz, président du canton de Coulanges la Vineuse, Pierre Allard, président du canton de Vermenton (De gauche à droite).

Lieu d'échanges et de rencontres, les assemblées cantonales organisées par la FDSEA de l'Yonne se déroulent actuellement aux quatre coins du département. Avec à chaque fois, l'occasion de revenir sur les moments forts de l'année syndicale écoulée et les grands sujets d'actualité, au premier rang desquels bien sûr la réforme de la Pac et ses conséquences. Eleveurs allaitants, céréaliers, arboriculteurs, anciens exploitants…, ils étaient une vingtaine à Jussy, le 15 décembre dernier, à participer à la réunion, en présence des présidents cantonaux, Alain Duruz et Pierre Allard, du secrétaire général de la FDSEA 89, Frédéric Blin, ainsi que de Marianne Ranque, animatrice productions animales.
Retraçant en détail les activités syndicales de l'année, Frédéric Blin est revenu sur la manifestation du 5 novembre dernier à Dijon, en réponse à une réglementation jugée trop excessive : *«nous étions plus de 200 agriculteurs de l'Yonne et quand ça bouge si massivement dans le département, c'est bien la preuve et le signe que ça va mal !»* Evoqués également, les points positifs obtenus en 2014, suite à l'action syndicale menée : *«nous avons réussi notamment, en ce qui concerne les contrôles sur les exploitations, que les contrôleurs changent un peu d'attitude et n'effectuent plus de visite surprise…»* Concernant ces contrôles, le président du canton de Vermenton, Pierre Allard, rajoute ce conseil : *«n'hésitez pas à nous alerter au niveau local si vous êtes amené à vous faire contrôler, de manière que l'on puisse vous accompagner et dans la mesure du possible, de recadrer les choses de temps en temps, car les contrôleurs ont parfois un peu tendance à être en dehors de la réalité. Les contraintes administratives aujourd'hui sont telles, que seul, on ne peut pas toujours tout savoir…»* Si nécessaire, Marianne Ranque se dit prête à se rendre en amont sur les exploitations, afin de consulter les documents présents et apprendre aux exploitants à anticiper les questions des contrôleurs.

Un contrôle pédagogique en 2015

Pour l'heure, pas d'arrêté préfectoral concernant les 18 nouveaux Bassins d'alimentation de captage (Bac) pressentis sur le département, souligne Frédéric Blin : *«en la matière, sur la zone du Bac de Brienon/Champlost, un dialogue constructif est mené entre l'administration et les producteurs et on va essayer, partant de cet exemple, de le transformer en zone expérimentale et l'étendre à l'échelle départementale…»* Plusieurs formations sont planifiées pour 2015 : la nouvelle Pac, les futures MAE, une formation éleveurs/dégâts de gibier avec délivrance d'une attestation de piégeur pour ceux qui voudraient limiter le nombre de ravageurs, une formation sur entretien des cours d'eau, en partenariat avec la DDT, l'Agence de l'Eau et l'Onema : *«trop souvent, comme on ne sait pas ce qu'on a le droit de faire, on ne fait rien…»* Cette formation pourrait être élargie aux élus. En projet également, une enquête auprès des GMS et boucheries afin d'identifier pourquoi ils ne s'approvisionnent pas auprès de réseaux locaux, alors que producteurs et abattoir sont présents dans la région. Au 1er semestre 2015 devrait également se tenir un contrôle pédagogique sur exploitation, réclamé depuis deux ans par la profession, en lien avec la DDT et les autres organismes de contrôle. Le nouveau préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, s'est dit favorable à cette action.

La Pac face à d'autres exemples de politiques agricoles

A l'ordre du jour également, de cette réunion, un comparatif des politiques de soutiens agricoles, entre la Pac, le Farm Bill Américain et l'exemple du protectionnisme suisse. Les échanges entre les participants sur le sujet de la future Pac ont été nombreux et un débat sur les nouvelles MAE s'est très vite engagé, suite aux menaces pesant sur le non paiement en 2015 des actions déjà engagées : *«s'ils n'ont plus de fonds disponibles, moi je n'ai plus de parole ! Ils s'étaient engagés à nous prévenir au plus tard le 1er janvier 2015, on perd des quintaux depuis 5 ans, il y a des limites à ne pas dépasse !»* D'autant que, comme le fait remarquer un exploitant céréalier du Vermentonnais, *«nos MAE sont aujourd'hui déjà programmées, nombre de cultures, commandes d'engrais, nombre de phytos, tout est fait ! Et si nous devons recommander des engrais, c'est maintenant. Après, il sera trop tard…»* Présentant en quelques chiffres de l'agriculture américaine, Marianne Ranque a évoqué la politique libérale menée en la matière par les Etats-Unis : *«la politique interventionniste menée jusqu'en 1981 a aujourd'hui disparu et le Farm Bill a vu disparaître toutes ses aides directes, 80% du budget étant consacré aux SNAPS. Un soutien alimentaire pour les 46 millions d'américains les plus pauvres, sous forme de bons, sans équivalent en Europe, l'Etat achetant les matières premières à un prix de soutien…»* En comparaison, le système suisse peut faire rêver certains, avec une sécurisation du revenu agricole et des aides à l'ha sans commune mesure, mais le revers de la médaille existe : *«un prix du foncier très cher, des aides à la biodiversité très complexes et un système soumis à une très forte réglementation et un encadrement exigeant…»*

DOMINIQUE BERNERD

▸Rendez-vous

Prochaines Assemblées générales cantonales :

Canton de Ligny-le-Châtel : **vendredi 9 janvier** à Ligny-le-Châtel (Salle de la Justice), à 9 h 30
Cantons de Pont sur Yonne/Sergines : **mardi 13 janvier** à Pont sur Yonne (Salle des Fêtes), à 9 h 00
Canton de Chablis (élargi à tous les viticulteurs du département) : **mercredi 14 janvier** à Chablis (Cave du Foyer), à 17 h 30
Canton de Tonnerre : **jeudi 15 janvier** à Tanlay (Salle communale), à 14 h 00
Canton d'Auxerre Ouest : **vendredi 16 janvier** à Auxerre (Grande salle de réunion au siège de la FDSEA), à 9 h 30
Cantons de Cerisiers/Villeneuve l'Archevêque : **jeudi 22 janvier** à Villeneuve l'Archevêque (Salle Pasteur), à 14 h 00



Une vingtaine d'agriculteurs étaient présents à Jussy pour cette assemblée générale cantonale.

Emploi agricole

Le salariat non familial progresse

Entre 2010 et 2010 la main d'œuvre familiale accuse un certain repli, en revanche, l'emploi salarié permanent continue de progresser tout comme le recours à des salariés non permanents, à des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou à des Cuma.

En 2013, le nombre d'exploitations agricoles en Bourgogne a diminué (-1180) et s'établit à 19 250, mais on constate un certain ralentissement de la baisse par rapport à la décennie 2000-2010. Ce ralentissement est consécutif à la baisse du nombre de petites exploitations, la baisse des grandes et moyennes exploitations restant stable par ailleurs.

Les Gaec et autres formes sociétaires sont de plus en plus nombreux. On en dénombre 7 600 en 2013 contre 7 340 en 2010, mais l'augmentation ralentit par rapport à la décennie 2000-2010. A partir de 2010, la progression annuelle du nombre d'exploitations employant des salariés permanents atteint 3,8% (pour 4 300 exploitations). Près de 41 700 personnes travaillent de façon permanentes sur les exploitations agricoles de Bourgogne : exploitants, conjoints, aides familiaux, salarié hors cadre familial... soit 1 400 personnes de moins qu'en 2010 (43 100 personnes concernées).

Le nombre d'UTA par exploitation reste stable à 1,7. Les exploitants et leur famille constituent les trois quarts de ces effectifs et représentent 22 490 UTA, soit 2 400 personnes de moins depuis 2010. A l'inverse, les salariés permanents hors cadre familial voient leur effectif augmenter de 1 000 personnes pour un nombre d'UTA stable. En complément de l'emploi salarié permanent, les exploitations ont recours à des salariés saisonniers ou occasionnels, à des entreprises de travaux agricoles ou des Cuma. Cette main d'oeuvre progresse de 5,3% par an depuis 2010.

La viticulture reste le premier employeur agricole

En deux ans, parmi les quatre principales productions de la région -viticulture, bovins viande, grandes cultures et polyculture élevage- la main d'oeuvre familiale a globalement diminué ; en revanche, l'emploi salarié a progressé de 0,9% en viticulture et 6,1% en bovins viande.

Cette hausse reposant essentiellement sur un recours plus important à des salariés occasionnels, des ETA ou des Cuma. Au total, en dépit de la progression de l'emploi salarié, seule la viticulture enregistre une stabilité du volume de travail. Près des deux tiers des UTA salariées relèvent du domaine de la viticulture. La viticulture reste ainsi le premier employeur avec 63% des UTA salariées.

SOURCE AGRESTE BOURGOGNE

Vœux des présidents

Dominique Bossong, président de la MSA Bourgogne



En ce début d'année 2015, permettez-moi d'adresser mes vœux les plus chaleureux à tous les adhérents qu'ils soient exploitants, salariés, actifs, retraités, ainsi qu'à leurs familles. Je souhaite les assurer du soutien de la MSA Bourgogne pour faire face à ces périodes difficiles de crise que nous traversons malheureusement trop souvent.
Ce début d'année est marqué par la fin de notre processus électoral. En effet, le 18éme scrutin des élections de la MSA va se dérouler du 12 au 27 janvier prochain. Cet événement clé pour le monde agricole vise à élire les délégués MSA, vos représentants sur tout le territoire.
Véritables parties prenantes de la vie mutualiste, ces élus, de par leurs connaissances du terrain et leur proximité avec les adhérents améliorent l'accès aux droits sociaux et agissent pour la qualité de vie de chacun. Je ne citerai pour mémoire que les dernières avancées sociales portées par les élus de la MSA, à savoir les indemnités journalières maladie pour les exploitants agricoles, les progrès sur la question des retraites (reconnaissance des petites périodes d'activité, revalorisation des petites retraites, amélioration des droits des polypensionnés)…
Il est donc essentiel pour tous les adhérents MSA de voter afin, de soutenir leur secteur professionnel et défendre leurs intérêts et ceux de leur entourage.
Pour la première fois, on peut voter par internet, depuis la plateforme dédiée et sécurisée www.jevoteenligne.com/msa2015, on peut aussi voter par correspondance.
L'objectif de ce début d'année est donc, à travers notre vote, de porter haut et fort la voix de la MSA pour lui permettre de continuer à prendre en compte les spécificités du monde agricole.
D'ici là, je vous adresse à tous, mes vœux de bonheur, santé et réussite pour vous et vos proches. Excellente année 2015 avec la MSA !



Juridique-Fiscal-Social

Le fiscalité des cadeaux

Au moment des fêtes de fin d'année, ou pour toute autre occasion, vous souhaitez offrir des cadeaux à vos relations d'affaires ou à vos salariés, faisons un tour d'horizon du régime fiscal et social applicable.

Les cadeaux d'entreprise

Régime fiscal

Les cadeaux offerts aux relations d'affaires sont déductibles du bénéfice sous deux conditions :
Ils doivent être faits dans l'intérêt de l'entreprise
Leur valeur ne doit pas être exagérée par rapport aux usages de la profession, à la taille de l'entreprise, à son développement, etc. Ce sont critères subjectifs que l'administration examine au cas par cas.
Ces cadeaux peuvent être offerts par l'entreprise elle-même ou par son dirigeant. Dans ce dernier cas, ces dépenses engagées pour le compte de l'entreprise sont remboursées au chef d'entreprise et ne constituent pas un complément de rémunération. Elles sont donc exonérées de charges sociales et d'impôt sur le revenu.

Les cadeaux offerts aux salariés

Régime fiscal

Les cadeaux offerts par l'employeur ne constituent pas un avantage en nature et ne sont donc pas imposés entre les mains du bénéficiaire sous plusieurs conditions :
Ils doivent être offerts à l'occasion d'un événement particulier: naissance, mariage, Noël, etc.
Ils ne doivent pas dépasser 5% du plafond mensuel de la sécurité sociale à la fois par an et par événement.
La remise gratuite au salarié de matériels informatiques ou de logiciels totalement amortis est exonérée dans la limite de 2 000 € par an et par bénéficiaire.
Pour le donataire, ces cadeaux sont déductibles du bénéfice dans les conditions de droit commun.

Régime social

Les cadeaux ou bons d'achat offerts par l'employeur sont exonérés de charges sociales à condition que leur valeur cumulée dans l'année ne dépasse pas 5% du plafond SS par bénéficiaire (soit 158.5 € pour 2014)
Au-delà de ce plafond annuel, ils peuvent rester exonérés de charges sociales sous 3 conditions cumulatives :
Etre attribués à l'occasion d'un événement :
- pacs et mariage, - naissance,
- fêtes des pères et fêtes des mères,
- rentrée scolaire d'un enfant âgé de moins de 26 ans (au cours de l'année civile considérée),
- Noël du salarié ou des enfants âgés de moins de 17 ans (au cours de l'année civile considérée)
- Retraite
Avoir une valeur conforme aux usages (leur valeur ne doit pas dépasser 5% du plafond de Sécurité Sociale par année et par événement).
Pour la rentrée scolaire, le seuil est de 5% par enfant, et pour Noël, le seuil est de 5% par salarié et par enfant.
Pour les bons d'achat, avoir une utilisation déterminée (en relation avec l'évènement spécifique, restrictif sur le choix des magasins…)
Les bons d'achat doivent être accordés sans discrimination. Ainsi la distribution de bons d'achat ne peut pas être conditionnée au travail fourni, au temps de travail dans l'entreprise, à la nature du contrat.
A défaut de respect d'au moins une de ces conditions, le cadeau est assujetti aux cotisations pour son montant total.
Remarque : les chèques-lire et les chèques-disque sont totalement exonérés de charges sociales.

TVA déductible

En principe, la TVA n'est pas récupérable sur les cadeaux, et cela quels que soit le mode de distribution et la qualité du bénéficiaire (clients, salariés, revendeurs, etc.).
La TVA est toutefois récupérable sur les biens de très faible valeur dont le prix de revient unitaire ne dépasse pas 65 € TTC par an et par bénéficiaire.

P. VILLEROT
EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
CABINET CAPEC TERRAVEA
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

Et si vous nourrissiez vos sols pour moins de 100€ ht/ha?



Apport organique 100% végétal issu de la décomposition de déchets verts.

DEVAEL
DéchetsValorisationElimination
Roland HANNON
Tel. 03 86 23 02 10 - Mail: devael@wanadoo.fr

STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

1990 - 2015 Terres de Bo

Déjà 25 ans ! En effet, c'est en 1990 que trois des quatre journaux d'information agricole bourguignons ont fait le choix d'unir leur destin pour donner naissance à un nouveau titre, au combien prometteur : Terres de Bourgogne

A cette époque déjà, la presse écrite connaissait des difficultés.

Dans ce contexte, les professionnels côte d'oriens, nivernais et icaunais ont estimé qu'il était de leur devoir de responsables de préparer et d'assurer un avenir à la presse agricole et rurale de notre région.

Convaincus de l'absolue nécessité pour l'Agriculture bourguignonne d'être dotée d'un outil d'information et de communication au service de son développement, les professionnels ont agi en visionnaires dans l'intérêt général et posé ensemble les bases de cette union. Chapeau bas… Pari sur l'avenir réussi… Qui veut, peut et qui ose, fait !

En toute chose, l'anticipation, lorsqu'elle est possible bien sûr, est à privilégier.

Durant ces 25 dernières années, l'Agriculture a connu d'importantes mutations, qu'elles soient de nature technique, technologique, sociale, politique, etc. A chaque étape, Terres de Bourgogne a assumé pleinement son rôle en contextualisant les évolutions, en apportant les repères nécessaires à ses lecteurs. Je rends ici hommage à toute l'Equipe de Professionnels du journal pour son investissement chaque semaine.

Demain, il en sera de même, l'Agriculture sera soumise à de nouveaux défis qu'elle devra relever, comme elle l'a toujours fait. Vous pouvez compter sur votre journal, il sera à vos côtés.

Terres de Bourgogne est et restera, à mon sens, le vecteur tout désigné pour offrir une information hebdomadaire de qualité permettant à ses lecteurs de décrypter l'actualité, d'anticiper, d'innover, de partager des expériences, de susciter la réflexion, de trouver des réponses à leurs questions, etc. et par là-même, contribuer à améliorer leur capacité à se projeter.

Mon souhait, pour demain et les années à venir, serait d'inscrire pleinement Terres de Bourgogne dans une dynamique réunissant l'ensemble des acteurs du monde agricole de nos territoires. Cette synergie permettrait à notre journal de se renouveler en fournissant une information toujours plus complète, un véritable outil au service de l'activité agricole.

Je dis très sincèrement Merci à tous ceux qui ont cru en Terres de Bourgogne.

Excellente Année 2015 à Toutes et Tous.

MAURICETTE BESANÇON, GÉRANTE DE TERRES DE BOURGOGNE





























ourgogne fête ses 25 ans











ANS
UNES



















Retracer en quelques lignes les éléments qui ont conduit à la création de Terres de Bourgogne, relève de la gageure. En effet, tout a changé et, comme l'explique Max Gallo : «l'oubli est la mémoire du diable».
Mais en fait, rien ne change !
Les hommes sont accrochés à ce qu'ils croient, des certitudes et des acquis pour toujours. Or, gérer c'est prévoir. Investir pour préparer l'avenir ne peut se faire que dans un climat de confiance. Et la confiance ne se décrète pas, elle se mérite. Je dis un grand merci à celles et ceux, nombreux, professionnels et collaborateurs chevronnés qui ont su, en équipe, dépasser leurs différences et leur ego pour fusionner les trois journaux départementaux.
Malgré les efforts de rapprochement, la Saône et Loire est demeurée étrangère à cette démarche volontaire de fusion recherchée sur l'ensemble de la «Région Bourgogne».
Que d'énergies mises en oeuvre bénévolement ! Combien de rencontres et de volonté pour obtenir une osmose des savoirs locaux. Mais parvenir à l'équilibre financier du futur ensemble en cours de construction.
Toute la presse écrite était déjà en crise et durement menacée. Aujourd'hui, cela fait partie du décor, mais à l'époque, rien ne laissait transpirer des mutations qu'allaient bouleverser les nouvelles techniques de communication !
Les évolutions rapides et permanentes, liées au travail au sein du groupe Réussir, ont permis de prendre conscience et de résister là où d'autres ont sombré.
Les investissements humains et matériels réalisés depuis vingt-cinq ans ont permis de regarder loin devant et de préparer l'avenir.
Pour cela, il a fallu prendre de nouveaux risques à faire partager. Aller de l'avant, servir et oublier de se servir...
L'avenir appartient à celles et ceux qui savent à temps discerner les innovations porteuses, parmi le futile proposé à nos concitoyens. Mais pour cela, il faut avoir le courage d'échapper aux utopies et aux rêves qui nous bercent, complétés aujourd'hui par un virtuel omniprésent. Autant de lieux où,le doute peut rapidement détruire les relations humaines et la confiance dans l'avenir de l'entreprise. Etre proche du terrain, y plonger nos racines, tout en préparant avec de nouveaux moyens techniques et humains l'avenir, demeure un impératif aujourd'hui comme il y a vingt-cinq ans. Se former reste aussi un impératif. Avec courage, car l'avenir appartient aux audacieux. Ce 25ème anniversaire en témoigne.

Jean Legrand, premier gérant de Terres de Bourgogne

Méthanisation

Un bilan en demi-teinte

8 ans après l'installation des premiers méthaniseurs, l'Association des agriculteurs méthaniseurs de France considère que les résultats financiers de la méthanisation ne sont pas à la hauteur des espérances : le fonctionnement s'avère plus couteux que prévu, la tarification n'est pas adaptée et la fiscalité est pénalisante.



Repartiriez-vous aujourd'hui dans une installation de méthanisation ? «*C'est clairement non. On a du mal à joindre les deux bouts*» répond Odile Deshays, à la tête d'une installation dans le Loir-et-Cher. Si tous les agriculteurs méthaniseurs n'ont pas une opinion aussi tranchée, il n'en reste pas moins que de développement de la méthanisation se heurte à un certain nombre de difficultés. Selon l'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF) qui regroupe 60 agriculteurs, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances.

Ainsi, une installation de 250 kWé en fonctionnement depuis 2010 et considérée comme représentative des équipements créés en France n'arriverait pas à dégager un résultat positif. Cet équipement alimenté par les effluents d'élevage à hauteur de 65 %, de la biomasse et des déchets de l'industrie agroalimentaire pour le reste, dégage un résultat négatif de 3 744 euros, selon Philippe Collin, administrateur d'AAMF. Certes, les résultats sont très variables selon les installations. D'ailleurs certaines années peuvent se révéler très positives. Ce sont souvent les années deux et trois, quand l'exploitant maîtrise le process et arrive à produire bien au-delà du standard de 8 000 heures annuelles. Après une première année marquée par des petits ajustements techniques, les frais de maintenance sont plus faibles en années deux et trois. Les difficultés arrivent ensuite.

Avec un recul de plus de cinq ans de fonctionnement, les frais pour de grosses réparations apparaissent bien plus tôt que ce qui avait été annoncé par les constructeurs et les installateurs. « *Les moteurs sont fatigués au bout de quatre à cinq ans. Les équipements du process, c'est-à-dire les brasseurs, les pompes s'usent prématurément* », observe Philippe Collin. Pour lui, les agriculteurs doivent être attentifs et gérer convenablement leur trésorerie pour faire face à de grosses réparations à prévoir au cours des années quatre ou cinq.

Veiller aux investissements

Autre point de vigilance, veiller à ce que l'activité de méthanisation soit permanente pour produire de l'électricité et dégager un revenu. Ce qui nécessite de sécuriser les approvisionnements et donc de disposer d'un stockage suffisant pour faire fonctionner l'installation sur l'ensemble de l'année. Et aussi de pouvoir écouler les digestats, ce qui n'est pas toujours le cas en raison des règles d'épandage en vigueur.

La réussite de l'installation suppose aussi de ne pas procéder à des investissements trop onéreux. Les professionnels estiment à 6 000/7 000 € maximum la dépense à ne pas dépasser pour le kWé installé. Les agriculteurs méthaniseurs pointent également le système de tarification de l'électricité, très complexe et qui n'encourage pas les projets. «*Nous demandons des ajustements à la marge notamment sur la prime aux effluents d'élevage qui n'est pas accordée sur les projets importants*» déclare Philippe Meinrad, à la tête d'une installation dans le Haut-Rhin.

Egalement dans le collimateur, une fiscalité, inappropriée et pénalisante.

D'ailleurs l'Association était très attentive au sort du projet gouvernemental d'exonérer les installations de méthanisation de la taxe sur le foncier bâti. En tout cas, sans coup de pouce du gouvernement sur la tarification et sur la fiscalité, l'objectif fixé par les Pouvoirs publics de 1 500 unités de méthanisation en 2020 ne sera pas atteint.

Chronique ovine

Pois, lupin ou féverole dans la ration des agneaux

Les protéagineux peuvent être utilisés en association avec une ou plusieurs céréales pendant les phases d'allaitement et de finition des agneaux. Le lupin reste de loin le plus riche en azote avec près de 35% de matière azotée totale contre 28% pour la féverole et 21% pour le pois. Les taux d'incorporation conseillés sont de 40% pour le pois, 30% pour la féverole et 25% pour le lupin. Ces sources de protéines sont d'autre part riches en phosphore et pauvres en calcium. En conséquence, dans ce type de mélange, un apport de Complément Minéral Vitaminé (CMV), pauvre en phosphore (de type 0/20) et contenant du chlorure d'ammonium pour éviter les gravelles est indispensable.

11 jours en plus

Le remplacement d'un complémentaire azoté par un protéagineux ou de la vesce dans un mélange fermier se traduit par une baisse des croissances des agneaux de l'ordre de 20%. Cette baisse de performances s'explique en partie par le plus faible appétit des animaux. Le phénomène de tri est courant lorsque le mélange est offert à volonté, en particulier lors des premiers jours de distribution. En général, les agneaux délaissent le protéagineux. Il est



alors conseillé de ne pas laisser aux agneaux le loisir de trier et les laisser finir le protéagineux. A l'exception de la féverole qui peut nécessiter un concassage pour être mieux consommée, les autres graines sont distribuées entières.

La durée de finition des agneaux est majorée de 11 jours en moyenne mais l'indice de consommation n'est pas modifié : les quantités de concentré consommées du sevrage à la commercialisation sont équivalentes à celles de mélanges fermiers avec complémentaire azoté ou tourteau de soja. D'autre part, l'utilisation d'un protéagineux comme source de protéines dans un aliment fermier ne modifie pas ni le rendement de carcasse, ni l'état d'engraissement, ni les qualités du gras (couleur et fermeté).

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

Sarl Ponge

Livraison du premier BlackSpeed 40



Le constructeur de remorques, basé à Guipy (58), vient de livrer son premier plateau fourrager BlackSpeed 40 au Gaec Galopier de Couleuvre, dans le nord de l'Allier. *«Nous sommes équipés de tracteurs roulant à 40 km/h et munis de freinage pneumatique. Ce plateau, également homologué à 40 km/h, permettra de rouler en toute sécurité.»* a justifié Serge Galopier lors de la livraison du plateau par Sébastien Ponge en présence des Ets Raynaud, revendeurs. Le BlackSpeed 40 est un plateau de 12 m de long au PTC de 25,6 t à trois essieux suspendus grâce à six ressorts. Les six roues bénéficient du circuit de freinage pneumatique intégral type poids lourds, commandant le frein de service, le frein de stationnement grâce à quatre vases à ressort sur les deux essieux arrière et la rupture.

▶ Des professionnels à votre service







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 10/12/ au 16/12/14	Bourg-en-Bresse 06/01/2015	St Christophe-en B. 17/12/2014	National 31/12 au 06/01/15
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,10 €	4,05 €
	R	3,50 €	3,60 €	3,72 €	3,58 €
	O	-	3,20 €	-	3,09 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,90 €	2,80 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,53 €
	P	2,25 €	2,25 €	-	2,25 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,25 €	4,60 €	4,33 €
	R	3,85 €	3,70 €	3,85 €	3,58 €
	O	-	3,00 €	-	2,92 €
Taureaux VML	URO	-	2,35 €	2,50 €	2,48 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 06/01/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,98	2,77	
300-350 kg	-	2,75	2,60	
350-400 kg	-	2,58	2,48	
400-450 kg	-	2,51	2,41	
450-500 kg	-	2,49	2,37	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,55	
250-300 kg	-	2,63	2,52	
300-350 kg	-	2,51	-	
350-400 kg	-	2,48	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,37	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,39	-	
400-450 kg	-	2,36	2,20	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,38	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,54	2,11	1,94	-
5 -10 ans	2,59	2,00	1,79	
+10 ans	-	1,84	1,69	1,42
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,74	2,27	1,97	-

Bovins :1070
99% de vendus. Marché de reprise. Seulement 13 animaux invendus. Tous les acheteurs sont présents, et les circuits commerciaux se rétablissent après deux semaines d'arrêt.

Broutards : La demande est plus ferme et les transactions sont plus dynamiques qu'en fin d'année. On enregistre une certaine plus-value, notamment dans les lots extras.

Laitonnes : Les acheteurs expriment des besoins supérieurs à l'offre proposée. Les cours sont aisément reconduits.

Génisses 2 ans : Cours reconduits.

Taureaux : Offre insuffisante pour établir une cotation.

Vaches et Génisses 3 ans : Présentation de qualité remarquable. Les transactions sont fluides et les cours connaissent une hausse générale.

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Sicafome animera la vente aux enchères Des veaux reproducteurs (vélage facile) de la station génétique de Marault (58) le jeudi 22 janvier 2015.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/12

Bovins (246)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 325 kg	690 - 850	2,52 - 3,18
365 à 440 kg	900 - 1040	2,34 - 2,61
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
195 à 355 kg	530 - 800	2,25 - 2,73
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
320 à 570 kg (16-24mois)	-	-
660 à 730 kg (24-36mois)	1220 - 1700	1,84 - 2,34
Taureaux		
555 à 1055 kg	800 - 1480	1,40 - 1,44
Vaches		
Vaches légères	770 - 1060	
Vaches entre deux	1100 - 1300	
Vaches lourdes	1310 - 1700	

En broutards, seuls les sujets légers se commercialisent rapidement à des tarifs fermes. Cours reconduits en sujets lourds. Cours orientés à la baisse en laitonnes avec un peu d'invendus. Présentation de qualité hétérogène en vaches maigres à des cours moins porteurs.

Bovins gras : 8
Vahes de viande : 3,64 à 3,76 € Kg de viande. Commerces calme en bêtes grasses.

NB : Le bureau de la Sigagemac sera fermé du lundi 22 décembre 2014 au jeudi 1er janvier 2015 inclus réouverture le vendredi 02 janvier 2015, pour annoncer vos animaux.

Prochain marché bovins le lundi 05 janvier 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du17/12/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,70	2,48
350 à 400 kg	2,48	2,30
400 à 450 kg	2,42	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,55	2,32
300 à 350 kg	2,37	2,20
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,88	1,73
de 5 à 10 ans	1,83	1,62
+ 10 ans	-	1,53

Broutards, Laitonnes : les cours des mâles sont facilement reconduits dans la bonne et très bonne marchandise mais le tri est sévère en qualité inférieure avec baisse des cours, en laitonnes le commerce est plus calme avec également une baisse des cours.

Vaches-Génisses : commerce difficile dans l'ensemble des catégories en corrélation avec les cours de la viande .

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 06/01/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Peu d'apport, demande calme

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/12/14 au 04/01/2015*

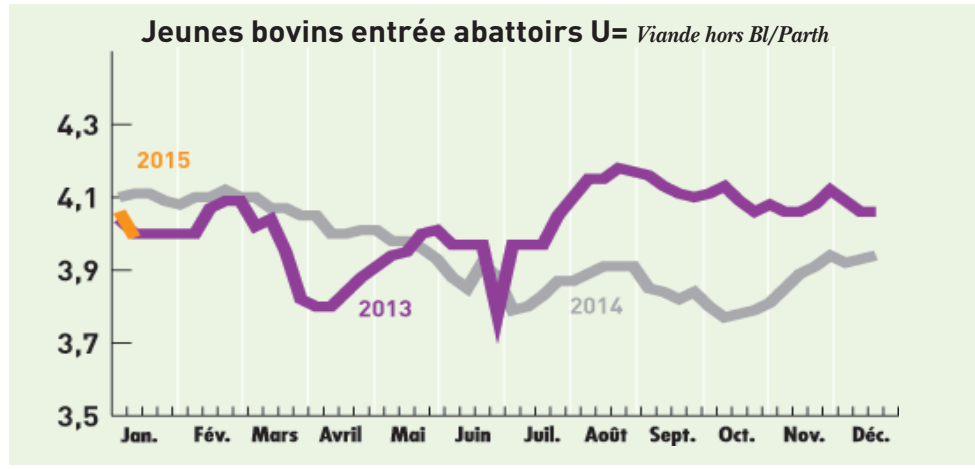
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,40 €	-
400 kg	-	2,35 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,24 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,41 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,20 €	-

Tendance :
Cours reconduits par manque de correspondants. maintien dans les cours, plus actif dans les légers.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/12/14 au 04/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	4,03 €	3,99 €	3,82 €	3,77 €			
Races mixte		-	3,41 €	3,39 €	3,38 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,13 €	4,07 €	3,90 €	3,51 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,08 €	4,03 €	3,89 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,27 €	3,22 €	-	-
Races lait				-	2,80 €	2,65 €	2,60 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,58 €	4,44 €	4,15 €	4,00 €			

tendance : Tendance plus ferme pour les fêtes.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 29/12/14 au 04/01/2015*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,02 €	3,98 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,81 €	4,23 €	4,18 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,96 €	3,93 €				
Races mixte					3,25 €	3,16 €		-
Races lait						-	2,64 €	2,59 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,83 €	4,54 €	4,28 €	-				

Tendances SEM. 02 / 2015

Bovins de boucherie

Si le réapprovisionnement des magasins après les fêtes de fin d'année permet un commerce assez régulier pour ce début d'année, la consommation de viande rouge se rétracte avec les promotions de viande de porc et le début des soldes. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les échanges sont réguliers avec des tarifs stables pour les femelles haut de gamme ou les Charolaises labels, ainsi qu'en jeunes vaches Charolaises (-5 ans) ou Limousines de qualité bouchère. L'ambiance est calme dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire avec des tarifs sans grand changement sur la fin de l'année. Dans les réformes laitières et Montbéliardes, les disponibilités sont un peu plus abondantes après la coupure de fin d'année, mais les industriels ont encore quelques besoins ce qui permet de maintenir les cours. En jeunes bovins, les tarifs restent stables avec un équilibre entre l'offre et la demande.■

Broutards

L'activité commerciale redémarre en douceur avec des volumes qui progressent légèrement, mais qui correspondent aux besoins avant la réactivation complète des marchés à l'export. Les ventes reprennent sur des bases identiques à la fin d'année. La demande reste ciblée sur les bons mâles Charolais de 350 à 450kg. Dans les plus légers, la demande se renforce pour la repousse, mais avec également un tri sur la qualité pour assurer une bonne croissance. Dans les femelles, la vente est normale avec des tarifs stables dans toutes les catégories. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les volumes sont un peu plus conséquents après la coupure de fin d'année. Les besoins des intégrateurs sont revus à la baisse pour les sorties d'été, et les excédents se vendent avec difficulté. Les tarifs sont stables dans les bons veaux Montbéliards, alors que les légers ou les Abondances ordinaires se retrouvent dans les lots de veaux laitiers. Dans les croisés laitiers d'engraissement, la fourchette de prix est plus étendue, car si les veaux de qualité restent peu offerts et bénéficient d'une bonne valorisation, la commercialisation est plus sélective dans la moyenne marchandise. En ce qui concerne les très bons veaux croisés, les tarifs restent élevés faute de disponibilité. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 5 janvier) :
«Des signes positifs en ce début d'année. Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne des positionnements à l'export se dessinent, voire se confirment. En France, l'offre demeure modérée dans un contexte de reprise de la demande en restauration collective et d'un faible niveau de stocks en entreprises après deux semaines ponctuées de jours fériés.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 5 janvier)
«Cours facilement reconduits.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 5/01/2015*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**3,14 -3,55**	**2,79 - 3,19**
Gras (38-44 kg)	-	**3,14 - 3,52**	**2,95 - 3,41**
Gras (44-50 kg)	-	**2,80 - 2,98**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,39 - 2,76**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,19 - 1,49**	**1,11 - 1,37**	-
Divers			
Béliers: 99 à 120 €	**1,07 - 1,26**		
Agneaux maigres :	-		
Caprins :	-		
Boucs :			

Ovins : 351
100% de vendus.

Agneaux : l'offre est en net recul. Les lots de bonne qualité sont très recherchés et se négocient à des tarifs en nette hausse, entraînant du même coup les cours de la marchandise plus ordinaire

Brebis : forte demande et cours en hausse. L'offre est très loin de couvrir la demande.

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2015

Prochain marché : le lundi 19 janvier 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/12*

Ovins : 237	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**70 - 92**	**2,41 - 2,73**
Agneaux gras	**95 - 127**	**2,30 - 3,03**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**51 - 98**	**0,60 - 1,25**
Béliers	-	-

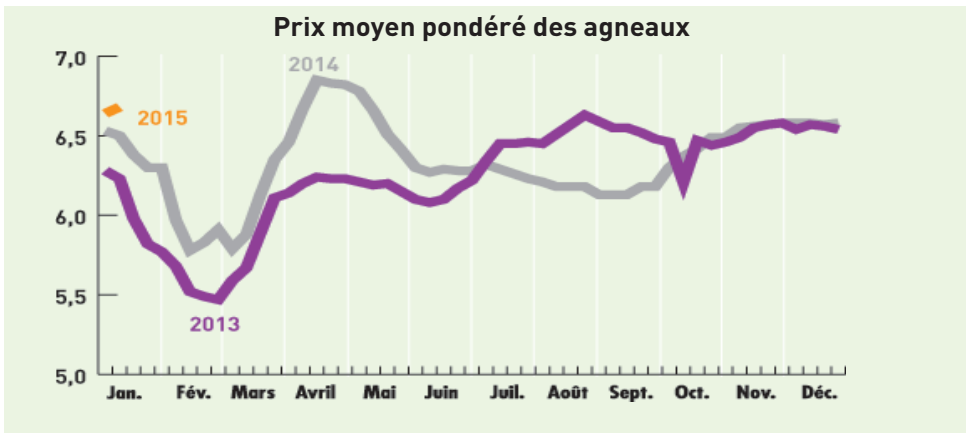
Apports plus importants en agneaux à des cours stables en sujets de moins de 45 kg. Plafonnement de tarifs en lourds. Un seul lot invendu. Les tarifs continuent leur progression en brebis.
Prochain marché ovins le lundi 12 janvier 2015 aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 29/12/14 au 04/01/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,92 €**	**6,62 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,96 €**	**6,51 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,21 €**	**5,98 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 29/12/14 au 04/01/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,68 €	**6,70 €**	**2,32 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/12/2014 au 04/01/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,21 -0,01	7,20 -0,01	6,28 -0,11	-	-	-	-
	R Var.	6,69 0,06	6,64 -0,04	6,50 -0,10	-	-	-	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	7,10 0,08	7,02 0,07	6,03 -0,01	-	-	-	-
	R Var.	6,64 0,01	6,74 0,10	6,54 0,05	5,96 -	6,92 =	6,96 0,04	6,78 0,01	-
	O Var.	-	6,60 -	6,49 -	6,03 -	6,62 =	6,51 -0,03	6,30 -0,05	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		6,21 0,07	-	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,98 =	-	-

Zone nord : Agneaux : Réajustement des cours à la hausse en cette fin d'année, le prix des catégories O est dû à l'abattage de Lacaunes. Brebis : Marché plus ferme entraînant une hausse des cours.
Zone sud : Application du réseau non significatif

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 18 decembre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 9,00 à 9,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,20 à 4,70 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

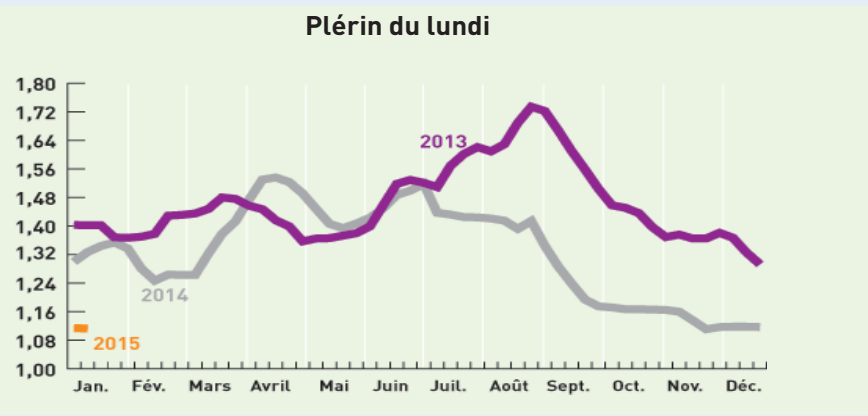
(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12391 porcs présentés) *Cotations du Lundi 05 janvier 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,113 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 26/12 au 01/01/15*
1,38 €/kg/carcasse euros



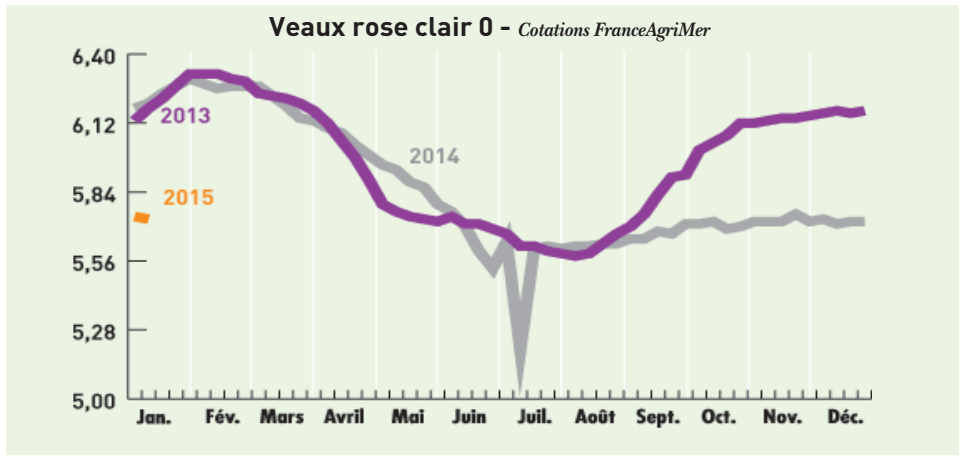
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 29/12/14 au 04/01/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,99 €**	-	-
U	-	**7,85 €**	**6,41 €**	-
O	-	**5,73 €**	**5,05 €**	**4,31 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 05/01/15 au 09/01/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**156**	**450-600 €**	**290-420 €**	**215-300 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-110 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-640 €**	**400-460 €**	**240-280 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1149**	**190-300 €**	**140-220 €**	**70-100 €**	**25-55 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 29/12/14 au 04/01/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	**–**
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 09 décembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de déc.	186 à 188	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
Aube/Yonne	qualité standard	3 de janv.	154	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	3 de janv.	151	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	dispo.	152	T C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	3 de janv.	154 à 155	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl		inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	déc.	135 à 140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		3 de janv.	141 à 142	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		déc.	133	T C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	137 à 138	T C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-mars	220	A C
Yonne		janv.-mars	220	A C
Côte d'Or		janv.-mars	220	A C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

26 - Vds chaine neige tracteur agricole 14/6/28 et 16/9/34 + graine luzerne + extracteur miel 42 cadres marque Thomas.
✆ **06 80 07 38 98**

38 - Vds tracteur MF 375, 4rm, 5700 H TBE + programmateur lavage De Laval C100 E TBE.
✆ **06 86 20 18 09**

38 - Vends Arès 620 RZ 2002, 7000 h, pneus AR + pompe inject. + bte fusibles + clim + joint culasse neufs : 23 000 euros à débattre.
✆ **06 89 54 08 83**

38 - Ch. pièces tracteur Renault N70 ou entier pr pièce - une appointeuse piquets hydraulique.
✆ **le soir 20 h 06 88 56 91 53**

42 - Vds tracteur MF 140 A 1968 4200 h tbe peu servie
✆ **04 77 63 51 09 ou 06 29 50 01 75**

67 - Vends tracteur Deutz 6006 embrayage récent, batterie neuve 9000 heures avec chargeur Agram tubulaire et pic bottes 3300 euros, région Saverne.
✆ **06 58 95 79 58**

67 - Vds Renault 133 - 54 TZ 2650 h 4 pneus neufs, Power Schift3r Inv hyd rel av. 3.8T charg.mail-MX120 révisé 2014 ex. état px 26000 euros
✆ **06 32 22 36 01**

67 - Vds Renault 133 - 54 TZ 2650 h 4 pneus neufs, Power Schift3r Inv hyd rel av. 3.8T charg.mail-MX120 révisé 2014 ex. état px 26000 euros
✆ **06 32 22 36 01**

71 - Vds Soméca 850, 4 x 4, cab. char. 5500 - pel. chen. Poclain 90 2GO, 10.000 - pres. HP Case LB 433, 2 esx, 65.000.
✆ **06 03 42 06 75**

Travail sol

26 - Vds herse HV 5.30 2003 Cultisem 3 m roul + attel Huard m120 triple vers neuf.
✆ **06 23 62 14 18**

89 - RECHERCHE croskill de 3 m. (réf. 0207)
✆ **06 08 82 48 56**

Récolte

01 - Vds cse cess faucheuse conditionneuse portée Taarup 2m50 tbé + pneus neige : 2 de 215x55R16 prix 100 euros + 4 de 165x65R14 px 120 euros état neuf
✆ **06.64.06.76.84**

38 - Achat MB JD 965 - 1065 - 1075 tournant ou pour pièces, faire offre :
✆ **06 76 71 64 44**
04 74 58 34 61 soir

52 - VENDS mois. batteuse TX62, année 1998, 4.57 m. de coupe, 2 075 heures batteur plus coupe à colza, parfait état, révisée tous les deux ans, prix : 50 000 € HT, cause retraite (réf. 4705)
✆ **06 86 90 41 95**

Distribution

42 - Vds désileuse pailleuse Kuhn Altor 4560 commandes électriques passerelle an 2003 TB
✆ **06 28 28 99 53**

Irrigation

38 - Vends env. 500 piquets 4 m traité calibre 10/12 + 200 aspergeurs 1,5 m alu tourniquet laitons + 500 m de tuyau en polyéthylène diam 63 percer tous les 20 m collier de prise en charge 500 m.
✆ **04 76 86 28 31 de 9h à 18h**

Agri. divers

07 - Cherche Faucheuse Rotative à 6 assiettes ou Pendulaire
✆ **06.77.01.42.90**

18 - Vends tracteur New Holland TM125, bon état, année 2000, 6800 h, 20.300 euros, moissonneuse batteuse JD985, 5,60 m, 6.500 euros, remorques céréalières 10 et 12 T, 8.000 euros, combiné Kuhn HR4003D, 13.700 euros.
✆ **06 14 10 65 98**

18 - 18 - Vends faucheuse Claas Contour 3500, 3,50 m de large, année 2014, peu servie, TBE.
✆ **Tél. 06.10.78.30.21.**

21 - VENDS pelle Neuson 5.1 T., 2007, 2 920 h avec remorque 7 T. avec rampes hydrauliques, - godet multifonction, manitou (réf. 0204)
✆ **06 22 98 22 02**

21 - Cède gratuit 2 cellules diam. 3,8H5,9 - diam.3,3H6,7, TBE. GAEC Schneider 21580 Salives (réf. 0202)
✆ **03 80 75 62 86**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds désileuse pailleuse recycleuse 6,6 m3 Jeantil nourrisseur veau Cornadis veau.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds treuil mécanique Tejfun 8 tonnes.
✆ **06 11 59 28 07**

42 - Vds charrue Huard trisoc réversible master 100 bon état 1400 euros et pulvérisateur Berthoud 600 litres rampe 12 mètres 1 000 euros
✆ **06 88 38 03 60**

67 - Vends laveuse asperges 5,50 m alu 1950 euros, laveuse trieuse autom. Espaso 12 sorties révisée, griffes asperges Merko, Lim, Cumulus, Vitalim etc... Location planteuse.
✆ **06 14 36 28 98**
ou 03 88 70 72 74

67 - Vends laveuse asperge 5,5 m alu 1950 euros, laveuse trieuse autom. Espaso 12 sorties révisée, griffes d'asperges Merko, Lim, Cumulus, Vitalim etc Location planteuse.
✆ **06 14 36 28 98**
ou 03 88 70 72 74

71 - Destockage 1 échelette pour remorque 4 T à 95 euros HT, 4 masses av., TA Renault à 25 euros HT l'1.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage avant changement propriétaire 1 faneuse Deutz 5,50 m, 4 toupies, 1.300 euros HT.
06 75 69 62 04

71 - Avant changement propriétaire vds 1 pailleuse dist. enrub. GO 300 degrés, cde élec. 6.500 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Tracto pel case 550 en état de marche, presse bottes rondes Class 120X120 ficelles.
✆ **04 50 60 54 70**

89 - VENDS 4 cellules Privé 30 T., - 3 M 25, diam x 4 M 60 haut - gaines ventil - porté - 250 euros unité (réf. 0206)
✆ **06 82 20 76 45**

89 - VENDS 2 roues 680/75R32 Michelin - usure Maxi 10% - jantes 8 trous - moyeu 150, 3 800 euros (réf. 0205)
✆ **06 82 20 76 45**

Elevage

67 - Vends tank à lait 6.000 litres très bon état année 2011 marque Serap cause augmentation de production.
✆ **06 89 29 44 51**

Véhicule

Utilitaire

69 - Peugeot 206 HDI société 154400 kms, 2006, révision districution, prix 2500 HT. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Quad

42 - Vds quad de loisirs Shineray 250 STXE, an. 2011, 450 km hom., embray. + batterie neufs, transmission par chaine, be, 1 150 euros.
✆ **06 63 59 42 03**

Tourisme

89 - VENDS C8, 140 000 kms, GPS, 7 sièges, crochet, 2003, 5 800 euros, - tracteur Ford 5 000 + Fourche, 7 200 euros. Ouanne (réf. 0201)
✆ **03 86 41 56 39**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin année 2014 BR 120x130 prix 90 euros la tonne - foin 2013 120x130 prix 80 euros la tonne
✆ **06.15.75.20.88**

01 - Vds piquets acacia toutes longues
✆ **06.16.25.39.34**

26 - Vds luzerne 2 et 3 eme coupe B ronde + luzerne et foin en 1ere coupe B. rec
✆ **06 81 34 72 93**

26 - Vds salades pour charcuterie frisée scarole lavée prête à cuire 1.70 euros le kg.
✆ **06 20 22 82 56**

26 - Cherche ensileuse à fléaux type Taarup en Tbon état largeur 1m30 à 1m50
✆ **06 60 56 67 40**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

42 - Vds foin balles carrées 2013 région Roanne
✆ **06 10 48 87 55**

Fourrage

18 - 18 - Vends foin 2014, excellente qualité, sous hangar, possibilité livraison, BR 120x120 ou cubiques.
✆ **06.10.78.30.21.**

18 - 18 - Vends paille de blé, récolte 2013, excellente qualité, sous hangar, livraison possible, chargement 25 t.
✆ **Tél. 02.48.74.72.66**
ou 06.07.62.17.33.

21 - Cause cessation VEND foin 2014 bottes rondes sous abri, - paille toutes variétés, bonne qualité (réf. 020A)
✆ **03 80 49 24 73**

38 - Vds foin de coteaux 200 br 120x120 ba prix.
✆ **06 85 53 17 29**
ou HR 04 74 57 95 05

69 - Vend paille HD, foin 2014 livraison C. Rq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vds foin, regain, enrubanné, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends paille de blé, récolte 2014, balle ronde, stockée à l'abri.
✆ **06 26 28 96 34**

Propriété

21 - VENDS maison de caractère, pierre XIXè à Rully, 1 000 m2, caves et cuverie, caveaux de réception, - plateforme cimentée 200 m2 pour aménagement habitation, chauffage central au gaz, grande cour privée 400 m2, 300 000 € (réf. 5004)
✆ **06 07 30 10 92**

24 - AV Dordogne expl. lait 37 ha en propriété + 36 ha en fermage. 530 000 litres, 55 VL et 40 génisses, matériels + maison + bâtiments.
✆ **06 74 49 59 57**

26 - Cherche vergers à acheter en Drôme, noyers ou autre. Offre prix intéressant si bon état.
✆ **06 09 86 47 46**

38 - Vds à Rovon propriété hab. rénovée 140 m2 sur 2 niv. 7 p. comble, cave, four chauf. centrale mixte, gde dépendance agricole av. parcelles de 3 ha noyers + 2 ha bois : 315 000 euros.
✆ **04 76 64 77 24**
06 88 60 51 65

Terrain

38 - Proche Bourg de Péage, cède à Agri. ayant finance 13 Ha de très bonne terre à noyers.
✆ **06 99 37 46 90**
à partir de 19 H

42 - Vds à Palladru 38 - 6000 m2 noyers hybrides et 14000 m2 gros bois divers seul tenant
✆ **06 08 25 82 44**

Divers

01 - Vds coupe de bois acacia 1ha2 perçeuse fixe triphasée 500 euros, citerne eau 20m3 prix 900 euros
✆ **06.80.93.00.21**

38 - Rech. revue technique tracteur 461 - 651 Renault et Soméca 670 revue - Ch. faucheuse 6 assiettes.
✆ **04 74 58 44 41**

38 - Vds br foin + refoin TB, désileuse-pailleuse traînée 3 m3 goulotte orientable - barrières + auges métal.
✆ **06 07 10 71 79**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

84 - Cherche herbage pour moutons du 15 avril au 1er juin, département limitrophe.
✆ **06 22 37 71 85**

Offre

Emploi

39 - Recherche 1 associé motivé, éleveur, Gaec 3 associés entre tiers, dans la région des Lacs, Jura.
✆ **06 76 86 80 80**

69 - Homme 26 ans ouvrier agricole poly-élevage cherche une journée de travail / semaine secteur Monts du Lyonnais. Formation agric.
✆ **06 50 65 40 88**

74 - Exp. bovin lait viande cherche salarié pour conduite matériel + soins aux animaux.
✆ **06 75 38 81 80**

Service

18 - Surgreffage viticole et arbo, toutes régions. www.surgreffage.com.
✆ **02.48.64.05.98 ou 06.81.70.23.36.**

Demande

Emploi

01 - Recherche emploi polyculture élevage dans ferme bien agencée proche Bourg en Bresse
✆ **06.09.53.08.98**

Mariage

Rencontre

38 - M. retraité agricole désire renc. dame (60 à 75 ans) aimant vivre à la campagne pour vie à deux.
✆ **06 73 53 63 61**

71 - Agri. 52 ans recherche compagne 40-50 ans pour rompre solitude. Ecrire au journal «L'Exploitant agricole de S&L», BP.522, 71010 Mâcon cedex,
✆ **réf. 665, qui transmettra**

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 14 - 15 - 16 mois, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS (réf. 020D)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 10 vaches laitières 1ére et 2ème lactation. Toute garantie sanitaire UPPRA .
✆ **06.71.21.49.36**

18 - Vends génisses, vêlage fin janvier début février, une holstein et une normande.
✆ **02.48.69.34.29 ou 06.24.86.71.49 ou 06.01.94.96.01.**

18 - A vendre veau jersiais - recherche toile brise vent, faneuse Strella Actiso 200, fouilleuse Rabière chèvrerie.
✆ **09.66.02.71.62.**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène 2 taureaux adultes, 25 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 500D)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS 6 vaches charolaises HBC gestantes, - 2 taureaux 2 ans, vêlage facile. Fred. Lechenault (réf. 0208)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 mois, or. IA, vêlage facile, GS. (réf. 0203)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - Elevage charolais HBC VEND bons taureaux adultes et 2 ans, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0212)
✆ **06 24 24 69 93**

Les élevages HBC RAYMOND Albert et SCEA RAYMOND JC
auront le plaisir de vous accueillir lors de leurs journées promotionnelles
• Vendredi 16 janvier 2015
• Samedi 17 janvier 2015
VENTES de veaux mâles issus de grands raceurs, 18 mois, taureaux et génisses de 18 mois.
Pour tout achat, deux doses de semence offertes de Cyrano (Trophée des champions 2013).
Le meilleur accueil vous sera réservé avec verres de vin chaud et gourmandises.
RAYMOND Albert
Raulx - 58300 Decize 06 80 22 99 50
SCEA RAYMOND J.C.
Villecourt 58300 Decize
06 81 06 35 07 - 06 87 47 38 99

25 - Race Montbéliarde vends ou échange vaches laitières, génisses pleines. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

38 - Vds génisse vaches ph terme 15/01 CL idemn IBR bvd.
✆ **06 22 45 85 85**
04 74 97 58 13

42 - Vds très bons taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir, Montb et charolais, livr garantie, poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 7 vaches pleines de 5 et 6 ans terme février mars 6 Char. + 1 Limousine
✆ **06 10 48 87 55**

42 - Vds génisses naissantes Prim Holstein père Cypripede Cael CL 7600 ind IBR
✆ **06 27 02 12 27**

42 - Vds génisses de 2 mois à 6 mois Simmental père barnum Faxe ind IBR CL 7600 tp 33.2
✆ **06 27 02 12 27**

42 - Vds cse retraite vaches Salers gar. sanit. ibr bvd - 1 à terme 1 mois + 1 pleine 4 mois
✆ **06 33 04 99 64**

42 - Vds cse retraite vaches prêtes à veler - race Charolaise
✆ **06 17 52 60 51**

42 - Vds taureaux Charolais 15 mois diverses origines la HBC génisses 1 an Elevage P.Plasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds taureaux Charol. 2 ans et 14 mois HBC vel. fac. Cuisset JM
✆ **04 77 64 53 55**
ou 06 30 92 60 12

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ **03 86 58 35 52**
06 74 69 21 83

58 - Elevage charolais HBC - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, ind. IBR. Livraison toutes distances (réf. 0209)
✆ **06 70 34 71 84**

63 - AV vaches et veaux, génisses à saillir et taureaux, le tout Aubrac.
✆ **06 83 22 96 45**

69 - Vds VL MO au lait génisse prête CL TGS.
✆ **06 09 61 61 92**
ou 04 78 44 53 65

69 - Vds génisses Montb. 3 semaines Idem IBR CL.
✆ **04 74 66 93 56 HR**

69 - Vds génisse PH et MO 5 mois Indem IBR - BVD CL 9000kg. TB origines Bovec et Umotest.
✆ **06 19 84 81 96**

69 - Elevage plein air, vds taureaux HBL 16/18 mois - Génisses pleines, vêlage été 2015 - Ttes garanties sanitaires - Livraison possible. EARL JAMA.
✆ **06 08 10 22 44**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses Primholstein pleines, terme 01, ind. IBR, TB génétique, cause cessation.
✆ **06 80 08 84 88**

71 - Vends 30 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur au pré, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elevage limousin vend taureaux 15-22 mois, inscrits HBL ou non, hivernés au pré.
✆ **06 20 55 81 02**

89 - VENDS taureaux sans corne 1 et 2 ans + veaux 15 et 16 mois, origine IA ou saillie naturelle, facilité vêlage, HBC, TGS, livraison assurée. Elevage Mandron Laurent (réf. 0211)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

01 - Recherche chèvres boucs brebis de réforme par lot
✆ **06.12.61.55.72**

26 - A retenir boucs d'IA nce mi-janv + chevrettes début févr. saanen, écornés + L.Lactations. elev CL + Capgènes.
✆ **04 75 60 30 24**

42 - Vds 90 chevrettes Saanen pleines sans cornes mise bas Février - liv. assur.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

58 - VENDS 50 brebis pleines, - 12 agnelles, - 1 bélier charollais (réf. 020C)
✆ **06 74 67 29 90**
03 86 39 44 38 HR

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65.**

Porcin

69 - Vends porcs fermiers, nourris aux produits de la ferme, poids : 150 à 170 kgs.
✆ **06 82 35 31 37**

69 - Vend porcelet 25 kgs - Vend tank à lait Jappy 1200 l.
✆ **06 12 66 13 13**
ou 04 74 89 15 90

69 - Vends 80 porcelets 8 kgs toutes les 3 semaines.
✆ **04 74 26 02 50**

Equin

84 - Vends chevaux de selle de 7 mois + âne de Provence + jument ardennaise.
✆ **06 22 37 71 85**

Chien

71 - Vds 5 chiots Petits Bergers des Pyrénées, nés 18.10, non Lof, pts visibles, pucés, vac. mère : 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

89 - VENDS chiots type Beauceron N/F Arlequin nés le 16/11/14 père LOF, mère pure race (réf. 020B)
✆ **06 14 62 69 77**

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, électricité…
Tel : 05 45 20 51 70
Fax : 05 45 95 11 03
www.secomat.net

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est économique
4 nervures eps. 0,50 4€85 le m²*
4 nervures eps. 0,60 5€80 le m²*
5 nervures pour de résistance
5 nervures eps. 0,63 5€95 le m²*
5 nervures eps. 0,75 6€85 le m²*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
*Prix HT pour + de 200 m²
**Offre soumise à conditions

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
http://boutique.reussir.fr

Herses de prairie LITZENBURGER
Série standard
• 4 rangs éléments lourds et pointus
• Largeurs de travail de 2 à 8 m
Série lourde
• 5 rangées de dents
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.
Élément lourd et pointu
Nouvelle série HYBRO
• 3 actions simult. par passage
• Largeurs 4, 6 et 8 m
• Poids 1 150, 1 330 et 1 510 kgs.
Meilleurs vœux 2015
SERMA (DIMAG) - 67670 MOMMENHEIM
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
FACB - Photos non contractuelles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements
Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal
Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

NOMINATION

Le 24/10/14, l'associée unique de la SAS CABINET BELIN, au capital de 50.000 €, sise à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, 016 750 564 RCS Dijon, a décidé, à compter de ce jour de nommer M. Bernard Preud'homme dt à Dijon (21) – 3, rue Vaillant, en qualité de DG.

AL210213688

INTERNATIONAL CLINICAL TRIAL ASSOCIATION SYSTEMS

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 11 rue du Bocage
21121 Fontaine-Les-Dijon
R.C.S. Dijon 330 084 195

1/ L'Assemblée Générale Ordinaire du 08/12/2014, a nommé en qualité de Présidente, pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2015, en remplacement du Président démissionnaire Madame Aline HANTZPERG Demeurant 21 Rue de la Maladière 21121 Daix.

2/ Par décision du 02/01/2015, la Présidente a nommé en qualité de Directeur Général, pour la durée du mandat du Président Monsieur Michel HANTZPERG . Demeurant 21 Rue de la Maladière 2121 Daix.

AL210213719

CESSION DE PARTS

SCP LLAMAS-TAPIA

Société Civile Professionnelle d'Avocats
au capital de 8.000 €
Siège social : 1 rue Jean Monnet
Immeuble Dionysos
21300 Chenôve
439 536 327 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Dijon, du 28 novembre 2014, Maître Christine TAPIA, associée, a cédé à Maître Felipe LLAMAS, associé, les 32 parts sociales qu'elle détenait dans la société ci-dessus désignée.

L'article 11 – Capital social – des statuts a été modifié en conséquence.

Cette cession de parts entraîne les modifications suivantes :

Associés

Ancienne mention

Felipe LLAMAS demeurant 16 rue Hugues III – 21000 Dijon

Christine TAPIA épouse LLAMAS demeurant 16 rue Hugues III – 21000 Dijon

Nouvelle mention

Felipe LLAMAS demeurant 19 boulevard Carnot – 21000 Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2014 a pris acte de la démission de Maître Christine TAPIA de ses fonctions de gérante avec effet à cette date.

Aux termes d'une décision en date du 28 novembre 2014, l'associé unique a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination, à compter de cette date, «LLAMAS et associés» et de modifier en conséquence l'article 2 – Dénomination, des statuts.

Pour avis
Le Gérant

AL210213698

TRANSFERT DE SIÈGE

SELKYS & CO

SAS au capital de 1000 euros,
9 C allée des Tilleuls -21600 Longvic
801 623 158 RCS Dijon

L'AGE du 22/12/2014 a transféré le siège social à 17 rue du commandant Charcot CS 90014 33295 Blanquefort à compter du 22/12/2014. Immatriculation au RCS de Bordeaux.

AL210213684

QUIETALIS BONNOTTE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 60 000 €
Sège social : ZI Nord
10 rue de la Breuchillière
21000 Dijon
RCS Dijon B 499 135 861

L'Assemblée Générale du 01/09/2014, transfère le siège social à compter du 01/10/14 à : 15, rue de la Brot Bâtiment D - 21000 Dijon

Les satuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon

AL210213062

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AIGNAY-LE-DUC: Terre et Bois Taillis - Objectif : maintien du fermier en place.

19 ha 22 a 80 ca - La saliere: A-173 - Le bouchot menevet: A-175-179-250[176]-253[176]-256[177]-259[174](J)-259[174](K)-260[176] - Sur le chemin des trois fo: A-338[180](J)-338[180](K)

BLIGNY-SUR-OUCHE: Pré - Objectif : Maintien du fermier en place.

3 ha 13 a 00 ca - La petite couture: ZN-13

PAINBLANC: Terre - Objectif : Maintien du fermier en place.

4 ha 13 a 70 ca - Champ la dame: ZA-59(J)-59(K)[F1]-59(K)[F2] - Devant felin: ZI-47

CHASSAGNE-MONTRACHET: Vigne AOC Chassagne Montrachet 1er Cru - Objectif : maintien du fermier en place. 76 a 23 ca - Morgeot: AS-122[75]-125[76]

EPAGNY: Landes 47 a 54 ca - Le dessus du bugnon: ZD-27

MARSANNAY-LE-BOIS: Terre, verger et landes Maintien de l'exploitant en place.

11 ha 64 a 20 ca - Aux pommiers: ZD-29-43[1](A)-43[1](B) - En la fougere: ZB-35-36 - La combe bons enfants: ZM-2 - Le dessus de la brulee: ZL-6

PERNAND-VERGELESSES: Verger et Bois Taillis AOC Pernand Vergelesses.

27 a 72 ca - Creux de la net: AM-5 - Sous les cloux: AI-267

ANTIGNY-LA-VILLE: Terre - Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées.

22 ha 08 a 25 ca - Au molleret: C-231-232-233-234-235-236-237-240 - Fontaine volot: B-401 - La mousseniere: B-68 - Le bouchon: B-14-15-16-17-18-19-20 - Le faite: C-241-242-243-244-245-246-247-248-251 - Piece cordelier: B-279

- Pres des ouches: B-69 - Sur cordat: B-224-225-226-228-229 - Sur le pre: B-234 - Toppe de cordat: B-251-252

COMBLANCHIEN: Terre à vigne AOC «Côte de Nuits Village».

36 a 61 ca - La damoda: AK-84

DETAIN-ET-BRUANT: Terre, bois et lande

9 ha 99 a 30 ca - Chaude feve: ZD-1(A)-1(C)-1(BJ)-1(BK) - En douceotte: ZE-65[18](A)-65[18](B)-65[18](CJ)-65[18](CK)

L'ETANG-VERGY: Vigne haute et large en AOC «Bourgogne - Hautes Côtes de Nuits». Priorité pourra être donnée au maintien de l'agriculture biologique.

39 a 24 ca - Aux echalles: ZD-37

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/01/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210213706

ENVIRONNEMENT CONCASSAGE MINAGE

SAS au capital de 5000 euros
91380 Chilly Mazarin
531 294 163 RCS Evry.

L'AGO du 28/11/2014 a décidé de transférer le siège social de la société à Les Hauts Poirets 21700 Nuits St Georges à compter du 28/11/2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Président: M. Rabier Christophe Les Hauts des Buissières 48230 Le Bruel. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL210213699

MODIFICATION DE CAPITAL

SCP du Parc-Curtil & Associés
Société d'Avocats
4 rue Jeanne Barret - 21000 Dijon

PMC DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.490.000 euros
Siège social : 17 rue de la Brot
21000 Dijon
RCS Dijon B 532 162 625

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014 et du procès-verbal des décisions du président du 11 décembre 2014 que le capital social de la société a été réduit de 596.000 euros, pour être ramené de 1.490.000 euros à 894.000 euros, et ce par voie de réduction de 1 euro à 0,60 euro de la valeur nominale des 1.490.000 actions existantes.

Pour avis.

AL210213689

CESSATION DE GARANTIE

COVEA CAUTION SA, société anonyme au capital de 3 200 000 Euros régie par le Code des Assurances dont le siège social est 10 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72013 Le Mans Cedex 2,immatriculée au RCS Le Mans B 377 581079. Informe de la cessation de la garantie financière légale de 100 000 € ayant couru selon la dernière attestation de garantie jusqu'au 31/12/2014 délivrée à **la SARL WINE ME UP**, 22 rue du faubourg-Saint Martin, 21200 Beaune, Siren N° 789 962 792, au titre de ses activités, nécessitant une garantie financière telle qu'imposée par les articles L 211-1et L 211-18 du Code du Tourisme. La garantie de COVEA CAUTION cessera trois jours francs suivant la publication de la présente annonce. Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de COVEA CAUTION SA pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL210213702

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

S2P TÉLÉCOM

SARL au capital de 75 000 euros
Siège social :
Zone Artisanale la Corvée aux Moines
08 A rue Martin Lejeas - 21110 Aiserey
RCS Dijon 529 236 846
SIRET 529 236 846 00018

CAPITAL SOCIAL

ancienne mention : 5 000 euros

nouvelle mention : 75 000 euros

SIEGE SOCIAL

ancienne mention : 15 bis rue de l'Oucherotte 21110 Aiserey

nouvelle mention : Zone Artisanale la Corvée aux Moines-8 A

rue Martin Lejeas 21110 Aiserey

Pour avis, la gérance : Stéphane Pagant

AL210213717

FUSION

AMEX
SAS au capital de 157.200 €uros
Siège social : Chenôve (21300)
1 Rue Nicolas Cugnot
385 084 116 RCS Dijon

AMEX FAÇADE

SAS au capital de 75.000 €uros
Siège social : Chenôve (21300)
1 Rue Nicolas Cugnot
398 350 116 RCS Dijon

Suivant délibérations en date du 31 Décembre 2014 :

Les associés de la Société AMEX ont approuvé le projet de fusion signé avec la Société AMEX FAÇADE, les apports effectués ainsi que leur évaluation. La Société AMEX étant propriétaire de la totalité des actions de la Société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la fusion n'a pas donné lieu à une augmentation de capital. La Société AMEX FAÇADE, absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date. Ladite opération n'a dégagé aucun boni de fusion.

L'objet social a été étendu aux activités de ravalement de façades, isolation par l'extérieur, aménagement de combles. L'article 3 (Objet) des statuts a été modifié en conséquence.

AL210213707

CESSION

S.E.L.A.S. «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine GONTHIER NOURISSAT» Notaires associés

23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Viard, notaire à Dijon, le 18/11/2014, enregistré au SIE Dijon Nord le 27/11/2014, Bordereau 2014/2318, case n°1, contenant CESSION par la société dénommée CAVEAU SAINT UGUZON, société à responsabilité limitée, au capital de 15 300,00 Euros, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), 3, rue du Grenier à sel, identifiée sous le numéro SIREN 443 676 580 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,

Au profit de La société dénommée DELSENS, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000,00 Euros, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), FRANCE, 4, Grande Rue, identifiée sous le numéro SIREN 789 238 276 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.

Un fonds de commerce de Bar Brasserie, connu sous l'enseigne «LE BEFFROI», sis et exploité à Nuits Saint Georges (21700), 4 Grande Rue par la société dénommée DELSENS, locataire gérante depuis le 1er décembre 2012, comme indiquée ci-dessus pour lequel ladite société est identifiée sous le numéro SIREN 789 238 276, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon. Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Études Economiques sous le numéro SIRET 789 238 276 00016 code APE 5610A.

Moyennant le prix de 115.000,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 85.000 € et aux éléments corporels pour 30.000 €.

Entrée en jouissance fixée au 17/11/2014.

Oppositions Me Viard, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion. Le notaire.

AL210213691

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

Resiliation de Location-Gerance

Par acte sous seing privé en date à DIJON le 08/12/ 2014, il a été mis fin, avec effet au 31/12/2014 à la location-gérance conclue par acte sous seing privé en date

du 30/06/2005 entre Monsieur Pascal BARRER demeurant alors à Beaune (Côte d'Or) - 58 route de Pommard et la société dénommée «PB APPRO DIFFUSION» société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, dont le siège social

est à Nuits Saint Georges (Côte d'Or) - 03 rue Nicéphore Niepce, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 483 234 431.

Cession de Fonds de Commerce

Par acte sous seing privé en date à Dijon du 08/12/2014, enregistré le 19/12/2014 à SIE DIJON NORD sous les mentions suivantes : Bordereau n°2014/2 605 Case n°19 Ext 9083.

Monsieur Pascal Barrer a cédé, avec effet du 01/01/2015, à la société «PB APPRO DIFFUSION» société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, dont le siège social est fixé à Nuits Saint Georges (Côte d'Or) - 03 rue Nicéphore Niepce, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro RCS Dijon 483 234 431, représentée par Monsieur Pascal Barrer, Gérant, un fonds artisanal et de commerce de vente, location de produits d'emballages, verrerie, stand de présentation et d'exposition pour les professionnels et les particuliers, la réalisation de décor sur verres et porcelaine en gros, demi-gros ou détail, l'importation, l'exportation, la vente, la fabrication de tous produits relatifs à l'équipement dela personne, de la table, de la maison, accessoires automobiles, objets publicitaires moyennant le prix global de 30 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 25 000 euros et aux éléments corporels pour 5 000 euros

Oppositions : dans les 10 jours de la dernière des publications légales, au siège du fonds de commerce sis à Nuits Saint Georges - 03 rue Nicéphore Niepce.

Pour Avis : Pascal Barrer es-qualités

AL210213696

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Sera résilié à compter du 6 janvier 2015, le contrat de gérance qui avait été consenti au profit de la SNC Gesmin, au capital de 30 480 euros dont le siège social est immeuble le Cervier - 12, avenue des Béguines - BP 95805 Cergy-Pontoise Cedex, inscrite au registre du Commerce de Pontoise sous le numéro B 340 018 852.

Par la société DELEK FRANCE SAS au capital de 171 940 000 euros dont le siège social est immeuble Cervier B-12, avenue des Béguines - Cergy Saint Christophe - 95800 Cergy Pontoise, inscrite au registre du Commerce de Pontoise sous le numéro 439 793 811, concernant le fonds de commerce de station-service sis et exploité Autoroute A6 - Aire des Lochères - 21320 Pouilly-en-Auxois.

Ce contrat de gérance avait fait l'objet d'un acte SSP en date du 29/12/1999 à Semur-en-Auxois, bord. n° 470/1Case n°75.

AL210213690

Aux termes d'une délibération en date du 19 décembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de LES VERTES COLLINES, société à responsabilité limitée au capital de 152.45 euros dont le siège est situé Genay 21140 Semur en Auxois, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 378436315 a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Loison, à compter du 31 décembre 2014 et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme. Marie-Christine Loison demeurant 9 Rue des Perrières 21140 Genay pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2015.

La Gérance

AL210213721

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEA DU CHATEAU DE CHAMESSON

Société Civile d'Exploitation agricole
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Château de Chamesson
à Chamesson
21400 Châtillon sur Seine
388 062 697 RCS Dijon

L'AGE du 19 décembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour. Monsieur Pierre-Frédéric RICHARD domicilié 12 rue Villa Cheyson, 75016 Parisa été nommé liquidateur, et le siège de liquidation a été fixé au siège social. Modification au RCS de Dijon

AL210213695

CANDAM

SA au capital de 53 357,15 €
Rue de la vigne au Chien
21 850 Saint-Appolinaire
RCS Dijon 405 345 463

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29 décembre 2014 :

1/ Société LHUILLIER ET ASSOCIES, 20 rue Ernest Bailly, 21 000 Dijon, remplacée par REVISION GESTION AUDIT, 1 rue du Dauphiné, 21121 Fontaine-Les-Dijon, nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire. Société DMA, 33 rue Nicolas Bornier, 21000 Dijon, remplacée par RENART GUION ET ASSOCIES, 1 rue du Dauphiné, 21121 Fontaine-Les Dijon, nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

2/ Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 décembre 2014 et sa mise en liquidation. L'assemblée a nommé comme Liquidateur Rémy Grebot, demeurant 18 Impasse Edgar Degas, 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 26 rue du Faubourg Saint Nicolas, 21121 Fontaine-Les-Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis

AL210213704

SARL ATI

SARL au capital de 7.500€
Siège social : 8, rue de la liberté
21500 Montbard
531 171 684 RCS de Dijon

Le 20/12/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Radouane Kadraoui, 26, rue du petit Bontemps, 78370 Plaisir et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Dijon

AL210213708

SARL ATI

SARL au capital de 7.500€
Siège social : 8, rue de la Liberté
21500 Montbard
531 171 684 RCS de Dijon

Le 29/12/2014, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/12/2014.

Radiation au RCS de Dijon

AL210213709

SARL CATTET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 23 rue du Pré Closeau,
21310 Belleneuve
797 470 762 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/11/2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs Messieurs Alain Cattet et Eric Cattet, demeurant tous deux Arçon 21310 Belleneuve, pour toute la

durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 rue du Pré Closeau 21310 Belleneuve. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL210213720

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 11 décembre 2014, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée TINKA-MAK, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à Saint Apollinaire (21850) – 24, rue René Cassin, ayant pour objet en France comme à l'étranger : l'acquisition, gestion, cession et prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment, de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placements ; la réalisation de toutes prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux ou autres au profit de sociétés filiales ou apparentées, ainsi que de tous tiers ; la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; Et dont le premier gérant est M. Nassim NAFA, demeurant à Saint Apollinaire (21850) – 24, rue René Cassin, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL210213692

Etude de Maîtres Annie LOCATELLI-HANS, Jean-Louis Bourgeois, Notaires associés à Belfort (Territoire de Belfort), 12 Rue Dreyfus-Schmidt

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Annie LOCATELLI-HANS, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle «SCP Annie LOCATELLI-HANS et Jean-Louis BOURGEOIS », titulaire d'un Office Notarial à BELFORT (Territoire de Belfort), 12, rue Dreyfus-Schmidt, le 12 décembre 2014 a été constitué un groupement foncier rural par :

Monsieur Alain Denis DUROYAL, agent ERDF, époux de Madame Marie-Hélène Laurence HUBER, demeurant à CHATENOIS LES FORGES (90700) 1, rue de Villars.

Né à BOURGOIN JALLIEU (38300), le 24 avril 1963.

et

Madame Marie-Hélène Laurence HUBER, sans profession, épouse de Monsieur Alain Denis DUROYAL, demeurant à CHATENOIS LES FORGES (90700) 1, rue de Villars.

Née à IS SUR TILLE (21120), le 24 février 1958.

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et forestière composant son patrimoine.

Dénomination : Groupement Foncier Rural des Apidés.

Siège : BUSSIERES (21580), 10 rue de la Pourvoyère.

Durée : 99 années.

- Apports en nature : VINGT ET UN MILLE EUROS (21.000,00 EUR).

Le montant total des apports s'élève à VINGT ET UN MILLE EUROS (21.000,00 EUR), somme égale au montant du capital social.

Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens agricoles du groupement en vertu d'un bail ou à un associé exploitant les biens forestiers du groupement. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIERet finit le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Monsieur Alain DUROYAL et Madame Marie-Hélène HUBER-DUROYAL sont nommés cogérants, pour une durée indéterminée.

AL210213697

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 décembre 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale :

SCI GB

Siège social : 3 rue du Lubéron, 21110 Genlis

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : Acquisition, vente, propriété, administration, location de tous biens immobiliers

Gérant : Monsieur Philippe GHYS, 3 rue du Lubéron, 21110 Genlis

Cogérant : Madame Aurélie Brouard, 50 rue Descartes, 69100 Villeurbanne

Cessions de parts soumises à l'agrément unanime de tous les associés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210213700

O2 pub COMMUNICATION LEGALE

Aux termes d'un acte sous seings privés e date à Dijon du 21 novembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RESTAURANT LE CENTRE

Siège : 29 rue de Chenôve, 21000 Dijon

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre commerce et des sociétés

Capital : 1 300 euros

Objet : Restaurant, salon de thé, traite boutique

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Vincent Lauth, demeurant Chemin des Maisons Belle Croix 21160 Couchey

La Société sera immatriculée au Registre d commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis,

Le Président

AL210213701

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OLIVIA FRANCE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 5.000 euros

Siège : 8, rue de la 1ère armée française – 21000 Dijon

Objet : Achat, vente, importation, exportation, commercialisation en gros ou au détail de vins et spiritueux sans consommation sur place, de boissons, d'huiles alimentaires et plus généralement de toutes marchandises principalement alimentaires et agro-alimentaires.

Durée : 99 ans

Admissions aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Guy Claude David demeurant 8, rue de la 1ère armée française – 21000 Dijon

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210213715

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NA SO

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1 000 euros

Siège : 39, boulevard des Martyrs de la Résistance – 21000 Dijon

Objet : La sandwicherie, la restauration à consommer sur place ou à emporter de sandwichs.

Durée: 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Soufiane El Bakkouri demeurant 23, rue d'Alembert – 21000 Dijon

Directeur général : Monsieur Nabil El Bakkouri demeurant 23, rue d'Alembert – 21000 Dijon

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL210213722

NIÈVRE

DÉMISSION

ANVIS INDUSTRY SAS

SAS au capital de 4.000.000 €
Siège social : Usine des Caillots
58300 Decize
518 482 013 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 12 novembre 2014, il a été pris acte de la démission de Monsieur Ludovic d'Aviau de Ternay de ses fonctions de directeur général avec effet au 31 décembre minuit et il a été décidé de nommer en remplacement Monsieur Laurent Ragueneau demeurant 13 rue André Lefebvre – 75015 Paris à compter du 1er janvier 2015.

AL580213707

NOMINATION

CIA IMPRIMERIE

SAS au capital de 138 160 €
Zone Industrielle
58320 Pougues les Eaux
404 81 712 RCS Nevers

Par décisions en date du 30.06.2014 l'associé unique a décidé de nommer respectivement en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire, la société COMPAGNIE EUROPENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT - CECA, SARL au capital de 7 500 , sise 112 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS, 453 495 509 RCS PARIS, et suppléant, la société COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE - CFCE, SA au capital de 37 000 €, sise 112 bis, rue Cardinet 75017 PARIS, 602 006 116 RCS PARIS, en remplacement respectif de la société KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE, et de M. Paul REYNE, dont les mandats ont pris fin.

Mention au RCS de NEVERS.

AL580213704

MODIFICATION DE CAPITAL

HOLSER

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 993 000 euros
Siège social : 6 Rue Colette, Vernuche
58640 Varennes Vauzelles
535 210 991 RCS Nevers

L'Assemblée Général Mixte du 22 Décembre 2014 décidé d'augmenter le capital social de 200 000 Euros pour le porter à 3 193 000 Euros.

AL580213710

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SOPHIL

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 €
Siège social : 52 rue de Vouillé
75015 Paris
322 009 887 RCS Paris

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social de 52 rue de Vouillé – 75015 Paris à 36 rue Emile Combes -58200 Cosne Cours sur Loire à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers et radiée de celui de Paris.

Pour avis, Le gérant

AL580213835

ADJUCATION

S.C.P. Jean-Paul JACOB et
Christophe THEVENY
Notaires
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. 03.86.39.30.00.

Adjudication

Par le ministère de Maître Jean-Paul Jacob, Notaire

A l'annexe l'Office Notarial à Donzy (58220), 10, Rue de la Bertine

Le JEUDI 15 JANVIER 2015 à 15 heures

A la requête des consorts Belaud et conformément au jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nevers en date du 18 septembre 2014 ordonnant la vente par adjudication sur licitation,

Des immeubles ci-après désignés :

Lot unique :

1°) A Colmery (Nièvre) 58350 :

Un bâtiment d'exploitation composé d'une stabulation de 8 travées, un hangar à foin attenant à une grange et à une écurie, un ensemble de cellules et fosse à grains. Et diverses parcelles de terres et prés

Figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Section C N°0861 Lieudit Les Petits Chapons. Surface : 00 ha 91 a 55 ca Nature : Terre.

Section C, N° 0870, Lieudit Les Grands Chapons. Surface : 00 ha 15 a 90 ca, Nature : Terre.

Section C N°0876. Lieudit Les Grands Chapons. Surface : 00 ha 13 a 81 ca. Nature : Terre.

Section D N° 0087 Lieudit Les Brins. Surface : 00 ha 24 a 32 ça. Nature : Pré.

Section D N° 0088. Lieudit Les Brins. Surface : 00 ha 11 a 97 ca. Nature : Pré.

Section D. N° 0169 Lieudit Le Bourg. Surface : 01 ha 66 a 20 ca. Nature : Sol/Pré.

Section D. N° 0172. Lieudit Le Bourg. Surface: 00 ha 03 a 56 ca. Nature : Sol.

Section D N° 0364. Lieudit Les Grands Carreaux. Surface : 00 ha 99 a 70 ca. Nature : Terre.

Section D N° 1312. Lieudit La Coque du Chataignier. Surface : 01 ha 13 a 90 ca. Nature : Terre.

Section D N° 1418. Lieudit Le Bourg. Surface : 00 ha 05 a 38 ca. Nature : Sol.

Section ZE. N° 0045. Lieudit Les Chapons. Surface : 00 ha 24 a 60 ca. Nature : Terre.

Section ZE N° 0047 Lieudit Les Chapons. Surface : 00 ha 73 a 50 ca. Nature : TERRE.

Section ZE N° 0048. Lieudit Les Chapons. Surface : 00 ha 43 a 25 ca. Nature : Terre.

Section ZE N° 0055. Lieudit Les Prés de Colmery. Surface : 03 ha 41 a 50 ca. Nature : Terre.

Section ZS N° 0097Lieudit Les Chagnats. Surface : 00 ha 46 a 85 ca. Nature : Terre.

Section ZT N° 0009 Lieudit La Coque du Chataignier. Surface : 16 ha 67 a 00 ca. Nature Terre.

Total surface : 27 ha 42 a 99 ca

2°) A Cessy-Les-Bois (Nièvre) 58220 :

Deux parcelles

Figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Section A N° 0210 Lieudit Vallée de Mousse Surface 00 ha 11 a 55 ca

Nature Terre.

Section ZD N° 0011 Lieudit Vallée des Colons. Surface 00 ha 72 a 10 ca. Nature : Terre.

Total surface : 00 ha 83 a 65 ca

Mise à prix : CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (121.290,00 EUR)

Les charges, clauses et conditions sont énoncées au cahier des charges détenu par Maître Jean-Paul Jacob.

Frais préalables, droits et émoluments en sus.

Maître Jacob, Notaire.

AL580213686

FUSION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCIETE COSNOISE DE RÉALISATIONS MÉCANIQUES

SARL au capital social de 20 000 euros
Siège social :
Parc d'activités du Val de Loire
rue Robert Nabéris
58200 Cosne-Cours Sur Loire
414 351 858 R.C.S. Nevers

Par Assemblée Générale du 22 décembre 2014, les associés de la société «SOCIETE COSNOISE DE REALISATIONS MECANIQUES», société absorbante, ont approuvé le projet de fusion avec la société «D.E.F.F.I. DISTRIBUTION ETUDES FABRICATION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES», société absorbée, société à responsabilité limitée au capital de 16 000 euros sise à COSNE Cours Sur Loire (58200) Parc d'activités du Val de Loire rue Robert Nabéris, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 418 328 175, les apports réalisés et leur évaluation avec effet au 1er janvier 2014.

Le boni de fusion s'élève à 278 051,44 euros

Aux termes de la même assemblée, les associés ont pris des décisions dont les mentions sont les suivantes :

Anciennes mentions :

Capital social : 20 000 euros

Objet social : L'étude et la fabrication de pièces de rechanges pour équipements mécaniques et principalement pour matériels de levage et manutention ; L'étude et la réalisation d'équipements mécaniques spéciaux et principalement d'équipements de levage et manutention ; Le montage et la maintenance des pièces et équipements ci-dessus définis.

Dénomination : SOCIETE COSNOISE DE REALISATIONS MECANIQUES

Nouvelles mentions :

Capital social : 50 000 euros.

Objet social : L'étude et la fabrication de pièces de rechanges pour équipements mécaniques et principalement pour matériels de levage et manutention ; L'étude et la réalisation d'équipements mécaniques spéciaux et principalement d'équipements de levage et manutention ; Le montage et la maintenance des pièces et équipements ci-dessus définis ; La conception, la fabrication et le négoce de pièces industrielles ainsi que de tous services et produits associés.

Dénomination : SCRM - DEFFI

Pour avis.

AL580213696

DÉMISSION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

EVORIAL

SELAS de Laboratoire de Biologie Médicale
au capital de 172.000 €
Siège social : 37, rue St-Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Suivant décisions des associés du 20 décembre 2014, les associés ont pris acte de la démission de M. Jean-Claude Lopez de son mandat de Directeur Général et désigné Mme Caroline Faure dt 206, rue Marcelin Berthelot – 45400 Fleury Les Aubrais en qualité de Directeur Général.

Pour avis, le Président.

AL580213709

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ELEXIA
Claude BLANCH – Josiane MONTEIRO
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault – BP 70110
58001 Nevers Cédex
Tél : 03 58 57 01 60 Fax : 03 58 57 01 69

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 05 février 2015 à 10H30
Au Tribunal de
Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice – 58000 Nevers

A l'initiative de la SAS GROUPE ARCHIMEN, SAS au capital de 625.000 €, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Dijon sous le n° 444 594 311, ayant son siège social sis 2 rue René Char à Dijon (21), agissant poursuites et diligences de son Président domicilié ès qualités de droit audit siège,

Ayant pour Avocat Maître Claude Blanch, Avocat au Barreau de Nevers demeurant 15 rue Adam Billault à Nevers (Nièvre).

Vente aux enchères publiques d'un terrain sis

COMMUNE DE NEVERS (58000) : 9 rue Clerget

Section BN n° 26 pour une contenance de 00ha 1a 41ca.

MISE A PRIX : 120.000,00 €uros

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.

Fait à Nevers, le 26 Décembre 2014.

Signé : Claude BLANCH

Pour tous renseignements, s'adresser :

Au Cabinet de Maître Claude BLANCH, Membre de la Société ELEXIA - Claude BLANCH - Josiane MONTEIRO, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58000) – 15 rue Adam Billault ; Tél : 03 58 57 01 60,

Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé,

Les visites seront effectuées par la SELARL L.G.W, Huissiers de Justice à Nevers, 2 Avenue Saint Just – 58000 Nevers ; Tél 03 86 59 73 40.

AL580213715

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE / Pôle enquêtes publiques
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 2014-364-0001 du 30 décembre 2014, Monsieur le Préfet de la Nièvre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique du lundi 26 janvier 2015 au mercredi 4 mars 2015 inclus, (soit pendant trente-huit jours consécutifs) au titre des installations classées pour la protection de l'environnement Cette enquête a pour objet la demande d'autorisation d'installer et d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes sur le territoire des communes de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY, déposée par la société EOLE-RES.

L'enquête publique concerne les communes dont le territoire est, pour tout ou partie, compris dans un rayon de six kilomètres autour du lieu d'implantation de l'exploitation, et qui peuvent être concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source, soit les communes de :

AMAZY - GRENOIS - ASNAN - LYS -ASNOIS - METZ-LE-COMTE - BEUVRON - MORACHES - BRINON-SUR-BEUVRON - OUAGNE - CHALLEMENT - PARIGNY-LA-ROSE - CHEVANNES-CHANGY - SAINT-DIDIER - CUNCY-LES-VARZY - SAINT-PIERRE-DU-MONT - DIROL - TACONNAY FLEZ-CUZY - VILLIERS-SUR-YONNE - GERMENAY

Le dossier de demande d'autorisation et les pièces qui l'accompagnent, notamment le résumé non technique, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Président ou par un membre de la commission d'enquête, seront déposés dans les mairies de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse :

- en prendre connaissance sur place, aux jours et heures d'ouverture respectifs des mairies de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, TALON et TANNAY,

- formuler éventuellement ses observations sur les registres spécialement ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au Président de la commission d'enquête à la mairie de TANNAY (58190), siège de l'enquête, où elles

seront tenues à la disposition du public.

Les observations pourront également être adressées au préfet par voie électronique à l'adresse suivante : PREF-ICPE-CONTACT-PUBLIC@NIEVRE.PREF.GOUV.FR avant la fin de l'enquête. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

En outre, le dossier pourra être consulté dans les mairies d'AMAZY, ASNAN, ASNOIS, BEUVRON, BRINON-SUR-BEUVRON, CHALLEMENT, CHEVANNES-CHANGY, CUNCY-LES-VARZY, DIROL, FLEZ-CUZY, GERMENAY, GRENOIS, LYS, METZ-LE-COMTE, MORACHES, OUAGNE, PARIGNY-LA-ROSE, SAINT-DIDIER, SAINT-PIERRE-DU-MONT, TACONNAY, VILLIERS-SUR-YONNE.

L'avis d'enquête ainsi que le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Le Tribunal administratif de Dijon a désigné une commission d'enquête pour conduire l'enquête publique susvisée, composée ainsi qu'il suit :

- M. Gérard GUILLAUMIN, directeur DDTE en retraite en qualité de Président de la commission d'enquête,

- M. Gérard MILLERAND, conseiller d'éducation en retraite et Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire DDE en retraite, en qualité de membres titulaires,

- M. Jean-François BLANCHOT, chef d'établissement scolaire en retraite, en qualité de membre suppléant.

En cas d'empêchement de M. Gérard GUILLAUMIN, la présidence de la commission sera assurée par M. Gérard MILLERAND. En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations recevoir ses observations, les :

- lundi 26 janvier 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

-mardi 3 février 2015 de14H00 à 17H00 en mairie de TANNAY

- jeudi 12 février 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de TALON

- samedi 21 février 2015 de 9H00 à 12H00 en mairie de TANNAY

- vendredi 27 février 2015 de 14H00 à 17H00 en mairie de SAINT-GERMAIN-DES-BOIS

- mercredi 4 mars 2015 de 15H00 à 18H00 en mairie de TANNAY

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être demandées est Mme Diane ALESANDRINI – 26 rue de Marignan – 75008 PARIS.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de CLAMECY ainsi qu'aux mairies d'AMAZY, ASNAN, ASNOIS, BEUVRON, BRINON-SUR-BEUVRON, CHALLEMENT, CHEVANNES-CHANGY, CUNCY-LES-VARZY, DIROL, FLEZ-CUZY, GERMENAY, GRENOIS, LYS, METZ-LE-COMTE, MORACHES, OUAGNE, PARIGNY-LA-ROSE, SAINT-DIDIER, SAINT-GERMAIN-DES-BOIS, SAINT-PIERRE-DU-MONT, TACONNAY, TALON, TANNAY et VILLIERS-SUR-YONNE, aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de la procédure, le Préfet de la Nièvre délivrera soit une autorisation d'exploiter assortie de prescriptions, soit un refus motivé par arrêté préfectoral.

AL580213826

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Par jugement en date du 22/12/2014, le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé (Ouverture d'une procédure de) Redressement judiciaire de

Société de Gestion de Distribution Indépendante de Fournitures Automobiles dite SOGEDIFA. 99/101, avenue Louis Roché- 92230 Gennevilliers. R.C.S.: 507 548 048

A nommé :

- comme administrateur Me Gay Francisque 3 av de Madrid 92200 Neuilly sur Seine avec les pouvoirs d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion de l'entreprise,

- comme mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 31 av de Fontaine de Rolle 92200 Nanterre.

Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

ETS Secondaire:Société de Gestion de Distribution Indépendante de Fournitures Automobile dite SOGEDIFA avenue du 85e de Ligne 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Le Greffier.

AL580213713

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 19/11/2014, le Tribunal de Commerce de Bourges a arrêté le plan de cession des activités et des biens de Nevers VI 2. 61, boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles. R.C.S.: 480 029 586

AU PROFIT DE LA SAS GROUPE BROCHARD, LE GRAND Moutet, 18000 Bourges

ETS Secondaire : Nevers VI 2

Le Greffier

AL580213714

MODIFICATION DE STATUTS

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

EARL DAMERON-PERDRIAT

EARL Capital social : 20 000 euros
Siège social : Néron 58190 Saizy
491 364 493 R.C.S. Nevers

Le 15 décembre 2014 l'Assemblée Générale a transformé le statut juridique de la société en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun et a nommé Co-Gérant, Monsieur Sylvain Dameron demeurant Néron, 58190 Saizy.

Aux termes de la même assemblée, les associés ont pris des décisions dont les mentions sont les suivantes :

Anciennes mentions :

Capital social : 20 000 euros

Dénomination : EARL DAMERON-PERDRIAT

Nouvelle mention :

Capital social : 27 270 euros

Dénomination : GAEC DAMERON-PERDRIAT

Pour avis.

AL580213689

EARL de SEGURET, Séguret, 58170 Savigny Poil Fol,transformée en GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun « de Séguret » dont le siège social est fixé à Séguret - 58170 Savigny Poil Fol, par acte sous seing privé en date et à effet du 15 décembre 2014.

Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 juin 2014.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination Sociale : GAEC de SEGURET

Siège social : Séguret, 58170 Savigny Poil Fol

Associés Gérants : M. Stéphane Jault, demeurant à Séguret - 58170 Savigny Poil Fol ; Mme Isabelle Jault née Deplaix, demeurant à Séguret, 58170 Savigny Poil Fol ; Mlle Laura Sabassier, demeurant Domaine de Vaux, 58170 Fléty.

Capital Social : 61.000 euros divisé en 610 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, La gérance

AL580213692

SCEA DE LA VOIE ROMAINE

58190 Bazoches
RCS Nevers : 801 393 471
Capital social : 142 000 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 novembre 2014, il a été procédé au retrait de Mme Anne-Marie Leprince-Granger née Wendling, à l'entrée de Mrs.Perrier Philippe, Olivier et Stéphane et à l'augmentation du capital social à 230 000 euros.

Pour avis, la gérance.

AL580213697

JACK MORIN

SARL au capital de 188 000 €
porté à 262 000 €
Siège Social : 7 Bis, rue de l'Industrie
58440 Myennes
477 846 620 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 9 décembre 2014, le capital social a été augmenté en numéraire de 74 000 € pour le porter à 262 000 € par création de 7 400 parts nouvelles. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL580213698

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

FUSION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

D.E.F.F.I. DISTRIBUTION ETUDES FABRICATION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

SARL au capital social de 16 000 euros
Siège social :
Parc d'Activités du Val de Loire,
rue Robert Nabéris 58200 Cosne Cours Sur Loire418 328 175 R.C.S. Nevers

Par Assemblée Générale du 22 décembre 2014, les associés de la société «SOCIETE COSNOISE DE REALISATIONS MECANIQUES», société absorbante, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros sise à Cosne Cours Sur Loire (58200), Parc d'Activités du Val de Loire rue Robert Nabéris, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°414 351 858, ont approuvé le projet de fusion signé avec la société «D.E.F.F.I. DISTRIBUTION ETUDES FABRICATION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES», société absorbée dont la société «SOCIETE COSNOISE DE REALISATIONS MECANIQUES» est l'associé unique, les apports effectués ainsi que leur évaluation au 1er janvier 2014.

En conséquence, la société «D.E.F.F.I. DISTRIBUTION ETUDES FABRICATION DE FOURNITURES INDUSTRIELLES» a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

Pour avis.

AL580213695

VENTE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy - 58640 VARENNES-VAUZELLES

Suivant acte SSP du 23 décembre 2014 enregistré le 24 décembre 2014 au SIE de NEVERS, Bord 2014/1503 Case n°4,

Madame Gisèle REVIRIOT, veuve ALEYRANGUES

demeurant 28 route de Paris 58640 VARENNES-VAUZELLES, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 348 632 092,

a vendu à

La société NET-SPE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros ayant son siège social à Varennes Vauzelles (Nièvre), 1 rue du Bengy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers (Nièvre) sous le numéro 509 535 886.

Son fonds de commerce de vente de produits phytosanitaires, produits d'entretien, produits cosmétiques, produits jetables, produits alimentaires...et prestations de services s'y rapportant à Varennes Vauzelles (Nièvre), 1 rue du Bengy sous le n° 348 632 092 00022.

Cette vente a été consentie au prix de 100 000 euros (élements incorporels : 94 400 euros ; éléments corporels : 5 600 euros), avec entrée en jouissance au 1er janvier 2015.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, au cabinet LEGALYS-CONSEILS, VARENNES-VAUZELLES, 3 rue du Bengy.

Aux termes du même acte et en conséquence de ladite cession il a été constaté la résiliation à effet du 31 décembre 2014 minuit de la location-gérance consentie par Madame Gisèle REVIRIOT veuve ALEYRANGUES, loueur de fonds, à la société NET-SPE, locataire-gérant, par acte SSP en date du 1er mars 2012 enregistré à NEVERS le 12 mars 2012 (bordereau 2012/379 case n°8).

AL580213706

CESSION

Me Alain Verrier
Notaire
8 Boulevard Dupin
58210 Varzy

Suivant acte reçu par Me Alain Verrier, notaire à Varzy, le 26 décembre 2014, enregistré à Nevers, le 29 décembre 2014 bordereau 2014/1526 case 1 M. Stéphane Maze, et Mme Martine Vilpoux, son épouse, dt à Marzy (58180), 1 rue des Mésanges, ont vendu à la Sarl «KIERNICKI», dont le siège est à Varennes Vauzelles (58640), 14 avenue Louis Fouchère, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 804252682.

Le fond de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, prestations de traiteur, pizzas à emporter, chocolatier, glacier, exploité à Fourchambault (58600), 1 rue Saint Louis, connu sous l'enseigne «L'EPEAUTRE».

Moyennant le prix de cent soixante mille euros (160 000€), s'appliquant : aux élèments incorporels pour 117 169,71 € et aux matériel, mobilier et agencements pour 42 830,29€.

Entrée en jouissance le 1er janvier 2015.

Les oppositions seront reçues à l'Étude de Me Alain Verrier, notaire à Varzy, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion

Me Alain Verrier.

AL580213703

OFFICE NOTARIAL
Me Rerolle Jean-Charles
8 rue Carnot - 58300 Decize

Suivant acte reçu par : Maître Jean-Charles Rerolle, notaire associé de la société civile professionnelle dénommée «SCP Pierre Jourdier et Jean-Charles Rerolle», titulaire d'un office notarial dont le siège est à Decize (58300), 8 rue Carnot. le 12 decembre 2014 enregistré à pôle départemental d'enregistrement de Nevers le 16 décembre 20014 beau 2014/1478 case 1 extrait 3196,

La SARL «LE GRILL», Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 € ayant son siège social à Decize (58300) 57 avenue de Verdun identifiée sous le numéro SIREN 492 858 717 RCS NEVERS. A cédé à :

La Société dénommée «ZADIG 2014», Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Decize (58300) 57 Avenue de Verdun identifiée sous le numéro SIREN 807 400 500 RCS.

Un fonds de commerce de restauration traditionnelle situé et exploité à Decize (Nièvre) 57 avenue de Verdun, connu sous le nom de «LE GRILL»comprenant l'ensemble des éléments corporels et incorporels le composant.

Prix : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €) s'appliquant :

Aux éléments corporels pour 25 000,00 €

Aux éléments incorporels pour 25 000,00 €

Payé comptant.

Prise de possession Jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Rerolle, notaire à Decize, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL580213705

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy -
58640 VARENNES-VAUZELLES

NET-SPE, Société à responsabilité limitée,au capital de 5 000 euros

Siège social : 1 RUE DU BENGY 58640 VARENNES VAUZELLES

NEVERS RCS 509 535 886

Décision : AGE du 19 décembre 2014,

Objet : modification de la gérance à effet du 1er janvier 2015

Ancienne mention : gérance : Madame Gisèle REVIRIOT veuve

ALEYRANGUES demeurant 28 route de Paris VARENNES VAUZELLES (Nièvre).

Nouvelle mention : gérance :

- Mademoiselle Laure ALEYRANGUES, demeurant à VARENNES VAUZELLES, 28 route de Paris,

- Monsieur Olivier ALEYRANGUES, demeurant à NEVERS, 12, rue Alphonse Daudet.

Pour avis.

AL580213708

EARL DES LOGES PERRAUDIN

Les Loges - 58250 Rémilly
Capital social : 267 400 euros
RCS Nevers 801 495 391

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2014, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant, Perraudin Fabien, demeurant Le Bourg, 58170 Tazilly.

Pour avis, la gérance

AL580213690

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MECAMOTEUR

SARL au capital de 25.000 €
Siège social : 4 rue du Champ de Magny
58470 Magny Cours
751 211 913 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2014, les modifications ci-après à publier :

Ancien gérant

M. Philippe BOESPFLUG dt 4 rue du Pré Morand - 58470 Magny Cours

Nouveau gérant

Monsieur Jérôme BOESPFLUG dt 19, route d'Eugnes, 58400 Chaulgnes

Pour avis, la gérance

AL580213701

DISSOLUTION LIQUIDATION

M-C-B BOURGOGNE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : rue des grands jardins,
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 494 514 284

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe Brisset, demeurant 15 Boulevard de la Piserotte 58000 Nevers, et fixé le siège de la liquidation Rue des Grands Jardins 58000 Nevers.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés

au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au

RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL580213691

ELECTRO DESIGN

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social : 15 rue des Pâtureaux
58180 Marzy (Nièvre)
513 689 265 RCS Nevers

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014 suivie de sa mise en

liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur Benjamin Nicolle, demeurant à Marzy (Nièvre) 15 rue des Pâtureaux.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Marzy (Nièvre) 15 rue des Pâtureaux.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL580213693

SARL «LA MARGELLE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège de liquidation:
Route de Champgazon
58230 Montsauche
RCS de Nevers: B 325 040 467

Aux termes de La décision des associés en date du 30 Novembre 2014, Madame Monique Dizier a:

- approuvé les comptes définitifs de liquidation;

- s'est déchargé de son mandat de liquidateur;

- donné quitus de sa gestion;

- constaté la clôture de la liquidation.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour Avis et mention, Le Liquidateur

AL580213700

MICHELET

SARL au capital social de 7622,45 euros
Siège social : rue du Pont Châtelain
58500 Clamecy
Siren 344 265 582 R.C.S. Nevers

Le 15 décembre 2014, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 15 décembre 2014.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL580213702

EURL LOLITA

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 1500 euros
Siège social : La Vrille - 58130 Poiseux
524 698 115 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé en date du 31 juillet 2014, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

AL580213712

S.N.C. RESTAURATION DU VAUVRILLY

**Société en nom collectif
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
Avenue du Maréchal Leclerc
Centre Commercial Auchan
58400 La Charité sur Loire
510 452 725 RCS Nevers**

Avis de dissolution anticipée

L'AG mixte réunie le 30/12/2014 a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2015 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires ;
- nommé comme liquidateur M. Vincent Picq, demeurant 13 rue du Général Leclerc à Avallon (89200) à compter du 1er janvier 2015. La gérance assumée par M. Vincent Picq a donc pris fin à la même date;
- fixé le siège de la liquidation aux Ets SCHIEVER, Z.I. – rue de l'étang, 89205 Avallon Cedex.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis,

Le Liquidateur

AL580213824

S.N.C. RESTAURATION DU GRAND CHAMP

**Société en nom collectif
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
Chemin Rural du Grand Champ
Centre Commercial Auchan
58200 Cosne Cours sur Loire
510 452 287 RCS Nevers**

Avis de dissolution anticipée

L'AG mixte réunie le 30/12/2014 a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2015 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires ;
- nommé comme liquidateur M. Vincent Picq, demeurant 13 rue du Général Leclerc à Avallon (89200) à compter du 1er janvier 2015. La gérance assumée par M. Vincent Picq a donc pris fin à la même date;
- fixé le siège de la liquidation aux Ets SCHIEVER, Z.I. – rue de l'étang, 89205 Avallon Cedex.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, Le Liquidateur

AL580213825

GARAGE POIDS LOURDS DES SENETS

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 31 000 euros
Siège social : 28/30 boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles (Nièvre)
424 552 206 RCS Nevers**

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 01/12/2014 la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christian Martin, demeurant à Sancoins (Cher) 28 rue de la Croix Blanche. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Varennes-Vauzelles (Nièvre) 28/30 boulevard Camille Dagonneau.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur

AL580213833

SARL CAFE DE LA POSTE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600,00 Euros
Siège social : Le Bourg
58230 Moux en Morvan
R.C.S. Nevers : 442 914 651**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/09/2014, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Allyot Patrick demeurant : Frétoy, 71550 Cussy en Morvan et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS de Nevers

Pour avis,

AL580213834

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/12/2014, il a été constitué une SAS dénommée : AEG CONSEIL

Siège social : rue Narcy, 58190 Teigny

Capital : 1.000€

Objet : Conseil et assistance de maitres d'ouvrage

Président : M. Alex Guenot, rue Narcy, 58190 Teigny.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL580213687

Avis de constitution

Acte sous seing prive du 10 decembre 2014

FORME : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : HOLDING DES MOULINS

Siège : Saint Honoré Les Bains (Nièvre) – 3, Allée Félicie Musset

Objet :

- La prise de participation dans toute société, nouvelle ou préexistante,
- La gestion de portefeuilles titres,
- La prestation de services dans les domaines suivants : administratif, comptable, financier, commercial et technique,
- La gestion et la propriété de tout patrimoine mobilier et immobilier.

Durée : 99 ans

Capital : 15.000 euros

Gérance :

Monsieur Guillaume Desmoulins demeurant à Alluy (Nièvre), Le Bourg

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

Pour avis : la gérance

AL580213694

SCI LECHAHUAN

**Au capital de 100 Euros
Siège social : 109 Route de Nevers
58600 Fourchambault**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 26 Décembre 2014, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 99 ans

Dénomination : S.C.I. LECHAHUAN

Forme juridique : SCI

Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire

Siège social : 109 Route de Nevers 58600 Fourchambault

Gérants : Monsieur Chagnou Franck et Madame Lemaître Lydie

domiciliés : 109 Route de Nevers 58600 Fourchambault

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles et de terrains, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Les Gérants

AL580213827

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 12 décembre 2014, il a été constitué une Société à responsabilité limité dont

la dénomination est: ENTREPRISE SEVRE & PARAY sous la forme d'une Société à responsabilité limitée dont le siège social est fixé 3 Bis Rue Emile Martin 58 000 Nevers.

L'objet est: La réalisation et étude de tous travaux de plomberie, tuyauterie sanitaire, électricité, ventilation. L'installation, la maintenance, l'entretien, le dépannage, étude de toute installation de chauffage et climatisation classique ou à énergie renouvelable, La réalisation de tous travaux de salle de bains et cuisine et accessoirement la pose de carrelage et revêtements de sols ou muraux et tous travaux de petite maçonnerie et plâtrerie liés aux travaux ci-dessus énumérés. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

La durée est de 99 années à compter de l'immatriculation.

Le capital social est de 10000.00 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.

Les gérants sont: Monsieur Sevre Cyril demeurant 44 route de Lyon à Sermoise sur Loire 58 000, et Monsieur Paray Fabien demeurant 2, rue Gonzague Bat C à Nevers 58 000, pour une durée illimitée. L'immatriculation sera faite : au RCS de la ville de Nevers.

AL580213836

**SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :

Dénomination : SARL R.C. Loisirs

Forme : SARL

Capital : 300 €

Siège social : Chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Objet : jeux et amusements publics, manèges, attractions foraines, vente de confiseries et boissons non alcoolisées sur fêtes, foires et parcs d'attractions.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Rassin Jasson chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication,

AL580213837

**SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er octobre 2014 à savoir :

Dénomination : SARL R.C. Loisirs

Forme : SARL

Capital : 300 €

Siège social : Chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Objet : jeux et amusements publics, manèges, attractions foraines, vente de confiseries et boissons non alcoolisées sur fêtes, foires et parcs d'attractions.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Rassin Jasson chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication,

AL580213838

YONNE

NOMINATION

WILLIAM FEVRE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 870 000 euros
Siège social : 21 Avenue d'Oberwesel
89800 Chablis
379 093 016 RCS Auxerre**

L'AG du 19/12/2014 a nommé, à compter de cette date, pour une durée illimitée, monsieur Christian Albouy demeurant 37 Rue du Château d'Eau, 21160 Corcelles les Monts, en qualité de Directeur Général, en remplacement de monsieur Christophe Bouchard, démissionnaire au 30/11/2014.

Pour avis

Le Président

AL890213779

FIMM

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.713.728,40 euros
Siège social : 2 rue de l'Industrie
Parc d'Activités
89300 Joigny
RCS Sens 339 173 767**

Aux termes du PV des Décisions des Associés du 11 décembre 2014, il a été décidé de nommer la société MOMENTUM, Société par Actions Simplifiée sise 13 avenue de la Grande Armée 75116 Paris, RCS Paris 421 510 199, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Roland Catin.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL890213789

TRANSFERT DE SIÈGE

TAURUS FRANCE SARL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 Euros
Siège social: 1 à 3 rue des Campanules -
Bâtiment A - 77185 LOGNES
R.C.S. 441 048 576 MEAUX**

Aux termes d'une délibération en date du 11 avril 2014, l'Associé unique a

- pris acte de la démission de Monsieur Angel Riudalbas de ses focntions de co-gérant de la société à partir de ce jour ;
- décidé de transférer le siège social de la société dont le seul gérant est à partir de ce jour Monsieur Ramón Termens Navarro, demeurant av. de Barcelona, Oliana (Lleida), Espagne, à compter du 11 avril 2014 à l'adresse suivante: Rue des Docks, ZI des Sablons, 89100 Sens.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Suite au transfert, la société sera inscrite au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL890213795

SCI LES PHYSALIS

**SCI Les Physalis
SC au capital de 1000 euros
24 Bd de la Liberté - 89100 Sens**

L'AGE du 01/01/2015 a transféré le siège social à 7 clos Aubry 89500 Les Bordes à compter du 01/01/2015. Mention au RCS de Sens.

AL890213796

SCI L'OASIS

**SCI au capital de 3 048,98 Euros
Siège social : 5 Rue du Lavoir Bichain
89340 Villeneuve La Guyard
380 344 945 RCS Sens**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/11/2014, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Allée du Languedoc 33740 Ares.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée au RCS de Sens et immatriculée au RCS de Bordeaux.

AL890213808

SARL VISICOD

**Société à responsabilité limitée
unipersonnelle Visicod
au capital de 4 000 euros
Ancien Siège Social : 5 rue Jules Ferry
89000 Auxerre
Nouveau Siège Social : 10 chemin
Champs de l'Eau - 89250 Gurgy
R.C.S. Auxerre 508 685 054**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09 décembre 2014, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social primitivement fixé à Auxerre, 5 rue Jules Ferry, à Gurgy, 10 chemin Champs de l'Eau, à compter du 1er janvier prochain.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.

Pour avis

AL890213843

CUMA DES PIERRES

RCS Auxerre 338 460 488

Par décision de l'assemblée générale du 3 décembre 2014, la CUMA des Pierres a transféré son siège social de chez Pierre Cadoux 89420 Sainte-Magnance au 45 route de Champmorlin 89420 Sainte-Magnance.

Le président

AL890213844

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE «DOMAINE DU VIEUX FORT»

**Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 152 479,50 eurso
Siège social : 8 promenade du Tertyre
89530 Chitry
RCS Auxerre 389 480 922**

Par délibération en date du 31 mars 2006, l'Assemblée Générale a constaté la réduction du capital social d'un montant de 21 312, 37 euros suite à l'acquisition par la société de 1398 parts d'une valeur nominale de 15,2449 euros le 22 mai 2003 et à l'annulation par la société de ces mêmes parts le 1er novembre 2004. Le capital social a ainsi été ramené de 173 791,87 euros à 152 479,50 euros .

Par délibération en date du 29 septembre 2009, l'Assemblée Générale a décidé de réduire le capital d'un montant de 152 479,50 euros pour apurer les pertes antérieures. Les capital social à ainsi été ramené de 152 479,50 euros à zéro. Par délibération du même jour, l'Assemblée Générale d'augmenter le capital d'un montant de 152 479,50 euros par création de 10 002 parts nouvelles de 15,24 euros chacune intégralement souscrites en numéraire.

Ces modifications de capital entraînent la publication des mentions suivantes :

Capital social

Ancienne mention : 173 791,87 euros

Nouvelle mention : 152 479,50 euros

Pour avis

La gérance

AL890213822

IMMOBILIERE TRISAL

**Société civile immobilière
Au capital de 50 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social :
10, Impasse des Maraîchers
89100 MAILLOT
753 589 837 RCS SENS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 26 décembre 2014 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 50 000 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros)

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis

La Gérance

AL890213793

SHERIC

**SARL au capital de 5000,00 Euros
21bis rue du Temple,
89000 Auxerre
788440220 R.C.S. Auxerre**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 décembre 2014 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 5000,00 Euros à 65000 Euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL890213791

SCI RUE PASTEUR 40

**Société Civile Immobilière
au capital de 123.483,70 euros
ramené à 1.983,70 euros
Siège social : 99 rue du Général Dubois
89100 Sens
RCS Sens D 418 609 657**

Suivant décisions en date du 20/12/2014, les associés ont décidé de réduire le capital d'une somme de 121.500 € pour le ramener ainsi de 123.483,70 euros à 1.983,70 euros, par voie de diminution de 15 euros de la valeur nominale de chaque part, et attribution aux associés en proportion du nombre de parts détenues des sommes correspondant à cette réduction.

L'article « 2.3 – Capital social » des statuts est ainsi modifié :

Ancienne mention : Capital social de 123.483,70 €, divisé en 8100 parts de 15,24 €

Nouvelle mention : Capital social de 1.983,70 €, divisé en 8100 parts de 0,24 €.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis

AL890213806

SPARK RACING TECHNOLOGY

**Sigle : SRT
Société par actions simplifiée au capital
de 5.397.072 €
Siège social :
Zone Artisanale La Garenne
89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD
788 630 457 R.C.S. Sens**

Suivant procès-verbal en date du 17 décembre 2014, le président, habilité par l'assemblée générale datée du 31 juillet 2014, a décidé d'augmenter le capital de 31 424,00 € pour le porter à la somme de 5 428 496,00 €.

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'émission de 4 actions, de 7 856,00 euros de valeur nominale chacune.

En conséquence, les articles 6 et 7 ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le président

AL890213807

Aux termes d'un acte du 10.10.2014, la SAS JEANNIN AUTOMOBILES capital de 1.000.000 €, siège social à Auxerre (89) 40/47, av. C. de Gaulle, 427 020 524 RCS Auxerre, transmettait, à la SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 capital de 1.000 €, siège social à Auxerre (89) 37, av. C. de Gaulle, 798 059 689 RCS Auxerre, à titre d'apport placé sous le régime des articles L. 236-16 à L. 236-22 du Code de commerce, l'ensemble des éléments actif et passif composant sa branche complète et autonome d'activité constituée d'un fonds de commerce d'achat et vente, négoce,

entretien, réparation de véhicules neufs de marques AUDI, la vente de véhicules d'occasion AUDI, le service après-vente AUDI, la vente de lubrifiants, de pièces de rechange et de tous accessoires pour automobiles AUDI et d'exploitation de services se rapportant auxdites activités, exploité à AUXERRE (89) 37, av. C. de Gaulle qui est son établissement secondaire identifié sous le n° SIRET 427 020 524 00059, dont l'actif est évalué à 5.422.856,76 €. ; en contrepartie JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 prend en charge, sans solidarité avec JEANNIN AUTOMOBILES, la totalité du passif de cette dernière lié à l'exploitation des actifs apportés, soit 3.060.856,76 € ; l'actif net apporté est de 2.362.000 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif effectué, JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 a augmenté son capital d'une somme de 2.362.000 € pour le porter de 1.000 à 2.363.000 € par l'émission de 236.200 actions nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie que les anciennes, créées jouissance au jour de la réalisation de l'opération attribuées à JEANNIN AUTOMOBILES. Le projet d'apport partiel d'actif ci-dessus a été approuvé par l'AG des associés de JEANNIN AUTOMOBILES tenue le 16.12.2014 et par l'associé unique de JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 le 16.12.2014, lequel a approuvé les apports de JEANNIN AUTOMOBILES, leur évaluation, leur rémunération, ainsi que les charges dont ils étaient assortis, a décidé d'augmenter son capital, a constaté la réalisation des conditions suspensives stipulé par l'acte d'apport, a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'opération d'apport partiel d'actif. Ainsi qu'il est stipulé dans le traité d'apport, JEANNIN AUTOPRESTIGE 89 est réputé avoir la jouissance des biens apportés depuis le 1.1.2014. **Anciennes Mentions Publiées : Capital social :** 1.000 € **Nouvelles Mentions : Capital social :** 2.363.000 €

AL890213852

SARL CASANOVA au capital de 7 600 € porté à 62 600 € ayant son siège social : Les Cognats 89240 Diges 445 240 765 RCS Auxerre. AGE 15/12/2014, augmentation du capital social de 55 000 euros par incorporation de réserves et modification des statuts.

AM : 7 600 € - NM : 62 600 € -

Dépôt légal RCS Auxerre.

Pour avis Cc

AL890213855

→ CESSION

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 16/12/2014 enregistré au SIE de Sens le 19/12/2014 bordereau n°2014/1 043 Case n°1, la SARL «PAT@OR», société à responsabilité limitée au capital social de 80 000 euros, dont le siège social est à Saint Denis les Sens (89100), 4 Rue des Wagons, RCS Sens 529 873 457, a vendu à la SARL «LE BON GOUT», société à responsabilité limitée au capital social de 10 000 euros, dont le siège social est à Saint Denis les Sens (89100), 4 Rue des Wagons, RCS Sens 804 986 438, un fonds de commerce de restauration traditionnelle à l'enseigne de «La Pataterie» exploité 4 Rue des Wagons - 89100 Saint Denis Les Sens, dont elle est propriétaire et pour lequel elle est immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 529 873 457, moyennant le prix de 420 000 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 80 220 Euros et aux éléments corporels pour 339 780 Euros.

L'entrée en jouissance est fixée à la date du 1er janvier 2015.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au lieu d'exploitation du fonds de commerce pour la validité et pour la correspondance, domicile est élu au cabinet HL Conseils et Contentieux - 9 Rue Basse - 24120 Terrasson Lavilledieu.

Pour Avis.

AL890213777

→ CONVOCATION

Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

Les associés de la Coopérative Agricole des Naisseurs Engraisseurs du Centre Nord et de l'Aube, CANECA, sont convoqués le vendredi 23 janvier 2015 à 14 heures, 7 rue Jules Rimet 89400 Migennes avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :

1 - Compte rendu d'activité,

2- Comptes de résultats et bilan,

3- Rapport du Conseil d'Administration,

4- Rapport des Commissaires aux comptes,

5-Renouvellement des Administrateurs sortants,

6- Vote des résolutions

Le conseil d'administration

AL890213824

→ RECTIFICATIF

Avis d'insertion rectificative à l'annonce parue le 5/12/2014 dans le présent journal concernant la société SCI France, il fallait lire: ont pris acte de la démission de Mr Saad Jamal de ses fonctions de gérant et non de Monsieur Hussein DAHER.

Ancienne mention: le gérant de la société est Monsieur Saad Jamal

Nouvelle mention: le gérant de la société est Monsieur Habib Ben Alaya

AL890213802

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

AFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MELISEY - terre

5 ha 41 a 90 ca - Les perriaux: ZC-12-17-39

TONNERRE - bois-taillis, vigne AOC Bourgogne et terre en partie en AOC Bourgogne

7 ha 99 a 72 ca - Les beurtoches: YS-87-106 - Les breux: E-296 - Les hauts sols: YS-193 - Val tiercelin: AW-17

TOUCY - bois

1 ha 46 a 06 ca - Pature de rumaru: A-191

TONNERRE - location par bail SAFER d'une durée de un an renouvelable – terre agricole et vigne AOC Bourgogne avec bâtiments

- 10 ha 97 a 90 ca : 'La maison rouge': B- 16-334 ; ZR- 53 - 'Les vauceuses': ZR- 55- 116-118

- 1 ha 21 a 32 ca : 'La maison rouge': B- 112

LES BORDES – terre et bois

1 ha 65 a 30 ca - Haute borne: ZN-45 - La charletterie: ZN-92 - Terres de maurepas: ZC-38

CHEVANNES - bois

1 ha 01 a 93 ca - La femme morte: A-418

SCEAUX – pré occupé – objectif : maintien du fermier en place

2 ha 57 a 18 ca - Vignes de sceaux: A-109-110-111-112-113-114-115-116-117-119-120-121-124-125-126-127-128-129-130-263-265-266-267-268

BEAUVILLIERS – terre, pré, bâtiments d'habitation et d'exploitation à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

35 ha 32 a 06 ca - Champ chatrane: C-158 - Champs d avril: C-172 - Champs du rup: C-160-162-163-164 - Du moulin: C-2 - Goulot de roche: C-37 - La fourtelle: C-187-189-190-191-242- La grande mouille: C-179-181-185-186 - Le creux ves: A-126-132-237 - Le pre de devant: C-204-205 - Les comes: C-48-50-51 - Les froids mirats: C-43-44-45 - Les gaudarts: A-213-215-216-217 - Moingenot: C-52-57 - Sully: C-1(J)-1(K)-12-250-252-254

BUSSIERES – terre, pré et bois à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

8 ha 02 a 79 ca - Bois martenot: D-82 - Buisson des rapieres: D-134-135 - Le closeau: D-81 - Les grands champs: D-118-121-127-130 - Pres mauvais: D-112-114-115(A) (avec bâtiments)

SAINT-BRANCHER – terre à la vente – à défaut d'acquéreur, possibilité de location précaire avec obligation d'acheter dans un délai d'un à six ans

1 ha 83 a 06 ca - Houche de tiroux: C-212

BEAUVILLIERS – terre et pré à louer par bail SAFER de 6 ans

11 ha 70 a 95 ca - Champs des croux: A-13 - Le bourg: B-44 - Les ballieres: A-25-26 - Les froids mirats: C-41-46 - Les gaudarts: A-239[228] - Les poraires: B-81-82 - Sully: A-133(P)-137(P) C-11 (sans bâtiment)

BUSSIERES – terre et pré à louer par bail rural de 9 ans

17 ha 29 a 19 ca - Contree de grosse queue: B-270-271 - Les porchats: A-45-46 - Les pres chasey: A-86-87 - Pres de la planche: A-77 - Prijean: B-249-250

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26 janvier 2015 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890213823

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre du 22/12/2014 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl Societe de Distribution Independante de Fournitures Automobiles dite SOGEDIFA** 4, Rue Léon Serpollet 89000 Auxerre (commerce de pièces détachées auto-moto) RCS Nanterre 507.548.048. Administrateur : Me Gay Francisque 3, Avenue de Madrid 92200 Neuilly sur Seine. Les créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire : Me Legras de Grandcourt Patrick 31 Avenue Fontaine de Rolle 92000 Nanterre dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

AL890213814

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 19/12/2014 infirmant le jugement du Tribunal de Commerce du 01/09/2014 en ce qu'il prononce la conversion en liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Pascal Sandecki** 4, Place du Château 89560 Courson-Les-Carrières (agence immobilière) RCS auxerre 792.142.838 et le plaçant en redressement judiciaire. Maître François Carlo 2, Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny est désigné en qualité de Mandataire judiciaire.

AL890213815

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 février 2015 à 11 H 00 au TGI de Sens, au Palais de Justice, 1 rue du Palais de Justice

Une maison à Saint-Julien-Du-Sault (89) Chemin des Bourbiers

de 240 m² environ (hors sous-sol). Elevée sur sous-sol, rez-de-chaussée et d'un étage, **de 6 pièces principales** avec une mezzanine - **Garage – Terrasse**, petit **Jardin.**

Le tout **sur un terrain de 12 ares 50 centiares** – Occupée

Mise à prix : 45.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mercredi 28 janvier 2015 à 14 H 30

AL890213816

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 février 2015 à 11 H 00 au TGI de Sens, au Palais de Justice, 1 rue du Palais de Justice

Un appartement à Brienon-Sur-Armançon (89)

59 rue du Port

de 67 m², au 1er étage, **de 3 pièces principales**, avec 3 cheminées

Avec **une cave de 22,2 m²** – Occupé

Mise à prix : 15.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mardi 27 janvier 2015 à 14 H 30

AL890213817

→ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SARL PRINCEN

Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros porté à 11 050 euros Siège social : Bellevue, 89190 Bagneaux 503 098 253 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 27.02.2014 a décidé de:

- Annuler l'Assemblée Générale Mixte du 20.12.2013

- D'étendre l'objet social aux activités de travaux agricoles et travaux de terrassement ;

- Réaliser une augmentation du capital social de 2 050 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet social

Ancienne mention : Transport routier à caractère urbain ou de proximité.

Nouvelle mention : Transport routier à caractère urbain ou de proximité, travaux agricoles et travaux de terrassement.

Capital social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à neuf mille euros (9 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à onze mille cinquante euros (11 050 euros)

Pour avis

La Gérance

AL890213858

→ MODIFICATION DE STATUTS

BOURGOGNE SALAISONS

Société Anonyme au capital de 198 183,72 € Siège Social : 45, avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre R.C.S. Auxerre 404 092 033

Aux termes du procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société susvisée réunie Extraordinairement le 15 avril 2014 :

- il a été pris acte de la démission de Monsieur Thierry Legrand de ses fonctions d'administrateur à compter de ce même jour.

- il a été décidé de nommer pour le remplacer aux mêmes fonctions :

Monsieur Morgan Estienne,

Né le 27 avril 1989 à Chalons sur Marne (51),

De nationalité française,

Demeurant 14 rue de Cocagne, 51240 Coupeville

et ce, à compter du 15 avril 2014, pour une durée de six années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Mentions seront portées au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

Pour Avis

Le conseil d'administration

AL890213773

TECHNO TOIT ET ÉTANCHEITE SERVICE

SARL au capital de 12000 euros, 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre 520 724 410 RCS Auxerre

L'AGE du 16/12/14 a décidé : Le changement de la dénomination sociale qui devient OBHM, le changement de la dénomination commerciale qui devient Toitem et La modification de l'objet social qui devient: «Maintenance des couvertures et de leur équipement» à compter du 01/01/2015, Dépôt au RCS de Auxerre

AL890213774

Les associés de la SARL ADRIEN NUMISMATIC (RCS AUXERRE B 421 842 683) ont décidé aux termes d'une AGE en date du 8 décembre 2014 de transférer le siège social du 2, rue du Clos à Auxerre chez Mr et Mme Relin, 21, route de Vaux, 89000 Auxerre.

L'article 4 des statuts a été modifié comme suit : « Le siège social est fixé chez Mr et Mme Relin, 21, route de Vaux, 89000 Auxerre. » Le reste de l'article est inchangé.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à ce transfert seront effectués au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le Gérant.

AL890213856

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 12 rue Lamartine 58000 Nevers

La location-gérance consentie aux termes d'un acte s.s.p.en date à AVALLON du 13.06.2013, par la « SOCIETE DE RESTAURATION DE L'AVALLONNAIS S.N.C », au capital de 160 000 euros, dont le siège est à Avallon (Yonne), Centre Commercial Auchan, Rte de Tonnerre, immatriculée au R.C.S. d'Auxerre, sous le n°398 054 346, à la Sté « LA PETITE FAMILLE », SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est à Clamecy (58500), Rte d'Orléans, immatriculée au R.C.S. de Nevers, sous le n° 523 540 144, d'un fonds de commerce de cafétéria, brasserie, bar, restauration rapide, ventes de plats à emporter, exploité sous l'enseigne « LE BISTRO », sis à Tonnerre (89700) Centre Commercial, Route de Dijon,commençant à courir le 01.07.2013 pour se terminer le 31.12.2014, a pris fin le 31.12.2014 par l'expiration de sa durée et l'envoi d'une lettre recommandée avec A.R. au loueur de fonds, le 26.09.2014, soit 3 mois avant la date d'échéance.

Pour unique avis signé par M. Siegfried JULIEN, gérant de la Société locataire-gérante.

AL890213776

SCEA DE BEAULIEU

Société civile au capital de 160 000 euros Siège social : Ferme de Beaulieu 89160 Pacy sur Armançon 791 807 050 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 22 décembre 2014 a pris acte de la démission de M. Michel Goux de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2014.

Pour avis, la gérance. *AL890213849*

Suivant acte S.S.P. en date du 28 Octobre 2013,

La société DELEK FRANCE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé 12 avenue des Béguines, Immeuble Le Cervier B – Cergy Saint Christophe 95800 Cergy Pontoise, 439 793 811 RCS Pontoise,

A donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Cussy les Forges (89420) Route Nationale 6, dont elle est propriétaire ou exerce la jouissance,

A la SAS SodiCentre, dont le siège social est à Bron (69500) 6/8 rue du 35ème Régiment d'Aviation, à compter du 30 Octobre 2013 pour une durée indéterminée.

AL890213821

DES PIEDALLOUES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires au capital de 8 000 € Siège social : 85, rue Louis Richard 89000 Auxerre RCS Auxerre B 804 051 373

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2014, l'associée unique a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Germain Jame, demeurant 33 B, rue de la Petite Vallée 89240 Lindry, pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Pour avis

La Gérance *AL890213857*

→ NON DISSOLUTION

M AVENTURE,SARL au capital de 15 000 €, Siège social : 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre - 497 599 985 RCS Auxerre, AGE 03/09/2014 : décide en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Dépôt légal RCS Auxerre.

Pour avis Cc *AL890213859*

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

CADRES VLG

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Au capital de 9 146 € Siège social : 10, rue Bichain 89340 Villeneuve la Guyard RCS Sens 407 506 104

Aux termes du PV en date du 01/12/2014 à 17 H, l'AGE a décidé de dissoudre la société à compter du 01/12/2014, de fixer l'adresse de correspondance pour liquidation au 10 Rue Bichain à Villeneuve la Guyard et de désigner Monsieur Michel Lapoli, demeurant au 34 Avenue Marceau à Paris 8ème en qualité de liquidateur.

Aux termes du PV en date du 01/12/2014 à 18H, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 01/12/2014.

Mention au RCS de Sens

le gérant

AL890213780

GAEC DE LA GRANDE RUE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Société civile en liquidation au capital de 198 183,72 euros Siège social : les Joux 89480 Étais-La-Sauvin 420 767 188 RCS Auxerre

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 8 décembre 2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur. *AL890213850*

EURL BARON FABRICE

au capital de 2 000,00 € société à responsabilité limitée Siège social : 9 rue du Moulin à Vent – Serein 89240 Chevannes SIREN 539 667 006 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2014 l'associé unique a décidé la dissolution de la société à compter du même jour et a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Baron Fabrice, demeurant à Chevannes (89240) 9 rue du Moulin à Vent – Serein et fixer le siège de la liquidation à la même adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis. *AL890213784*

EURL BARON FABRICE

au capital de 2 000,00 € société à responsabilité limitée en liquidation Siège social : 9 rue du Moulin à Vent – Serein 89240 Chevannes SIREN 539 667 006 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extra-

ordinaire en date du 31 décembre 2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL890213785

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

AUX PAINS SURPRISES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 36, route de Courboissy
89120 CHARNY- 483 476 891 RCS SENS

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les présentes délibérations.

Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Jean-Claude LEGER, demeurant 36, route de Courboissy - 89120 CHARNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 36, route de Courboissy - 89120 CHARNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL890213799

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

AUX PAINS SURPRISES

Société à responsabilité limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 36, route de Courboissy
89120 CHARNY
483 476 891 RCS SENS

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2014, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Claude LEGER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

RCS SENS, pour avis, le Liquidateur

AL890213800

SOCIETE MULTI-SERVICES (SMS)

EURL au capital de 1525 euros,
9, Rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve La Guyard.
RCS Sens 499986115

A compter A.G.E du 31-05-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Masson Gilles, 9, rue Gustave Eiffel, 89340 Villeneuve la Guyard. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Sens.

AL890213801

P&P

SARL au capital de 1500 €
Siège social : 20 rue des lions,
89170 Saint-Fargeau
539 001 149 RCS d'Auxerre

L'AGE du 08/12/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/12/2014.

Radiation au RCS d' Auxerre.

AL890213804

VILLEBLEVIN AUTO SERVICE

Société à responsabilité limitée
Capital : 7 500 €
Siège social : R.N. 6, Le Petit Villeblevin
89340 Villeblevin
RCS SENS B 477 513 048

Par décision du 27/11/14, les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation à compter de ce jour et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel.

Monsieur Hussein Daher, demeurant 13, rue des Roitelets 77130 Misy-Sur-Yonne a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur.

Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.

AL890213813

EARL BRUN BELLE

Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 155 730,00 euros
Siège social : 3 rue de la Crémine
89310 Poilly sur Serein
349 133 918 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2014, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 7 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Christophe Malaquin demeurant à Poilly sur Serein(Yonne), 3 rue de la Crémine, à compter du 7 décembre 2014 inclus. Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Poilly sur Serein(Yonne), 3 rue de la Crémine. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL890213846

LASER SOUND EVENEMENTIEL

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 80 000 euros
Siège social : Les Guettes - Fontette
89 450 Saint-Père
753 105 584 RCS Auxerre

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Aline Guyot demeurant Les Guettes – Fontette – 89450 Saint-Père et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Auxerre. Mention au RCS de Auxerre.

AL890213851

SCM Jean-Louis BOUILLIE et Guy BORNET

SCM en liquidation amiable
au capital de 609,80 €
Siège social : 16, Cours Tarbé
89100 Sens
309 361 186 RCS Sens

Le 31/12/2013, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Jean-Louis Bouillie de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL890213860

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privé en date à Butteaux (Yonne) du 22 décembre 2014, enregistré à Auxerre.

Il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCEA D.G VILLAIN

Capital social : 215 600 Euros

Siège : 16 Rue du Vieux Chêne - La Chaussée - 89360 Butteaux

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Gérance : Monsieur Gilbert Villain a été nommé Gérant de ladite Société pour une durée indéterminée.

Pour avis.

AL890213775

Par acte SSP du 20/11/2014, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HD TATOO and CO

Objet social : toute activité par laquelle un professionnel met en oeuvre des techniques de tatouage par effraction cutanée, y compris la technique du maquillage permanent et du perçage corporel, et, toute activité de styliste ongulaire.

Siège social : 6 rue de l'église, 89250 Seignelay.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Président : M. Janczuk Hervé, demeurant 8 rue des ponts, 89250 Beaumont

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL890213783

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 19/12/2014, à MAILLOT, il a été constitué la société suivante

Dénomination : SAINT MAUR RASPAIL
Forme : SARL

Siège social : 21 Rue de l'Europe ,89100 MAILLOT

Objet : L'acquisition de tous terrains à bâtir ou d'immeubles déjà bâtis destinés à être démolis, en vue de l'édification d'immeubles et la revente desdits immeubles, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains;La construction et l'aménagement sur ces terrains, d'un ou plusieurs immeubles et leurs aménagements nécessaires notamment aires de stationnement, services collectifs, espaces verts; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, achevés ou en l'état futur d'achèvement, en totalité ou par fractions; Accessoirement la location desdits immeubles dans l'attente de leur revente; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives;

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 10 000 euros divisé en 100 parts sociales de 100 euros chacune.

Gérance : Monsieur Michel BEAU, 21rue de l'Europe 89100 MAILLOT Monsieur Laurent SINDRES, 130 rue du Général de Gaulle 10000 TROYES.

Cessions de parts sociales : Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, à quelque cessionnaire que ce soit, y compris les conjoints, ascendants ou descendants de cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant. La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis

AL890213787

Suivant acte sous seing privé en datedu 8 décembre 2014, à MAILLOT, il a été constitué une société présentantles caractéristiques suivantes :

Dénomination : JOUBERT

Forme : société civile immobilière

Siège social : 21 rue de l'Europe, 89100 MAILLOT

Objet : La propriété,l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nu-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. Toutefois, les parts sont librement cessibles entre associés.

Gérance : Monsieur Dimitri LANGLOIS né à CAEN (Calvados) le 10 mai 1973, domicilié à MAILLOT (89100) 21 Rue de l'Europe.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétésde SENS.

Pour avis,

La gérance

AL890213790

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 décembre 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SARL HABITAT-ELEC

Siège social : 12 Rue PUTEAUX, 89690 Chéroy

Forme : SARL

Capital : 5000 €

Objet social : Travaux d'électricité (courant fort/courant faible) dans tous locaux, ainsi que toute activité pouvant s'y rattacher.

Gérance : Monsieur Bruno Frering, 12 Rue Puteaux, 89690 Chéroy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890213792

Par acte SSP du 18/12/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI A.N.

Objet social : acquisition, dans un cadre strictement civil, la possession, l'administration, la mise en valeur par location ou tout autrement, de parties d'immeubles ou d'immeubles entiers, avec toutes les aisances et dépendances. La location en meublés.

Siège social : Plaine Souris - Route de Saint Laurent, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.

Capital : 180000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Dos Santos Alexandre, demeurant 2 rue marguerite, 91200 Athis-Mons

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société qu'avec la majorité des associés représentant au moins les trois quart des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL890213797

Par acte SSP du 02/01/2015, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MS automobiles 89

Objet social : Vente de véhicules

Siège social : 59 av Charles de Gaulle, 89000 Auxerre.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. Shahinyan Martun, demeurant 59 av Charles de Gaulle, 89000 Auxerre

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire admis au AG

Clause d'agrément : Cessions libre entre associés soumise a agrément des les autres cas

Immatriculation au RCS d' Auxerre.

AL890213798

Il a été créé une société par actions simplifiée unipersonnelle par un acte sous seing privé en date du 29 Décembre 2014, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : PERFORM

Capital : 1.000 euros (mille euros)

Siège Social : 16 rue de la République, 89390 NUITS S/ARMANCON

Objet social principal : Formation Conseil, audit,

Durée : 99 ans.

Actionnaire unique et Président : Mr PECORARO Joseph, né le 18 juillet 1952 à Tunis, domicilié à Nuits s/Armançon, 16 rue de la République,

La société sera immatriculée au Registre du Commerce d'Auxerre.

AL890213805

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve-sur-Yonne du 05/01/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PATISSERIE QUILLET

Siège social : 1 Route des Bordes, 89500 Villeneuve-sur-Yonne

Objet social : Pâtisserie sur place et sur marché et toutes activités connexes et complémentaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Alexandre Quillet, demeurant 1 Route des Bordes 89500 Villeneuve-sur-Yonne, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance

AL890213819

Avis est donné de la constitution de l'EURL de L'Houche

Au capital de : 1 500 euros

Siège social : 1 Grande Rue – Villaine – 89630 Saint-Germain-des-Champs

Objet social : la commercialisation de pailles et fourrages, les prestations de travaux agricoles réalisés pour le compte de tiers, les activités d'élagage.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérant : M. Ducrot Sébastien demeurant 1 Grande Rue – Villaine – 89630 Saint-Germain-des-Champs, nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention

AL890213840



POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous
les SERVICES PLUS du journal ?

✓ Paiement par carte bancaire
✓ Attestation de parution par fax ou mail
✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
✓ Modèles d'annonces à votre disposition
✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02



DEUX-SEVRES

Paroles de Jeune Agriculteur

DÉBATTRE

La parole comme un boomerang, voilà ce qu'aime avant tout Julien Chartier, président de JA 79. Cet éleveur de chèvres affectionne effectivement l'échange et le débat, qui font la vie syndicale et la vie dans son ensemble. « *Il ne faut surtout pas avoir qu'une seule idée* », insiste-t-il.



J'aime

- L'histoire et notamment Napoléon
- Mon travail
- L'économie
- Le rugby
- Le fromage

J'aime pas

- L'irrespect : « Je peux accepter beaucoup de choses mais pas celle d'être pris pour un imbécile »
- Broyer du noir : « Il faut être ambitieux et optimiste ».
- Garder pour lui ce qu'il a sur le cœur.

Julien Chartier, équilibriste des différences

Julien Chartier fait partie de ces gens à la tête bien faite : il hiérarchise. A sa vie de famille la première marche du podium, à son métier d'éleveur de chèvres la deuxième et au syndicalisme la troisième. Dernière marche du podium certes mais place importante dans sa vie d'homme, à la trentaine tout juste entamée.

« *JA correspond à mes idéaux* », déclare ce convaincu des vertus du débat au travail comme à la maison, tâtant aujourd'hui au travers de lectures le terrain de la sociologie. Laquelle, dit-il, débute à travers le syndicalisme. « *On commence à cerner les personnes à travers le syndicalisme.* » Chacun, avec ses différences et ses idées en bandoulière, participe au débat. « *Il y a autant d'opinions que de jeunes agriculteurs* », aime dire Julien persuadé que l'idée doit toujours se faire accompagner d'autres…idées. « *Même si je ne les partage pas. D'ailleurs, dans le syndicalisme il faut parfois défendre des choses auxquelles on ne croit pas.* » Une démarche difficile mais à assumer selon le président de JA des Deux-Sèvres. Et de poursuivre, entre deux coups de fourche : « *Le débat, l'expression des différents points de vue, cela permet de mener à bien certains projets comme Capr'Inov par exemple* ». Le salon caprin qui a vécu sa cinquième édition cette semaine est l'un des consensus dont Julien, membre du comité d'organisation, est fier.



Julien Chartier au salon Capr'Inov, mercredi 26 novembre.

SON EXPLOITATION

- 400 chèvres
- 850 litres par chèvre
- MG : 43 et TP : 37
- 130 hectares
- En Gaec avec son père. Son frère s'installera lors du premier trimestre 2015.

Chef d'entreprise

Né à Fontenay-aux-Roses (Hauts de Seine), de cette ville au nom délicat ou il n'a vécu que ses six premiers mois, il a su garder les pétales plutôt que les épines. Mais ne pas se reposer sur ses lauriers. Julien Chartier sait en effet apprécier la vie au jour le jour et ne pas se laisser aller à la noirceur : « *Oui, nous les éleveurs, nous nous plaignons, nous rencontrons des difficultés mais les autres branches professionnelles souffrent aussi ! Il faut se battre chaque jour, savoir se remettre en question et ne pas se reposer sur nos acquis* ». Un discours de chef d'entreprise, statut qu'il assume entièrement et qu'il applique à toutes les couleurs agricoles : conventionnelle, raisonnée ou biologique. Et d'ajouter qu'être agriculteur, c'est être polyvalent : « *Techniquement, économiquement, culturellement. Oui la culture générale, c'est important* ». Celle qu'on apprend dans les livres mais aussi celle que l'on développe en s'intéressant aux autres : « *J'incite les jeunes agriculteurs à bouger, à aller voir ailleurs notamment lors de leur stage six mois* ». Un stage qu'il a effectué à Sancoins, dans le Cher. Et si ce dernier lui a beaucoup apporté, aujourd'hui c'est plutôt aux quatre coins du monde qu'il rêve de partir. « *Avec ma femme, nous aimerions aller en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud en Argentine… Il faut avoir des rêves pour avancer.* »

Pour l'instant, depuis son installation, Julien n'a pris en tout et pour tout qu'une semaine de vacances, même pas l'équivalent du cumul des temps de vol vers les continents qu'il souhaite découvrir. « *Mais je ne subis pas, je me sens bien dans ma tête, jusqu'à présent je crois que j'ai réussi ma vie.* »

Il se laisse le temps de réaliser ses rêves. La vie a déjà été suffisamment tumultueuse cette dernière décennie : mariage, enfants et bien évidemment installation. La cinquième génération qui s'installe à Loubigné. Des vestiges en témoignent. « *Ils appartenaient à l'église de Loubigné détruite lors de la Révolution française* », souligne-t-il en montrant du doigt les piliers du vieux bâtiment de son exploitation. Un héritage familial important pour Julien qui affectionne l'histoire même si conclut-il : « *Le devoir de mémoire est important mais il ne doit pas prendre le dessus sur l'avenir. Nous aussi, nous bâtissons une histoire. C'est à nous d'écrire notre avenir pour qu'il devienne notre histoire* ».

DELPHINE PERONNET

> *A 17 ans, on se fiche de la philo. A 25 ans, on ne s'y intéresse pas trop et à 30 ans, on est philosophe. » Une phrase de son prof de philo que Julien a bien en mémoire. Et d'ajouter : « C'est vrai, aujourd'hui, je suis philosophe ».*